DITTON PARK.

P.8 16344 A
A-4.
L-3-14-
A-4
P-8.

BUTEL-DUMONT,
Georges Marie

MÉMOIRES
SUR
LA LOUISIANE.

MÉMOIRES

SUR

LA LOUISIANE.

88056

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR
LA LOUISIANE,

CONTENANT ce qui y eſt arrivé de plus mémorable depuis l'année 1687. juſqu'à préſent ; avec l'établiſſement de la Colonie Françoiſe dans cette Province de l'Amérique Septentrionale ſous la direction de la Compagnie des Indes ; le climat, la nature & les productions de ce pays ; l'origine & la Religion des Sauvages qui l'habitent ; leurs mœurs & leurs coutumes, &c.

Compoſés ſur les Mémoires de M. DUMONT, par M. L. L. M.

Ouvrage enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez CL. J. B. BAUCHE, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Image Ste Geneviéve.

M. DCC. LIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSIEUR

DE SILHOUETTE,

Maître des Requêtes, Chancelier de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, & Commissaire du Roi pour les Affaires de l'Amérique.

MONSIEUR,

A Qui pourrois-je mieux offrir cet Ouvrage qui concerne la Louisiane, qu'à une personne choisie par

S. M. même pour défendre les droits des Colonies ? Daignez le recevoir d'un œil favorable, & le mettre sous votre protection. Il ne contient que ce que j'ai vû pendant l'espace de vingt-cinq ans, que j'ai servi en qualité d'Officier dans cette partie de l'Amérique, où j'ai été plus d'une fois détaché pour différentes découvertes.

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
DUMONT.

PRÉFACE.

ON peut regarder ces Mémoires Historiques, comme servant de continuation au Journal publié par le sieur Joutel en 1713. L'Auteur y traite du dernier Voyage que le sieur de la Salle avoit entrepris par mer, pour aller reconnoître l'embouchure du Fleuve Missisipy, qu'il avoit déja découverte dans le premier Voyage qu'il avoit fait à ce dessein par terre & par eau depuis Québec, Ville Capitale du Canada. Son Voyage par mer ne lui fut pas aussi fa-

vorable ; il prit trop sur la gauche, & manqua l'entrée du Fleuve, quoique pour faire cette route il eût dû passer pardevant. Ce mauvais succès ne fut pas capable de le décourager ; il débarqua sur le Continent, & il se préparoit à aller pour la seconde fois reconnoître par terre l'embouchure de ce Fleuve, lorsque par la trahison d'un de ses Compagnons de Voyage nommé Du Haut, il perdit la vie au mois de Mars 1687. On peut voir dans le Journal que j'ai cité le détail des faits que je ne rapporte ici qu'en gros, pour ne pas répéter ce qui a déja été dit par d'autres.

Ce sont les fruits qu'on a pû recueillir des travaux, des fatigues & des découvertes de cet illustre & malheureux Voyageur,

qui vont faire le ſujet de ces Mémoires. L'Auteur y donne d'abord une deſcription exacte & aſſez étendue de cette vaſte Province de l'Amérique Septentrionale, appellée improprement par quelques-uns le Miſſiſſipy, & que nous nommons la Louiſiane, arroſée par l'eſpace de plus de cinq cens lieuës par un des plus beaux Fleuves de ce nouveau Monde: de là il paſſe à ce qui regarde le climat, la nature & les productions de ce Pays; les animaux terreſtres, les oiſeaux, les poiſſons qu'on y rencontre, les arbres & autres plantes qui y croiſſent, les différens uſages auſquels les habitans ſçavent les employer, & l'utilité qu'ils en retirent; il y traite enfin des Nations ſauvages par qui cette Province eſt habitée, de leur

origine & de leur Religion, de leurs mœurs & de leurs coutumes, de la forment de leur gouvernement, de leur maniere d'aller en guerre, &c. Ces divers objets réunis forment la premiere Partie de cet Ouvrage, dans laquelle l'Auteur a tâché de ne rien oublier de ce qui pouvoit inſtruire le Lecteur & l'amuſer. C'eſt dans cette vûe qu'il a crû pouvoir profiter des remarques, qui lui ont été fournies ſur cette matiere par un de ſes amis qui a vécu avec lui dans ce Pays, & qui l'a accompagné dans quelques-unes de ſes découvertes. Ses réflexions paroiſſent juſtes, entr'autres celles par où il nous indique une route pour trouver la mer de l'Oueſt par la riviere des Miſſouris, ſur la deſcription qui lui en fut faite par un Sauva-

ge des Yazoux connu de l'Auteur.

On trouvera dans la seconde Partie tout ce qui concerne l'établissement des François dans cette Province : on y lira sans doute avec plaisir, quels ont été les premiers fondemens & les foibles commencemens de cette Colonie aujourd'hui très-floriſſante, quels soins & quelles dépenses il en a coûté depuis 1716. à la Compagnie nommée d'abord Compagnie d'Occident & depuis Compagnie des Indes, pour procurer à la Nation un établissement utile & solide dans ce Pays ; on y verra les progrès successifs de la Colonie, & ses diverses translations de l'Isle Dauphine au vieux & nouveau Billoxy, suivies de son établissement fixe à la Nouvelle Or-

léans aujourd'hui Capitale de toute la Province, de la dispersion de quelques-uns des membres qui la composoient dans les terreins respectifs qui leur avoient été accordés par la Compagnie, des guerres que les François eurent ensuite à soutenir contre les Naturels, qui sont les Sauvages, d'abord leurs amis, & devenus depuis par la faute d'un Particulier leurs ennemis les plus cruels; & dans le récit de ces événemens divers, on s'appercevra que l'Auteur s'est attaché à faire connoître, non-seulement les Postes établis dans ce Pays avant l'arrivée de la Colonie Françoise, mais encore ceux qu'elle y a occupés de nouveau, & même les habitations différentes des Concessionnaires.

Comme l'Auteur n'a rien né-

-gligé pour rendre cette matiere également curieuſe & utile, il oſe ſe flatter de la part du Public d'un favorable accueil pour cet Ouvrage. Ce n'eſt ni un compoſé de deſcriptions chimériques & imaginaires, telles que celles que l'on a pû voir inſérées depuis peu dans le *Journal Œconomique* par un Ecrivain peu exact & mal inſtruit, ni une compilation de relations faites ſur des rapports douteux & incertains. L'Auteur n'écrit dans ces Mémoires rien dont il n'ait été témoin dont il ne ſe ſoit aſſuré : vingt-deux ans de ſéjour qu'il a fait dans ce Pays au ſervice de la France ſa patrie, lui ont donné le tems d'examiner & de connoître tout par lui-même ; & comme il ne s'eſt propoſé que la vé-

rité pour guide dans ces Mémoires, il croit pouvoir espérer que du moins par cet endroit ils seront reçus avec quelque satisfaction de toutes les personnes sensées.

MEMOIRES

280
285
Septentrion.
290
295
300
45
40
35
30
Occident
Orient
Midy
CARTE de la LOUISIANE.
Illinois Sauv.
Chaine
F.t des Illinois
François
R. des Illinois
Ouabache
St Jerome
R. des Missouris
Riv. de
PAYS DES
CHICACHAS
Montagnes du Mexique
F.t Chicachas
Sauvages
Village S.
Endroit rempli de Mines
R.o Marquet
F.t S. François Fr.
Fort de l'Assomption Fr. en 1739 et 40.
Source de la Mobille
Camp François en 1736.
F.t Chicachas S.
Poste François
R des Arcancas
Arcancas S.
Fleuve
Chacchoux S.
Debarquement de l'Armée françoise
Grande Pointe coupée
Yazoux
PAYS
R. des Apalaches
Yazoux S.
Village S.
Camp François 1736.
Les Blancs
Concession françoise
Tombeche
F.t Natchez S. 1730.
R. Ouiche
St Louis
F.t Rosalie Fr.
DES
Mobille
Village S.
F.t Natchez S.
Village Sauvage
R. Rouge ou des Nachitoches
Les Blancs Conc. fr.
Tonicas S.
F.t des Alibamons Francois
CHACTAS
Pointe coupée
R. des Alibamons
Baton rouge
Paskagoulas S.
Mobilliens Sauvages
R. de la
Concession de Mr Duvernay
Manchac
Colapissa S.
Billoxi S.
Pass
Apalaches Sauvages
Chekmachas Sauvages
L. Pontchartrain
N. Billoxi
V. Billoxi Fr.
L. des Chekmachas
Chaouachas Concession
Ville
S. Louis
Orleans
I. aux Chats
I. aux Chevreuils
I. à Corne
F.t de la Mobille Fr.
Rade
R. Perdide
Lacs remplis de Carpes
I. de la Chandeleur
I. au Breton
Baye de la Mobille
Fort Pensacole aux Espagnols
la Balise
Tête de Mort
I. Dauphine
I. de Rose
GOLFE DU MEXIQUE
Ile aux Herons
Cap St Blaise
285
290
295
Dressé et Gravé par Chambon.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA
LOUISIANE.

PREMIERE PARTIE.

LA Province dont j'entreprens de donner la description dans ces Mémoires, a été pendant plusieurs années l'objet des découvertes du feu sieur de la Salle, qui pour récompense de ses peines & de ses travaux, y trouva la mort en 1687. par la trahison d'un de

ſes Compagnons, ainſi qu'on le voit par le Journal publié après ſa mort par le ſieur Joutel.

Cette grande & belle Province, que cet illuſtre & malheureux Voyageur nomma la Louiſiane, pour honorer la mémoire de Louis XIV. ſous le regne duquel il en fit la découverte, eſt ſituée dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt traverſée du Nord au Sud par le Fleuve S. Louis, & a environ cinq cens lieues de longueur ſur une largeur de près de deux cens. Au Nord-Eſt eſt Quebec, Capitale de la Nouvelle France, Ville bien bâtie & défendue d'une bonne Citadelle, avec un Gouverneur pour le Roi, Evêché, Séminaire, Hôpital général, Hôtel-Dieu pour les malades déſervi par des Religieuſes de l'Ordre de S. Auguſtin, & pluſieurs autres Couvens ou Maiſons Religieuſes, de Jéſuites, de Récollets, d'Urſelines, &c. Tout ce pays appartient à la France, ainſi que Louis-Bourg : les Eſpagnols poſſédent dans cette même partie de l'Amérique le vieux Mexique ou la Nouvelle Eſpagne, la Floride, avec les Forts de S. Auguſtin & de Penſa-

côte, & dans le Sud-Ouest le Nouveau Mexique, autrement appellé la Nouvelle Grenade ; & les Anglois y ont la Nouvelle Yorck, la Virginie, l'Acadie, &c. Telle est la position de la Louisiane, dont il est à propos de donner une connoissance exacte aux Lecteurs, avant de parler de la maniere dont la Colonie Françoise s'y est établie.

CHAPITRE PREMIER.

Du Fleuve S. Louis, & de son embouchure.

CE grand Fleuve auquel nos François ont donné le nom de Fleuve S. Louis, porta d'abord celui de Fleuve Colbert au commencement de sa découverte ; il fut aussi appellé par quelques Sauvages Méchassipy, par d'autres Missisipy, & par quelques-uns encore Barbancha. Il prend sa source à l'Ouest du Canada, & coulant du Nord au Sud par l'espace de plus de six cens lieues, il va se décharger dans

le Golfe de Mexique, où il a ſon embouchure par les vingt-neuf degrés de latitude Nord, & à deux cens quatre-vingt-cinq degrés de longitude.

A l'entrée du Fleuve, on découvre ſur la droite pluſieurs petites Iſles nommées de la Chandeleur, ſur leſquelles au Printems il ne manque pas d'œufs d'oiſeaux de mer de toute eſpéce ; à gauche eſt le *Poſte de la Baliſe*, dont je parlerai dans la ſuite, & tout le long du rivage on n'apperçoit que ſables & que roſeaux. Après avoir fait ſept lieues en remontant le Fleuve, on rencontre deux autres paſſes auſſi larges que la premiere par où l'on eſt entré d'abord ; l'une ſe nomme *la paſſe à la Loutre*, l'autre *la paſſe de l'Eſt* : on m'a aſſûré qu'on ne ſe ſert plus aujourd'hui que de cette derniere, & que les Vaiſſeaux ont abſolument abandonné l'ancien paſſage. Une lieue au-deſſus de cette paſſe de l'Eſt eſt à droite un *Bayon*, ou petite riviere, qui va ſe rendre dans un Lac où il ſe pêche beaucoup d'huitres. Au reſte il eſt à remarquer que depuis cet endroit, & même trois lieues plus haut, juſqu'à l'embouchure du Fleuve, c'eſt-à-dire, par

l'espace de onze lieues, le rivage, comme je viens de l'observer, est tellement nud & si découvert, que l'on n'y trouve que deux arbres placés sur la droite à une bonne lieue l'un de l'autre. On nomme l'un, *l'arbre à la bouteille*, & l'autre, *la potence à Picard*. Le premier, dit-on, a été ainsi appellé, parce que lorsqu'il fut découvert par nos François, on y trouva une bouteille pendante aux branches, & dans la bouteille une lettre par laquelle on marquoit à quelque Voyageur le lieu où ses associés étoient allés. A l'égard de l'autre, on raconte qu'un jour un nommé Picard passant en pirogue par cet endroit, dit que si jamais il étoit condamné à être pendu, il vouloit choisir cet arbre pour sa potence. Telle est l'origine des noms qu'on a donnés à ces deux arbres qui, comme je l'ai dit, sont les seuls qu'on rencontre depuis l'embouchure du Fleuve.

Mais à peine l'a-t-on remonté pendant ces onze lieues de déserts & de sables, que l'on n'apperçoit plus à droite & à gauche le long du rivage que des arbres très-hauts, si nombreux & si serrés, que leur grande abondance em-

pêche le vent de souffler dans les voiles. Aussi les Vaisseaux sont-ils obligés pour avancer de porter le cordage assez loin, & de l'attacher autour d'un gros arbre, ensuite de virer au cabestan ; de cette maniere il arrive fort souvent qu'on emploie deux mois, pour faire dix-neuf lieues que l'on compte de cet endroit à la Capitale. Il n'est pas douteux qu'on ne doive attribuer ce retardement au défaut du vent, qui se trouve rompu & arrêté par ces forêts épaisses qui bordent le Fleuve ; si ses rivages étoient défrichés, il est certain que les équipages seroient dispensés de cette manœuvre rude & pénible, & que les Vaisseaux pourroient le remonter commodément plus de cinq cens lieues.

Au travers de ces difficultés, après avoir fait environ vingt-quatre lieues, on arrive à un endroit qu'on appelle *le détour aux Anglois* ; c'est une espece d'ance fort large & fort spacieuse. On lui a donné ce nom, parce qu'au commencement de la découverte que le sieur de la Salle fit de cette Province, les Anglois en ayant été instruits, résolurent de prévenir les François & de s'y

établir les premiers. Dans cette vûe ayant équippé un Vaisseau, ils y aborderent par le Golfe de Mexique ; & étant entrés dans le Fleuve, soit en chaloupe ou en canot, ils tomberent dans cette ance ou ce détour, qui à la vûe ne leur paroissant qu'un grand Lac, ils n'oserent risquer d'en faire le tour crainte de se tromper, & revirerent de bord, persuadés qu'ils avoient manqué l'entrée du Fleuve.

Au milieu de l'ance que forme ce détour, est la demeure & le pays des Chaouachas ; c'est-là que M. le Maréchal de Belle-Isle & ses Associés avoient précédemment une habitation, qu'ils ont vendue depuis la somme de cent mille livres. De-là on ne compte que six lieues jusqu'à la Nouvelle Orléans, Capitale de cette Province.

Le Fleuve S. Louis a dans des endroits plus d'une lieue de large, & les courans y sont si forts, que pour le remonter, les bateaux ou pirogues sont obligés de naviger à la rame de pointe en pointe ; c'est-à-dire, qu'après avoir gagné le haut d'une pointe de terre, il leur faut traverser vers le coude opposé que le Fleuve fait en serpentant.

Ce sont ces coudes qu'on appelle ances; & il est à remarquer que dans ces ances les courans sont toujours plus rapides, & qu'il y a plus d'embarras de bois que de l'autre côté. C'est pour la même raison qu'en traversant le Fleuve, on n'aborde jamais au rivage opposé vis-à-vis de l'endroit d'où l'on est parti : quoiqu'on nage toujours contre le courant, on dérive quelquefois plus d'une demi-lieue au-dessous ; d'où il arrive que pendant tout un jour, en ramant continuellement du matin jusqu'à la nuit ; on ne peut gueres faire sur ce Fleuve que cinq lieues, ou cinq lieues & demie.

CHAPITRE II.

Du climat, & de la température de l'air de la Louisiane.

DANS cette Province, depuis la mer jusques vers la *Pointe coupée*, c'est-à-dire par l'espace d'environ quatre-vingt-deux lieues, l'air n'est pas

fort sain, à cause de l'inondation du Fleuve S. Louis, qui est débordé régulièrement tous les ans depuis le vingt-cinq de Mars jusqu'à la S. Jean, & qui couvre alors tous les environs ; aussi dans tout cet espace de terrein on ne trouve que lacs & que marais dans les forêts immenses dont ces terres sont plantées On a remarqué que depuis quelques années l'hiver y est plus rude qu'il n'étoit au commencement de l'établissement de la Colonie, soit qu'on doive attribuer ce changement au défrichement des terres, ou à quelqu'autre cause inconnue.

L'hiver commence dans ce pays à la fin de Novembre, & dure jusques vers la fin de Février. Dans tout cet intervalle il souffle un vent de Nord très-rude & fort pénétrant ; dès que ce vent change, le froid cesse d'être continuel & commence à diminuer. Pendant cette saison de l'hiver on peut observer dans cette Province trois sortes de climats, dont la différence est bien marquée : vers la Capitale, & au-dessus jusqu'à la *Pointe coupée*, il gele quelquefois assez fort, quoiqu'il y neige rarement ; depuis la *Pointe coupée* jus-

qu'aux Arcanças, l'air eſt plus doux & plus tempéré : mais du côté des Illinois, à cinq cens lieues de la Nouvelle Orléans, le froid eſt très-vif ; le Fleuve S. Louis & les autres Rivieres y ſont ordinairement tellement glacés, qu'on peut y paſſer en voiture comme ſur le terrein le plus ſolide.

Cependant malgré les incommodités du froid, cette ſaiſon eſt préférable à l'été, parce qu'alors on ne manque dans cette Province ni de gibier de toute eſpéce, ni de bœuf & de chevreuil : dans l'été au contraire on eſt privé de ce ſecours, & l'on eſt alors réduit au poiſſon, qui à la vérité ne manque point, ainſi qu'aux fruits & aux légumes du pays, qui ſont alors en abondance. Mais les ſalades y deviennent alors fort rares, parce que les chaleurs les font monter très-vîte.

Cette ſaiſon de l'été dure à la Louiſiane depuis le mois de Mars juſqu'en Septembre, accompagnée de chaleurs fort grandes, qui ſouvent ſont ſuivies d'orages très-violens. Ces orages ſont ordinairement accompagnés de grêle & de tonnerres d'autant plus effrayans, que le pays n'étant compoſé que de bois,

de lacs, de collines ou écors, & de bas fonds, les coups répetés par les échos semblent être continuels. En l'année 1737. il tomba à la Nouvelle Orléans le jour du Dimanche des Rameaux de la grêle, dont les grains étoient aussi gros que des œufs de poule.

Une autre incommodité de l'été dans ce pays, est que les nuits mêmes y sont aussi chaudes que le jour, & qu'on y est exposé à des coups de Soleil si ardens & si vifs, qu'on a vû des personnes qui en sont mortes, d'autres à qui la peau est tombée d'un bout à l'autre dans l'endroit où ils ont été frappés. Cependant si l'on est secouru à propos & dans le moment, il est facile d'y remédier; ce qui peut se faire de deux manieres. Si c'est sur la tête qu'on a reçû le coup de Soleil, on prend un gobelet de cristal plein d'eau fraîche, & l'on renverse le gobelet sans répandre l'eau sur l'endroit qui a été frappé du Soleil, de maniere qu'en le serrant fortement, l'eau y reste sans s'épancher. L'ardeur du coup se communique à l'eau, qu'on voit boüillir dans le gobelet; ce qui appaise le feu, & adoucit

beaucoup la douleur qui ne manque jamais d'accompagner cet accident.

Mais pour en guérir ſûrement, on ſe ſert d'un autre reméde plus prompt & plus efficace ; ce ſont des feuilles d'une plante qui porte des boutons garnis de petites pointes très-fines & fort aiguës, qui s'attachent aux bas, aux habits, en un mot à tout ce qu'ils touchent : on appelle ces boutons *appemace*. Lorſqu'on a reçû un coup de Soleil, on applique ſur le front de ces feuilles qui ſont velues, & elles ont la vertu non-ſeulement d'arrêter l'inflammation, mais encore d'enlever la douleur de tête. Je crois pouvoir en parler d'autant plus affirmativement, que j'en fis l'expérience moi-même en 1736. Ces *appes* ou boutons renferment chacun deux petites amandes, dont les Perroquets ſont très-friands : elles ſont fort huileuſes, & je me ſouviens d'avoir connu à la Nouvelle Orléans un certain Baron du Crenet, qui en tira de l'huile qui étoit fort douce & très-bonne.

Je finis ce Chapitre, en obſervant que dans ce pays de la Louiſiane on ne connoît preſque point d'Automne : des

chaleurs brûlantes de l'été on passe aussitôt vers la mi-Septembre aux gelées blanches; ce qui n'empêche cependant point qu'on n'éleve alors dans les jardins toutes les salades de la saison, telles que chicorée, céleri, &c.

CHAPITRE III.

Des Terres de la Louisiane, & de leur qualité.

J'Ai déja dit que dans cette Province, à remonter depuis l'embouchure du Fleuve jusques vers la *Pointe coupée*, on ne trouve gueres que lacs & que marais formés par les débordemens du Fleuve; aussi peut-on regarder ce terrein comme n'étant, pour ainsi dire, que l'égoût des eaux du pays d'en-haut. De-là vient que pour se garantir de l'inondation, ceux des habitans qui sont au voisinage de la Capitale, comme les Allemans à dix lieues, les Chaouachas à six, les Cannes brûlées à cinq, les Chapitoulas à

deux, les Jésuites mêmes à un quart de lieue, sont obligés de pratiquer des levées, ou élévations de terre assez hautes & assez larges. Derriere ces levées on creuse un fossé servant à recevoir les eaux qui peuvent transpirer au travers des terres; & de ce fossé partent de distance en distance différens canaux, destinés à faciliter l'écoulement des eaux dans la profondeur des terres, ou dans les Ciprieres qui bordent le Fleuve, comme je le dirai dans la suite. Comme il se trouve beaucoup d'écrevisses dans ce pays, il n'est pas rare qu'elles percent ces levées pendant la nuit; on s'apperçoit le matin qu'elles y ont travaillé, lorsqu'on y voit des espéces de petites fontaines d'eau qui jaillissent. Alors il faut avoir la précaution de remédier promptement au dégât qu'elles ont fait, sans quoi la levée venant insensiblement à crever, sa réparation deviendroit un ouvrage pénible, à cause de la rapidité des eaux qui s'écoulent, & qui emportent tout avec elles.

On conçoit par ce que je viens de dire, que ce terrein ne peut être des meilleurs: aussi n'a-t-il que huit

à neuf pouces de bonne terre un peu noirâtre ; au-deſſous on ne trouve qu'une terre graſſe, qui ſert à faire de la brique & de la thuile. Cependant tout mauvais qu'eſt ce terrein, ceux qui y ſont établis ne laiſſent pas d'en tirer un grand avantage, en ce que les terres y étant inondées pendant trois mois, elles deviennent par-là très-propres à produire le ris, eſpéce de froment qui, comme chacun ſçait, ne vient bien que le pied dans l'eau. C'eſt une bonne manne pour les Habitans, qui en font du pain, commme je le dirai dans la ſuite. Il eſt vrai que l'on cultive outre cela à la Nouvelle Orléans toutes les mêmes plantes qui croiſſent dans le pays d'en haut ; mais outre qu'elles n'y ont jamais la même qualité, elles coûtent toujours beaucoup de peine aux Eſclaves, & autant d'embarras au Maître, qui eſt obligé d'y donner des ſoins & une attention extrême.

Les terreins au contraire qui ſont ſitués vers le haut du Fleuve, n'étant point ſujets à l'inondation, ſur tout ceux qui ſont éloignés du rivage & élevés ſur des hauteurs ou écors, ſont

tous excellens à cultiver. Tels sont les terreins du *Bâton rouge*, de la *Pointe coupée*, des Natchés, des Arcanças, des Yazoux, &c. Il est vrai que ceux qui y sont établis n'ont pas l'avantage de pouvoir semer du ris, comme on le fait dans les terreins d'en bas ; mais en revanche, outre que ce qu'ils recueillent sur leurs terres est toujours d'un bien meilleur goût que ce qui croît dans l'eau, ils ont la facilité de pouvoir élever sans peine & presque sans soin le mahi, qui n'est pas moins utile que le ris dans cette Province, le tabac, l'indigo, les féves, patates, giraumons, melons d'eau & autres plantes. La terre qui est noire & très-excellente dans tous ces endroits, les y porte toutes presque sans culture, comme elle y produit naturellement de l'oseille, de l'estragon, des oignons, des champignons, des morilles, &c.

CHAPITRE IV.

Des Plantes, Fruits, Légumes & Herbes potageres, qui croissent dans ce Pays.

ON trouve à la Louisiane, ainsi qu'en France, des plantes, herbes & légumes de toute espéce, des choux de plusieurs sortes, même des choux-fleurs, des laituës romaines, chicorée, céleri, raves, radix, &c. il y croît aussi des pois de toute sorte, de même que des haricots, féves de marais, féves appalaches, & autres nommées féves de quarante jours, parce qu'elles sont dans leur maturité & bonnes à cueillir quarante jours après avoir été semées.

Au mois de Juin, & vers la S. Jean-Baptiste, on commence dans ce pays à manger le raisin, qui est alors parfaitement mûr; & si dans les premiers jours de Juillet on taille de nouveau la vigne, comme on l'a fait au com-

mencement de Janvier, il est certain qu'elle repoussera non-seulement de nouvelles branches, mais même des grapes, dont le fruit sera mûr au commencement d'Octobre : c'est une expérience que l'on a faite plusieurs fois, & qui a toujours réussi. On trouve aussi communément dans les bois, & même le long des rivages du Fleuve S. Louis, des pampres de vigne, qui sans soin & sans culture portent du raisin blanc & noir, mais d'un goût piquant & fort aigre, & qui n'est propre qu'à faire du verjus. On y voit encore une autre espéce de vigne qui rampe, & dont les feuilles sont fort larges. Au lieu de grapes, celle-ci ne produit que des grains séparés les uns des autres, qui sont gros comme nos plus grosses cerises. La couleur en est blanche, & la peau fort dure ; mais en les cassant sous la dent, on les trouve d'un goût assez sucré. Chaque grain ne renferme que trois pepins. Je ne dis rien ici des autres fruits qui croissent dans ce pays ; j'aurai occasion d'en parler, lorsque je traiterai des arbres fruitiers qu'on y rencontre.

C'est aussi vers la S. Jean, que dans

cette Province on commence à cueillir des melons d'eau qui n'y ſont pas rares, & qui durent juſqu'aux gelées blanches. On leur donne ce nom, parce qu'en les mangeant, il ſemble que l'on preſſe dans ſa bouche une éponge imbibée de vin d'Alicant : car l'eau en eſt très-vermeille, & d'un goût exquis. Il y a de ces melons d'eau qui peſent juſqu'à vingt livres ; la peau en eſt d'un très-beau verd. Après les avoir coupés par tranches vers la côte, on trouve l'épaiſſeur d'un bon pouce d'une chair blanchâtre ; le reſte eſt d'une belle couleur de roſe, ſemé de diſtance en diſtance de petites caſes qui renferment une graine platte & noire. Ce fruit eſt fort rafraîchiſſant & très-ſain ; auſſi eſt-il d'un grand ſecours dans ce pays qui eſt fort chaud, non-ſeulement pour les perſonnes en ſanté, mais encore pour les malades. On cueille ces melons le matin avant que le Soleil ſoit levé, & on les porte chez ſoi où on les met à l'ombre ; de cette maniere ils conſervent parfaitement leur fraîcheur, qu'ils communiquent enſuite à ceux qui les mangent. En Juin, Juillet & Août on a auſſi des melons François,

d'un meilleur goût que ceux d'Angers, ainſi qu'une autre eſpéce qu'on appelle melons Anglois, qui quoiqu'aſſez bons, ne ſont cependant pas de l'excellence des premiers, & ont la chair toute blanche.

On ſeme auſſi dans ce pays des navets, qui y viennent parfaitement bien, ſur-tout du côté des Natchés, où ils ſont beaucoup meilleurs que partout ailleurs. On y recueille encore des citrouilles, ainſi que des giraumons, eſpéce de potirons, dont il y a de deux ſortes, les uns ſans côtes qui ont la peau fine, les autres à groſſes côtes qui ſont très-durs, & qu'on ne peut couper qu'à coups de hache. Ces derniers cuits au four ſont un excellent manger. Il y a de même beaucoup de concombres, dont on fait des cornichons; & l'on y trouve des callebaſſes douces, qu'on met au pot ou qu'on mange en ſalade. Lorſqu'elles ſont encore jeunes & tendres, ſi après en avoir ôté la peau & les avoir coupées par tranches très-minces, on les fait ſecher à l'ombre, on peut les conſerver enſuite, & s'en ſervir dans les ſauces & dans les ragoûts; on les prendroit alors pour de véritables mouſſerons.

Le terrein de la Louisiane produit encore en abondance des artichaux, du houblon, du cresson alenois & du cresson sauvage, du persil, du cerfeuil, de l'appétit, de l'oseille, de l'ognonette ou petit oignon, de l'ail, de la bourse tte, &c. Ces plantes & ces légumes dont j'ai parlé jusqu'ici dans ce Chapitre, n'ont point besoin pour croître des soins & de l'industrie d'un Jardinier habile & expérimenté : quelques graines répandues négligemment sur le terrein & à l'aventure produisent presque sans culture des légumes en abondance ; plusieurs même des plantes que j'ai nommées croissent naturellement dans les bois & dans les prairies, ainsi que l'estragon, les fraises, le gingembre, le millepertuis, les vulnéraires & mille autres simples utiles à la médecine. On y trouve aussi toutes les fleurs que nous avons en France, comme les lys, les anémones simples & doubles, les roses, les œillets, & beaucoup d'autres dont l'espéce nous est inconnue. Enfin dans l'Automne & vers le mois de Novembre, lorsqu'on a mis le feu dans les prairies, s'il vient à pleuvoir là-dessus, on voit aussi-tôt sortir de terre, non

pas dans des cantons seulement, mais par-tout, des champignons en abondance pour le moins aussi bons que le sont les nôtres. On trouve aussi à foison dans les forêts parmi les feuillages pourris de belles & longues morilles, ainsi qu'une espéce de champignons qui croissent sur le bois de frêne ou de liar pourri, & qui cuits dans l'eau & accommodés en fricassées, ressemblent à de véritable gras-double.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des plantes ou légumes qui sont connus dans notre Europe, & qui croissent également dans ce nouveau Monde; la Louisiane en a encore d'autres qui lui sont particuliers, ou qu'elle cultive avec succès, & qui méritent d'autant plus notre attention, que les Habitans de ce pays en tirent beaucoup d'avantage. Tels sont entr'autres le ris, le mahi, le tabac & l'indigo, dont je remets à parler dans des Chapitres particuliers; je finis celui-ci par des remarques sur quelques plantes ou fruits, qui ne sont pas beaucoup moins utiles à cette Province.

Une de celles qui y viennent le mieux & dont nos François font le plus d'usage, ainsi que les Sauvages, est une es-

pèce de pomme de terre qu'on appelle Patate. Il s'en trouve de la grosseur du gras de la jambe & d'un demi-pied de longueur ; quelques-unes pesent plus de huit livres ; d'autres sont rondes ; car on en voit de toutes sortes d'espéces. Pour les planter, on prépare d'abord dans un grand terrein des buttes de terre faites en pain de sucre, grandes & spacieuses par le bas, & ayant par en haut à peu près la largeur d'une forme de chapeau. On prend ensuite des patates, de celles qu'on a recueillies & gardées d'une année à l'autre : on les coupe par morceaux petits ou grands, peu importe ; il suffit qu'il y reste un peu de peau : on les plante dans toutes ces différentes buttes, un au haut, & sept ou huit autour de chaque butte ; & peu de tems après ces morceaux plantés poussent à l'endroit où la peau est restée, des racines & des tiges, qui sortant de terre, se divisent en une infinité de lianes distinguées par plusieurs nœuds, d'où partent autant de feuilles faites en cœur, & des espéces de pates ou racines. Ces feuilles cuites & accommodées à la sauce blanche sont assez agréables, & ont à peu près le goût

de nos épinards. Vers la fin de Mai on n'apperçoit plus le terrein ſur lequel les patates on été plantées ; il eſt tout couvert des lianes & des feuilles qu'elles ont pouſſées. Ces premiers plans ſont ordinairement d'environ huit à neuf cens buttes : vers la fin de Juin on choiſit un terrein plus vaſte, où l'on prépare d'autres buttes en plus grand nombre, quelquefois juſqu'à deux mille & plus ; & lorſque le tems eſt devenu favorable, c'eſt-à-dire, quand il a plû, on prend de ces lianes du premier plant que l'on coupe à peu près de la longueur du bras, de façon qu'à chacune il reſte deux nœuds & deux pattes : enſuite on découvre les buttes, en y faiſant un trou en forme de calotte d'un chapeau renverſé, & l'on y place en croix double quatre de ces lianes qui forment huit tiges ; après quoi on remplit le trou de terre, de ſorte que ces tiges forment une eſpéce de couronne autour de chaque butte. Ces lianes reprennent racine, & pouſſent en terre des patates, comme les premieres, & hors de terre d'autres lianes garnies de leurs feuilles. Les patates du premier plant ſont bonnes, mais moins que celle

celles qui proviennent de la liane ; celles-ci ont un goût beaucoup meilleur & plus sucré. On cueille ordinairement les premieres à la S. Louis, les autres après les premiéres gelées blanches ; & on les conserve sans façon en monceau dans une chambre ou dans un grenier comme des pommes : cependant parmi les Habitans, quelques-uns sont dans l'usage de les couvrir de paille de ris. Les patates qui croissent dans les terres qui ne sont point sujettes à l'inondation, sont beaucoup plus agréables que les autres ; mangées cruës, elles ont à peu près le goût des marons ou des châtaignes cruës. C'est une très-bonne nourriture pour les Esclaves, un fruit même qui se sert sur les bonnes tables parmi les François, & un passe-tems en hiver pour les Soldats, qui lorsqu'ils sont de garde, s'amusent à les faire cuire sous la cendre ; elles ont alors le même goût qu'une pomme de reinette cuite. On en fait aussi cuire au four, ou sur le feu avec très-peu d'eau ; d'autres en font des confitures qui sont fort bonnes : quelques personnes en ont tiré de l'eau-de-vie ; pour moi je puis assûrer que j'en ai fait une boisson, qui ne le cé-

doit en rien au meilleur cidre de Normandie. Je ne doute nullement que ſi l'on en plantoit en France, elles n'y vinſſent parfaitement bien ; ce ſeroit un très-bon aliment, tant pour le riche que pour le pauvre.

On trouve auſſi en quelques cantons de la Louiſiane des petites pommes de terre oblongues, qui ne ſont pas plus groſſes que des petites noix. Quoique pâteuſes, elles ne ſont point mauvaiſes étant cuites dans l'eau & mangées à l'huile : c'eſt la ſauce à laquelle les Sauvages les mettent.

Il y a encore dans cette Province un certain petit fruit qui croît dans de petites buttes de terre que l'on fait exprès ; on le nomme Piſtache. C'eſt une véritable petite amande longue & ronde, couverte d'une peau ou eſpéce de parchemin tendre & velu : ces amandes ſont jointes en terre les unes aux autres par des eſpéces de petits filamens déliés. Ce fruit ne vaut rien, lorſqu'il eſt frais cueilli ; il n'a alors que le goût d'une féve aſſez fade : mais grôlé ou ſéché dans les cendres chaudes, il acquiert une ſéchereſſe qui le rend aſſez agréable. J'ai connu des perſonnes qui s'en

sont servies en guise de cacao pour faire du chocolat ; elles y ont réussi au point de tromper même les connoisseurs.

Dans les bois & les forêts immenses dont tout ce pays est couvert, il se trouve des cantons entiers & très-vastes, qui ne sont remplis que de hautes & belles cannes ; ce sont des espéces de roseaux fort durs. On croit communément que les terres où elles croissent sont les meilleures ; & l'on a raison, puisqu'elles ne viennent point dans l'eau. On fait dans le pays plus d'un usage de ces cannes. Après avoir défriché un terrein qui en est planté, & y avoir mis le feu pour le nétoyer, les souches repoussent par-ci par-là plusieurs rejettons, qu'il est facile d'arracher avec la main : on en fait des bottes ou paquets, on les fait cuire dans de l'eau, & après qu'elles sont égoutées, étant servies à la sauce blanche ou à l'huile, on jureroit que ce sont de véritables asperges : il y a cette seule différence, que dans les asperges il n'y a de bon que le verd ; au lieu qu'on ne mange que le blanc de ces cannes. Leur graine ressemble à de l'avoine ; & dans quelques disettes les Esclaves Negres en ont fait du pain, &

s'en sont nourris. Enfin des racines de ces cannes on fait de très-jolies badines; en 1720. on en apporta beaucoup en France, où elles furent fort à la mode : plus les nœuds sont serrés, & plus elles sont estimées.

CHAPITRE V.

Du Ris & du Mahi, & de la maniere d'en faire du pain.

J'Ai déja observé que le ris ne vient bien que le pied dans l'eau; ainsi lorsque l'on en a ensemencé un terrein, on a soin d'arrêter l'écoulement par un des bouts, afin que l'eau s'y répande & couvre le champ. En cet état le ris germe, prend racine, pousse des tiges & fleurit. Alors on retire les eaux de dessus le terrein, afin de donner au grain la facilité de mûrir & de sécher; ce qui se fait en dix ou douze jours. Pendant tout ce tems-là il faut avoir la précaution de tenir autour du champ un Negre ou deux, pour frapper con-

tinuellement sur des poëles ou des chaudrons, afin d'écarter une multitude prodigieuse d'étourneaux qui s'y assemblent, & qui sont si friands de ce grain, qu'en deux jours ils en détruiroient un arpent entier. Lorsque le ris est sec, on le coupe avec la faucille, on le met en botte & on le serre pour le battre dans un tems convenable. Après cette premiere récolte, au lieu de labourer le terrein, on y ramene l'eau : le ris repousse aussi beau qu'il étoit d'abord ; & l'on fait une seconde récolte, quelquefois même une troisiéme. Il est vrai que le grain qu'on a recueilli la premiere fois, est toujours plus gros & mieux nourri. Telle est la maniere de cultiver le ris ; voici celle d'en faire du pain.

Après avoir battu le ris & l'avoir séparé de la paille, il faut encore l'*écaler*, c'est-à-dire, le nétoyer de cette peau dure qui l'enveloppe. On se sert pour cela d'un gros tronçon de bois de deux à trois pieds de longueur, que l'on a creusé en guise de mortier de la profondeur d'environ un pied & quelques pouces, ce qui se fait par le moyen du feu. En même tems on prépare un pi-

lon de dix à douze pieds de long, gros & pesant par le bout d'en haut, & diminuant ensuite proportionnellement de façon que par en bas on puisse le tenir avec la main. En laissant tomber ce pilon dans la pile où l'on a mis du ris en paille, & continuant l'opération, à force d'être battu & agité, la peau qui couvre le grain s'enléve; on le vanne alors, & le ris se trouve net. On avoit établi autrefois à la Nouvelle Orléans un moulin à *écaler* le ris; mais il a été abandonné, parce que, soit par le défaut de la meule ou autrement, le grain qui en sortoit étoit toujours plein de sable & de gravier.

Quand on a une quantité de ris net suffisante pour faire de la farine, on commence par le laisser tremper dans de l'eau tiéde depuis le soir jusqu'au lendemain matin. On le fait ensuite égouter sur une table ou sur tout autre plan incliné; & lorsqu'il est bien sec, une Esclave prépose à cet office le remet dans cette pile de bois dont j'ai parlé, & à grands coups de pilon le réduit en farine, qu'elle passe à mesure par des tamis très-fins faits de cannes que fabriquent les Sauvageſſes, comme

je le dirai dans la suite. Cette farine est d'une blancheur à éblouir ; mais quoique très-fine & très-déliée, elle ne peut se lier ni se paîtrir ainsi que la farine de froment, parce qu'elle est toujours rude au tact comme le sable, qu'on a beau mouiller sans qu'il soit possible de le réduire en corps. Pour y parvenir, on est obligé de faire cuire dans beaucoup d'eau une certaine quantité d'autre ris, que l'on renverse dans cette farine aussi-tôt qu'il est réduit en bouillie : on paîtrit ensuite le tout, & l'on y met du levain ; mais en levant, cette pâte devient toute liquide, & il seroit impossible d'en former des pains, si l'on ne s'y prenoit de la maniere suivante. Quand le four est chaud & bien nétoyé, on met un peu d'eau dans une casserole, & ensuite de cette pâte de ris, que l'on couvre de quelques feuilles de choux ou de latanier. On enfourne alors la casserole emmanchée d'une longue perche, on la renverse sens-dessus-dessous ; & la pâte en forme de pain rond tombe dans le four, où l'ardeur dont il est embrasé la retient dans le même état. Telle est la maniere de faire le pain de ris ; il est excellent, & n'est

pas moins recherché des François que que des Esclaves.

Il en est de même du pain de mahi, qui se fait aussi de la même maniere. Il y a seulement cette différence, qu'au mahi on ne perd point la paille, comme au ris, quand on le pile pour le réduire en farine. On la ramasse proprement en le vannant, on la fait tremper dans de l'eau, on la passe au travers d'un linge en la pressant, & elle rend l'eau aussi blanche que du lait: on la met sur le feu avec un peu d'huile ou de sain-doux; & tournant toujours avec une cuiller, on fait une excellente bouillie.

Peu de gens ignorent ce que c'est que le mahi; c'est ce que nous appellons en France bled de Turquie: il y a cette seule différence, qu'en France ce grain ne rend qu'une farine jaune; au lieu que la farine de celui qu'on cultive à la Louisiane, est aussi blanche que celle du plus beau froment. Le mahi pousse des épis gros comme le poing, dont quelques-uns portent jusqu'à trois cens grains & plus, arrangés horisontalement sur l'épi, & gros comme des pois; d'où l'on peut juger quelle est la bonté

infinie du Créateur, puisque d'un seul pied de mahi qui peut produire sept à huit épis, & qui provient d'un seul grain, sa Providence toujours admirable sçait en tirer deux à trois mille.

On distingue deux sortes de mahi, dont l'un est propre à faire de la farine, & l'autre non : ce dernier a le grain tout rond ; l'autre l'a un peu plus plat, & se distingue par une espéce de coup d'ongle ou de raînure qui regne sur toute la longueur des grains. L'un & l'autre a son usage, & sert également à la nourriture des Sauvages, des Negres, des François & des Voyageurs ; on peut les apprêter en quarante-deux manieres, dont chacune a son nom particulier. Il est inutile que j'entre ici dans le détail de toutes ces différentes façons que l'on peut donner au mahi : il suffit d'apprendre aux Lecteurs qu'on en fait du pain, de la bouillie, de la farine froide, de la farine grolée, du bled boucané, ou séché au feu & à la fumée, qui étant cuit, a le même goût que nos petits pois, & est aussi sucré. On en fait encore ce qu'on appelle *le grut* ; c'est-à-dire, qu'en le battant & le broyant pendant quelque tems dans

une pile de bois avec un peu d'eau qu'on y mêle, on en ôte la peau ou enveloppe dont il est couvert. Ce grain ainsi concassé & séché se transporte fort loin, & se conserve parfaitement; le plus fin qui reste, sert à faire *la sagamité*, qui est une espéce de bouillie cuite avec de l'huile ou de la viande: c'est un aliment très-bon & fort nourrissant.

CHAPITRE VI.

Du Tabac, de la maniere de le cultiver & de le faire.

LEs terres de la Louisiane sont aussi propres qu'on puisse le souhaiter pour la culture du tabac; & sans mépriser celui qui croît en plusieurs autres pays où l'on en éléve beaucoup, j'ose dire sans chercher à en imposer, que celui des Natchés surpasse en bonté le tabac même de la Virginie & de S. Domingue. Je dis celui des Natchés, parce que le terrein de ce poste paroît être

plus favorable que tout autre à la culture de cette plante : cependant il faut convenir qu'il y a bien peu de différence entre le tabac qu'on y recueille, & celui qui croît dans quelques autres cantons, à la Pointe coupée, par exemple, aux Naquitoches, & même à la Nouvelle Orléans ; mais soit à cause de l'exposition ou de la bonté du terrein, on ne peut nier que celui des Natchés & des Yazoux ne soit préférable à tous les autres. Voici la maniere de le cultiver & de le fabriquer, telle qu'elle est en usage dans cette Province.

C'est dans les mois de Décembre, de Janvier & de Février, qu'on seme le tabac sur des planches de terre qu'on a préparées à cet effet avec la pioche ou avec la bêche ; & parce que la graine en est d'elle-même assez fine & assez menue, on la mêle avec de la cendre, afin qu'elle soit plus clair semée. On polit ensuite les planches avec le rateau ; & l'on marche sur cette terre ensemencée, ou bien on la bat avec une planche, afin que la graine prenne plus vîte. Elle ne commence à lever qu'un mois après, & même quelquefois da-

vantage ; & alors on doit avoir ſoin de couvrir les planches avec des paillaſſons ou des écorces de Cipres, pour mettre la plante à l'abri des gelées blanches, qui dans cette ſaiſon ſont aſſez fréquentes. Enfin lorſqu'elle eſt levée, elle pouſſe & croît inſenſiblement. Il y en a de deux ſortes : l'une a la feuille longue & pointue ; l'autre l'a ronde & un peu velue : cette derniere eſpéce eſt préférable à la premiere.

A la fin d'Avril, & vers la S. George, la plante ayant quatre feuilles, on choiſit les pieds les plus forts que l'on tire de terre. On tend en même-tems ſur un autre terrein un cordeau, le long duquel on plante ces pieds de tabac arrachés à trois pieds de diſtance les uns des autres : on ſe ſert pour cela d'un plantoir de bois, quelquefois du doigt, avec lequel on fait un trou où l'on met le pied de tabac ; après quoi par le moyen d'un ſecond trou qu'on fait à côté, on ſerre doucement la plante, & on laiſſe ce ſecond trou ouvert pour recevoir l'eau qui doit l'arroſer. Le tabac étant ainſi tranſplanté, il faut le viſiter exactement ſoir & matin, parce qu'il ſe forme au pied des

vers de terre qui sont noirs, & qui rongent l'œil de la plante. Si l'on en voit de rongées, comme cela arrive quelquefois, il faut aussi-tôt chercher cet insecte qu'on ne manque point de trouver enfoui dans la terre, & l'écraser; après quoi on replante à côté un autre pied.

Je n'ai point dit qu'avant cette transplantation il fût nécessaire d'arroser le terrein, parce que pour cela on a ordinairement l'attention de choisir un tems de pluie, & quand le tabac est transplanté, il suffit de l'arroser trois fois pour l'aider à reprendre racine. Il n'est pas besoin non plus d'aucune préparation pour le terrein; on se contente seulement de remuer la terre de quatre pouces en quarré autour de la plante.

Quand le tabac est parvenu à quatre ou cinq pouces de hauteur, on le sarcle, & l'on purge le terrein de toutes les mauvaises herbes; en même-tems on chausse & on butte chaque pied. On réitere la même opération, lorsqu'il a un pied & demi: enfin quand la plante a huit à neuf feuilles & s'apprête à monter en fleur, on lui coupe

la tête ; ce qui s'appelle *châtrer* : cette amputation lui fait pousser des feuilles plus longues & plus épaisses. C'est alors qu'il faut redoubler de soin & d'attention, visitant son champ de tabac pied à pied & feuille à feuille, parce qu'alors chaque feuille en repousse d'autres, qu'il faut casser ; c'est ce qui se nomme *ébourgeonner*. Outre cela c'est dans ce tems là qu'il se forme sur ces plantes des chenilles vertes grosses comme le doigt du milieu de la main & aussi longues, qui en une nuit mangeroient en entier un pied de tabac.

Après tant de soins & tant d'inquiétudes, on n'est pas encore au bout de ses travaux ; c'est alors que tandis que les feuilles du tabac acquierent leur maturité, il faut préparer, si l'on n'y a pas pourvû d'abord, un lieu propre pour le pendre & le faire sécher : c'est ce qu'on appelle un Hangar. Nos Charpentiers sont stylés en France à cette espéce de bâtiment, & sçavent comment il faut s'y prendre pour le construire ; la maniere de la Louisiane est plus grossiere peut-être, mais en même-tems plus expéditive, & du moins aussi commode pour les usages auxquels

ces bâtimens son destinés : j'en parlerai dans la suite de ces Mémoires. L'hangar étant prêt, il faut attendre que le tabac soit à sa maturité, & en état d'être coupé. C'est ce que l'on connoît, lorsqu'avant Soleil levé prenant avec les deux doigts la feuille en biais, & la serrant un peu, elle se casse d'elle-même ; les connoisseurs n'ont pas besoins de cette épreuve, & sçavent le tems de la coupe au premier coup d'œil.

Ce tems étant enfin arrivé, on coupe les pieds de tabac le plus près de terre qu'il est possible ; ce qui doit se faire en pied de Biche, & d'un seul coup de couteau : on les laisse ensuite étendus quelque tems sur le terrein, afin que les feuilles ayent le tems de s'amollir, & qu'elles ne se cassent point lorsqu'on transporte le tabac à l'hangar. Y étant arrivé, on suspend les pieds par couples de deux pieds ensemble d'abord aux premieres perches d'en haut, continuant ainsi de suite, & descendant d'étage en étage, & l'on a soin que les pieds ainsi suspendus soient éloignés entr'eux d'environ deux pouces, & qu'ils ne se touchent point,

de peur qu'ils ne se pourrissent. On remplit ainsi tout l'hangar de tabac, & on l'y laisse suer & sécher. Après cette opération, les Esclaves sarclent & nétoyent le terrein d'où le tabac a été enlevé; & le maître visite avec soin chaque pied, qui ne manque point de repousser plusieurs rejettons en couronne. Il abbat tous ceux qui ne lui conviennent pas, & n'en conserve qu'un seul qu'il cultive, & dont il prend le même soin que du premier. Avec cette attention il fait une seconde récolte sur le même terrein, & quelquefois une troisiéme. Il est vrai que le tabac de ces dernieres coupes ne monte jamais si haut que celui de la premiere; mais il est toujours fort bon.

Quand on veut avoir du tabac en carottes, on ne doit pas attendre que les feuilles soint parfaitement séches; mais dès qu'elles ont acquis une couleur d'un jaune brun, quoique la côte soit encore verte, on détache les pieds de tabac des perches où ils sont suspendus, on en ôte les feuilles qu'on entasse les unes sur les autres, & l'on jette dessus une couverture de laine, afin de leur donner le tems de suer; à l'égard

de la tige, on la jette comme inutile. On travaille ensuite à écôtonner ces feuilles, c'est-à-dire à les détacher de leur côte du milieu, qu'on jette encore comme n'étant propre à rien; & l'on met à part les feuilles les plus longues & les plus larges, & d'un beau noir brun, que l'on conserve pour servir d'enveloppe & de couverture aux carottes. Après cela, selon le nombre de carottes que l'on veut avoir, on prépare autant de morceaux de grosse toile de la largeur de huit pouces au moins & d'un pied de long; on les étend par terre, on arrange dessus en travers ces belles feuilles qu'on a choisies, & par dessus celles-ci on met d'autres feuilles en long à poignées, & telles qu'elles se présentent, ayant soin d'en mettre toujours plus au milieu qu'aux deux bouts. On roule ensuite ces feuilles avec celles qui leur servent d'enveloppe, & on les couvre de ces morceaux de toile dont j'ai parlé, qu'on attache au milieu & aux deux bouts avec des liens de tilleul. Quand on en a fait ainsi environ une douzaine, selon le nombre d'Esclaves que l'on a, les Negres serrent ces carottes de toutes leurs for-

ces avec une corde grosse comme le petit doigt de la main, & qui a ordinairement quinze à seize brasses de longueur : ils réiterent cette opération jusqu'à trois fois, & par ce moyen les carottes acquierent la plus grande dureté. Pour les tenir en cet état, on met autour des lianes, ou même de la ficelle.

Mais depuis le tems de la Compagnie des Indes, on ne s'amuse plus dans le pays à mettre le tabac en carotte, si ce n'est pour son propre usage ; on en traite en manoque, c'est-à-dire, en feuille, & on le transporte ainsi en France dans des boucauds, d'où il est remis aux manufactures de la Ferme générale. Voici la maniere de mettre le tabac en manoque.

On attend d'abord que les feuilles & les côtes soient parfaitement séches : ensuite lorsque le tems devient humide, soit qu'il pleuve ou qu'il fasse du brouillard, on détache les pieds de tabac suspendus sous l'hangar, & on les éfeuille l'un après l'autre ; ce qui se fait en prenant le pied de la main gauche, & passant l'autre le long de sa tige pour en arracher les feuilles : on

continue jusqu'à ce qu'on en ait plein la main ; & c'est cette poignée de feuilles de tabac qu'on appelle manoque. Pour contenir ces feuilles ensemble & ferrées, on ne se sert point de lianes ou de cordes, mais d'une autre feuille de tabac qu'on attache autour à l'endroit qu'on a pressé avec la main. Cette opération étant finie, on choisit un lieu bien fermé, où l'on met en pile les unes sur les autres toutes ces manoques, afin qu'elles suent ; & pour les y exciter d'autant plus, on met par dessus des couvertures de laine, que l'on charge encore de planches ou madriers. Mais il faut alors avoir grand soin que le tabac ne s'échauffe point trop, & ne prenne point feu ; ce qui pourroit fort bien arriver : c'est pourquoi on a l'attention de découvrir ces piles de tems en tems, & de jetter les manoques deça & delà pour leur faire prendre l'air. On les remet ensuite en pile, & l'on continue jusqu'à ce que l'on n'y sente plus de chaleur ; alors on peut les arranger dans des boucauds, & les transporter par-tout où l'on en a besoin, sans craindre que le tabac s'échauffe ou se pourrisse.

CHAPITRE VII.

De l'Indigo ; maniere de le cultiver & de le tirer.

ON fait de l'Indigo dans toute cette Colonie, j'entens chez tous les Habitans qui ont un aſſez grand nombre d'Eſclaves pour l'élever & le préparer. Car cette pierre bleuë à laquelle on donne ce nom & dont on fait tant d'uſage, ne ſe tire point de quelques mines ou carrieres, comme des perſonnes peu inſtruites l'ont imaginé ; c'eſt l'extrait & la production d'une plante, que l'on cultive ainſi que toutes les autres. La graine en eſt petite, longuette & dure à caſſer. Après avoir ſarclé le terrein ſur lequel on veut faire venir l'Indigo, & l'avoir nétoyé des mauvaiſes herbes, on fait en terre avec une pioche ſur une ligne droite de petits trous éloignés entr'eux d'environ cinq travers de doigt ; c'eſt la meilleure maniere, quoique d'autres le ſement

en rayons : On met ensuite dans chacun de ces trous cinq ou six grains de cette semence, qui quand elle est levée, donne une feuille à peu près semblable à celle du buis, mais un peu plus longue, plus large, moins épaisse & dentelée. Lorsque la plante a cinq à six pouces de hauteur, on a soin de remuer la terre tout autour, & en même-tems de la purger des mauvaises herbes. Enfin lorsqu'elle est parvenue à trois pieds & demi de hauteur ou environ, c'est signe qu'elle a acquis sa maturité ; ce qui se reconnoît encore, lorsque prenant plein la main de cette herbe & la serrant, elle craque.

Avant que de la couper, on prépare d'abord pour la recevoir un lieu couvert d'environ vingt-cinq pieds d'élévation, ainsi qu'on l'a fait pour le tabac ; c'est ce qu'on appelle l'*Indigoterie*. Dans ce bâtiment on arrange trois cuves appuyées l'une sur l'autre à différens étages, dont la plus élevée doit être la plus grande ; celle du milieu est quarrée & la plus profonde ; la troisiéme d'en bas est la plus petite.

Après ces précautions, on coupe

l'Indigo ; & lorsqu'on a plusieurs brassées ou fagots de cette herbe, autant qu'on juge qu'il en faut pour faire une cuvée, on en emplit la cuve d'en-haut au moins aux trois quarts ; après quoi on verse de l'eau par-dessus jusqu'à ce que la cuve soit pleine, & on y laisse tremper l'herbe, afin qu'elle se pourrisse : c'est ce qui a fait donner à cette cuve le nom de *Pourriture*. Pendant trois ou quatre heures que l'herbe emploie à se pourrir, la vertu de la plante se répand dans cette eau, & quoique verte, lui communique une couleur bleuë.

Au bas de la grande cuve, & du côté qui porte sur celle du milieu qui, comme je l'ai dit, est quarrée, est un trou assez grand bouché d'un bondon : on l'ouvre lorsqu'on juge que la plante est pourrie suffisamment, & toute l'eau de cette cuve mêlée avec la bouë formée par cette pourriture, tombe par ce trou dans la seconde cuve, sur les bords de laquelle sont placés de distance en distance des chandeliers ou fourches de de fer ou de bois, sur lesquels on pose de grandes & longues perches, qui des deux côtés vont gagner le milieu de

l'eau qui est dans la cuve ; le bout qui y trempe est garni d'un sceau sans fond. Des Esclaves prennent ces perches par le bout qui est hors de l'eau ; & les tirant en bas, ensuite laissant retomber les sceaux dans la cuve, ils battent continuellement cette eau, qui étant ainsi agitée, se couvre d'une écume blanche & épaisse. Elle est si abondante, qu'elle s'éleveroit & se répandroit hors de la cuve, si l'Indigotier n'avoit la précaution d'y jetter de tems en tems de l'huile de poisson, qu'il répand avec une plume par aspersion sur cette écume. On conçoit par cette description pourquoi cette seconde cuve s'appelle *la Batterie.*

On continue à batre l'eau pendant une heure & demie ou deux heures, après quoi on cesse de battre, & on laisse reposer l'eau. Cependant on ouvre de tems en tems trois trous placés de haut en bas de distance en distance sur un des côtés de cette seconde cuve, pour en laisser écouler l'eau claire. Cela se répete jusqu'à trois fois ; mais quand à la troisiéme on voit l'eau bourbeuse vouloir sortir par le trou d'en bas, on le bouche, & l'on en

ouvre un autre percé dans le bas de celui de ses côtés qui est appuyé sur la troisiéme cuve. Alors toute l'eau bourbeuse tombe par ce trou de la seconde cuve dans cette troisiéme qui est plus petite, & qu'on nomme *le Diablotin*. On a des sacs d'un bon pied de longueur faits d'une toile assez serrée; on emplit ces sacs de cette matiere liquide & épaisse, & on les suspend à des chevilles autour de l'Indigoterie. L'eau en tombe goute à goute, & la matiere qui y reste est comme une véritable bouë: on l'ôte de ces sacs, & on la met dans des moules faits en façon de petits tiroirs, ayant deux pieds de long sur un demi-pied de large, & un rebord d'un pouce & demi de hauteur. On les expose ensuite au Soleil qui attire toute l'humidité, & à mesure que cette bouë seche, on a soin de la paîtrir avec une truelle à Mâçon: elle forme enfin un corps qui se tient ensemble, que l'on coupe par morceaux avec un fil d'archal tandis qu'il est encore frais. C'est ainsi qu'on parvient à tirer d'une herbe, quoique verte, cette belle couleur bleuë si recherchée. Il y en a de deux sortes, dont l'une est à gorge de pigeon.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Des Arbres fruitiers ou ſauvages de la Louiſiane.

DE ce que j'ai dit juſqu'ici il eſt naturel de conclure que cette Province doit être un pays très-couvert & bien boiſé ; ce ne ſont en effet de toutes parts que forêts immenſes, qu'arbres ſans nombre & de toute eſpéce. Vers le bas du Fleuve, & tout le long des côtes de la mer en remontant vers la Mobile, la terre eſt couverte de Pins & de Sapins dont on tire le gaudron, comme je le dirai dans la ſuite ; & vers les Billoxis il croît un petit arbriſſeau, dont les feuilles n'étoient pas moins recherchées en France en 1720. que le Thé : on en faiſoit le même uſage. Pendant le ſéjour que j'ai fait à l'Orient, j'y ai vû cette eſpéce de boiſſon fort à la mode.

A onze lieues au-deſſus de l'embouchure du Fleuve S. Louis, en tirant

ſur la gauche vers les Lacs des Chéraquis, il y a beaucoup de chênes-verds, arbres dont le bois eſt d'autant plus propre à faire des courbes de Navires, qu'il ne ſe pourrit point dans l'eau. On trouve auſſi par-tout dans les forêts de ce pays des Lauriers francs, Lauriers d'Inde, Lauriers d'Eſpagne, Noyers blancs & bruns, mêmes marbré, & une eſpéce d'arbres appellé Bois puant, dont les feuilles bouillies dans l'eau donnent une couleur jaune-jonquille, que les Sauvages emploient beaucoup pour teindre les peaux de Chevreuil après qu'ils les ont paſſées. La terre y produit encore en abondance des Trembles, des Frênes, des Liars & des Cipres. Ces deux derniers arbres, dont il y en a de fort grands & de très-gros, ſont d'un grand uſage aux Habitans de ce pays; ils en font des Pirogues, voitures ſi commodes & ſi utiles pour naviger ſur le Fleuve. Outre cela on tire du Cipre des pieux ou palliſſades propres à fermer les terreins & conſtruire des cabanes: on en fait auſſi de belles planches; & de ſon écorce qu'on léve au Printems & à la ſéve d'Août, on s'en ſert pour couvrir les cabanes,

hangars, magasins, &c. même les maisons, comme on l'a fait d'abord à la Capitale.

Outre ces deux arbres, il en croît encore un autre dans les bois qui n'est pas moins utile à cette Province, quoiqu'en dise le sieur Joutel, qui assure dans son Journal qu'il n'est propre qu'à faire des balais. On l'appelle Latanier; & j'ose me flatter qu'en lisant cet article, les Lecteurs conviendront avec moi qu'il est bon à plus d'un usage. En effet les racines de cet arbre, cuites & mangées à la sauce blanche, ne sont point mauvaises; elles ont seulement le goût un peu fade, & qui approche de celui des Topinambous. D'ailleurs de cette plante il s'éleve une tige, souvent même plusieurs, du haut desquelles sort une espéce de bouquet d'une couleur de blanc jaune, d'où pendent soixante ou quatre-vingts calices ressemblant assez à ceux du lys. Ces Fleurs étant tombées, il paroît un fruit rond & gros comme une gobille, couvert d'une peau un peu épaisse & rempli de petites graines. Cette peau est d'un verd noir au commencement; elle devient ensuite d'un noir blanc à mesure

qu'elle mûrit, & eſt d'un goût aſſez ſucré.

Mais le grand avantage qu'on tire de cet arbre, vient de ſes feuilles, qui ſont grandes & larges, & toujours vertes, en hiver comme en été; elles ſont d'ailleurs pliſſées étendues, & à peu près comme une queue de Dinde ou un éventail, rudes, & ſi pointues qu'il n'y a rien qu'elles ne percent. Lors de l'établiſſement de la Colonie dans cette Province, comme tout le monde ne pouvoit pas avoir des écorces de Cipre, on imagina pour y ſuppléer d'employer ces feuilles de Latanier à couvrir les maiſons & autres bâtimens qu'on fut obligé d'élever. La maniere dont on s'y prend pour faire ces ſortes de couvertures, eſt aſſez ſimple. Lorſque le bâtiment eſt en état de la recevoir, c'eſt-à-dire, quand le faîte & les chevrons ſont poſés, on prend une canne de la longueur du bâtiment; ou deux chacune de la moitié de cette longueur; on attache au bout de ces cannes une de ces feuilles de Latanier, puis une autre à côté de celle-ci, de façon que la ſeconde couvre la moitié de la premiere, & l'on continue ainſi

de suite jusqu'à ce qu'on ait couvert de ces feuilles toute la longueur des deux cannes. Ensuite lorsqu'on croit avoir une quantité suffisante de ces cannes ainsi préparées, on commence à les appliquer sur les chevrons, où on les lie avec des écorces de tilleul, ayant soin de commencer toujours à couvrir par le bas, & que la rangée supérieure couvre à moitié celle qui est au-dessous; & l'on conduit ainsi l'ouvrage jusqu'au faîte, sur lequel on fait chevaucher en rondeur une tresse de ces mêmes cannes. Après avoir ainsi couvert tout le toît, on pose par-dessus de deux pieds en deux pieds d'autres cannes longues, pour tenir ces feuilles en état, & empêcher que le vent ne les dérange; & pour en affermir l'ouvrage d'autant mieux, on passe encore des chevrons en travers de distance en distance par-dessus ces cannes. Ces couvertures de Latanier durent ordinairement cinq ans; celles d'écorce de Cipre en durent jusqu'à dix ou douze.

On trouve encore dans cette Province un arbre qu'on appelle Copalme, qui est fort grand, mais dont les feuil-

les ſont petites & nullement dentelées. Vers le Printems, en faiſant une inciſion au tronc de l'arbre du côté du Midi, on en tire un baume d'une agréable odeur, qui eſt excellent pour les bleſſures. Il y a un autre arbre nommé Cotonnier, qui porte après ſa fleur une eſpéce de noix remplie de coton; mais il eſt ſans corps, & dès qu'il eſt mûr, il ſe répand au moindre vent. Le bois de cet arbre eſt d'un beau rouge, & ſeroit fort propre à faire des meubles: il eſt ſi peſant, qu'il ne ſurnage point quand on le met à l'eau après l'avoir coupé, comme font ordinairement les autres bois. Sa racine bouillie dans l'eau la rend d'une couleur vermeille, & eſt auſſi un très-bon reméde pour les bleſſures. Sechée au four & réduite en poudre, elle a la même vertu que l'alun calciné pour manger les chairs; au moyen de cette racine, j'ai été guéri en moins de dix jours d'une bleſſure à la jambe très-dangereuſe.

A une lieue de la Nouvelle Orléans, & vers le Bayon S. Jean, ainſi qu'au nouveau Billoxi, il croît un petit arbre qui n'a gueres plus de quinze à ſeize

Le Cotonier

L'Asminier

pieds de haut, mais qui est fort touffu, & qui au mois d'Octobre est chargé de petits grains ronds, gros à peu près comme la coriandre; ces grains donnent de la cire verte. Après en avoir ramassé une grande quantité, on les fait bouillir dans de l'eau : la cire se fond, se détache des grains & surnage en forme d'huile. On passe alors le tout par un tamis très-fin, & l'eau tombe avec l'huile dans un vase préparé au-dessous pour les recevoir; on laisse refroidir l'eau, & la cire qui surnage, se congele & prend la figure du vase. Cette cire est très-belle, ferme & luisante. On doit cette invention à un nommé Martel, Charpentier Anglois, qui en fit la découverte au nouveau Billoxi, & qui la communiqua au sieur Alexandre alors Chirurgien de la Concession des sieurs du Manoir & Coly. Si l'on vouloit s'appliquer à cette récolte, il n'est pas douteux que l'on n'en tirât un grand profit.

Il y a aussi vers les Natchés des Akacias, dont le bois est dur & jaune. Les pieux faits de cet arbre ne pourrissent point dans la terre : au contraire quelques-uns y prennent racine; & si à

une piéce équarrie de ce bois il reste de l'écorce seulement de la longueur d'un ongle, ce tronçon mis en terre ne manquera point de pousser une branche à l'endroit où l'écorce sera restée. Cet arbre est très-propre à faire une haie vive, ainsi qu'un autre dont j'ignore le nom, & qu'on peut fort bien appeller *Noli me tangere*: car depuis le pied jusqu'à la racine, ainsi que tout le long des branches, il est chargé de fines aiguilles longues de deux à trois pouces, dont les Voyageurs se servent en guise d'épingles. A Tombecbé, sur la Mobile, la terre produit encore quantité de Cédres blancs & rouges: le tilleul est commun par-tout ce pays, & on en fait de très-bon fil, ainsi que des cordes, qui servent à lier les carottes de tabac: le saule ne manque point non plus sur les battures ou pointes du Fleuve. On a aussi aux Illinois, comme en Canada, des érables, dont on tire du sucre d'un très-bon goût, quoiqu'un peu noir. Nous avons eu des François qui ont tiré aussi d'excellent sucre des cannes ou tiges du mahi, concassées étant encore vertes & bouillies dans l'eau. Il croît en un mot dans cette

Province des arbres de toute espéce, si l'on en excepte le palmier, l'aube-épine, le sureau, le genevrier & le buis que je n'y ai jamais découverts. On y voit des rosiers de différentes sortes; mais toutes les fleurs en sont simples.

Outre tant d'arbres sauvages, le terrein de la Louisiane produit différentes espéces d'arbres fruitiers. Il n'y a point d'habitation Françoise, où il ne se trouve des figuiers blancs & rouges dont le fruit est excellent, & qui rapportent presque toute l'année. Il y a aussi des pêchers de plusieurs sortes, dont le fruit quitte le noyau aux uns, & aux autres non. Les uns & les autres sont bons, & se mangent depuis la mi-Juillet jusqu'à la fin d'Août. On y voit encore des grenadiers en quantité, & le fruit en est excellent. Quelques Habitans y ont aussi élevé des orangers apportés du Cap, & ils y ont assez bien profité; mais il est rare qu'ils portent des oranges douces. A l'égard des Poiriers & des pommiers, quelques-uns ont été apportés dans cette Colonie, où ils sont venus assez beaux quant aux bois; mais quoiqu'ils fleurissent assez bien, leur fruit ne vient jamais à ma-

turité. Il en eſt à peu près de même des noyers, qui croiſſent aſſez bien vers les Arcanças : ils portent des noix à la vérité ; mais il n'y a preſque rien dedans. Les forêts de ce pays produiſent auſſi ſans doute des châteigners, puiſque dans le jabot de quelques tourterelles que j'ai tuées, j'ai trouvé de petites châteignes.

On trouve auſſi par-tout dans les bois des mûriers, dont le fruit eſt excellent ; on le mange vers le mois de Mai. Leurs feuilles ſont plus grandes que celles des mûriers de France. Il n'eſt donc pas douteux qu'on ne pût élever des vers à ſoie dans ce pays ; l'endroit le plus commode pour cela ſeroit le poſte des Natchés. En 1722. on a établi une de ces manufactures aux Bayagoulas, Conceſſion du ſieur Paris du Vernay. Outre les mûres d'arbres, on en a encore d'autres dans cette Province qui croiſſent ſur des ronces, & qui ne ſont point mauvaiſes ; elles ſont fort groſſes, & ont à peu près le goût de la framboiſe : on en fait de bon ſirop, & des confitures qui ſont excellentes.

Il croît encore à une lieue de la

Le Plaqueminier

Le Pacanier

Nouvelle Orléans beaucoup d'oliviers sauvages, qui rapportent des olives en quantité dont on ne fait aucun usage. Vers l'année 1722. le sieur Facinde Provençal, un des Conseillers du Conseil de ce pays, en fit ramasser, & les ayant fait lessiver & accommoder à la maniere de Provence, elles se trouverent parfaitement bonnes; ce qui fait juger qu'en établissant des moulins, on pourroit fort bien en tirer de l'huile.

A l'égard des arbres fruitiers qui sont particuliers à cette Province, les principaux sont le Pacanier & le Plaqueminier. Le fruit du Pacanier est une espéce de noisette & de noix tout ensemble, de la grosseur de nos mirabelles. La coque est la même que celle de la noisette, & aussi facile à casser; mais au lieu d'amande, on ne trouve dedans qu'une véritable noix partagée en quatre cuisses, comme nos noix ordinaires, couverte d'une même peau, mais ayant pourtant un goût plus fin & plus agréable.

Le Plaqueminier rapporte des espéces de nesles, sorte de fruit connue en France; mais celles du Plaqueminier

ne ſont ni de la même couleur, ni de la même groſſeur & du même goût. Cet arbre eſt fort grand, & a pour fleurs des eſpéces de roſes blanches à cinq feuilles, dont il paroît tout couvert dans la ſaiſon. En tombant, elles laiſſent appercevoir un fruit qui reſſemble aſſez à des prunes vertes ; il groſſit, devient jaune comme un coin, & gros comme une boule de Billard. On ſeroit tenté de croire qu'il eſt alors dans ſa maturité : point du tout ; il faut pour cela qu'il devienne mol, & d'un rouge doré : c'eſt alors qu'il eſt d'un ſucre charmant, & d'une pâte fine & délicate ; mais il faut ſe garder d'en faire excès : car il eſt fort aſtringent. Les Sauvages en ramaſſent beaucoup, en ôtent les pepins qui ſont plats & noirs ; & l'ayant pilé dans une de ces piles de bois dont on ſe ſert pour réduire le ris en farine, ils en font une eſpéce de pâte, qu'ils mettent en pains épais d'un pouce ou un peu plus : après cela ils les font boucaner pour les conſerver. A voir ces pains ainſi préparés, on les prendroit pour de véritables morceaux de cuir bouilli. Les Sauvages en vendent aux François, qui s'en

servent avec succès contre la dyssenterie & le flux de sang. Le goût en est assez agréable ; mais leur couleur noire & enfumée est seule capable de dégoûter les personnes un peu délicates.

Enfin vers le nouveau Billoxi on trouve une espéce de petit arbrisseau, qui porte des fruits que l'on nomme Bluets : ils ne sont gueres plus gros que des grains de génievre ; mais ils ont un goût exquis, & sont très-rafraîchissans.

CHAPITRE IX.

Maniere de construire des Pirogues, des Cabanes, &c.

J'Ai mis dans le Chapitre précédent le Liars & le Cipre au nombre des arbres qui croissent le plus communément à la Louisiane ; & parlant des usages auxquels on les emploie dans ce pays, j'ai dit qu'on s'en servoit pour faire des Pirogues & pour construire des cabanes. Pour ne rien laisser à dé-

ſirer au Lecteur, je décrirai ici la maniere dont on s'y prend pour cela ; je commence par ce qui regarde les Pirogues.

Quand on veut faire une Pirogue, on choiſit d'abord dans les bois un liar ou un cipre de la longueur & de la groſſeur qu'on veut donner à la Pirogue. Au Bâton rouge, Conceſſion du ſieur d'Artaguette, j'ai vû un de ces cipres qui avoit plus de cent dix pieds de haut, & onze braſſes de tour. Après avoir jetté bas un de ces arbres, ce qui ſe fait à coups de hache, on commence par le dépouiller de ſon écorce ; on lui ôte même tout ce qu'on appelle l'aubain : enſuite après l'avoir coupé de la longueur qu'on veut avoir, on aiguiſe & l'on forme en pointe celui de ſes bouts, qui doit ſervir de proue & d'éperon à la Pirogue. A l'égard du derriere, ou de la poupe, il eſt ordinairement quarré ; cependant on ne laiſſe pas de voir quelques-uns de ces eſpéces de bateaux, qui ſe terminent également en pointe par les deux bouts. On polit enſuite le deſſus de l'arbre autant que peut l'être une planche ou un madrier, & on le couvre d'un enduit de terre

glaise de l'épaisseur au moins d'un pouce & demi ; on perce cet enduit par intervalles de plusieurs trous, qu'on remplit de souffre & de bois sec pardessus : on y met le feu, qui après avoir brûlé ce bois sec, agit immédiatement sur le corps de l'arbre, & à mesure qu'il le consume, on ratisse les charbons, afin de donner lieu au feu de pénétrer plus avant. Ce qu'il ne peut faire, on l'acheve, soit à coups de hache ou avec l'herminette, & l'on creuse la Pirogue de la profondeur qu'elle doit avoir. On la garnit après cela d'autant de tacquets qu'on le juge à propos pour tenir les rames en état, ainsi que de bancs pour les rameurs ; on pose aussi des traverses de distance en distance, pour soutenir les deux côtés de cette voiture, & empêcher qu'elle ne s'entr'ouvre : enfin on ménage aussi un banc sur le derriere pour asseoir celui qui doit gouverner, soit avec un gouvernail fait de planches qu'on attache à la poupe, soit avec une simple pagaille ; ce qui est assez ordinaire pour les petites Pirogues. La pagaille est une espéce de rame assez courte & fort large par un bout ; elle sert éga-

lement à gouverner & à nager. Il y a des Pirogues faites de liars, qui ſur cinq pieds de large ont juſqu'à quarante-cinq & même cinquante pieds de longueur.

A l'égard des Cabanes, elles ne demandent pas tant de façon, & la maniere de les conſtruire eſt beaucoup plus expéditive. On prend d'abord autant de perches ou de fourches que l'on juge à propos, ſelon la longueur & la largeur qu'on veut donnr à la Cabane: ces fourches doivent avoir au moins douze pieds de longueur. On les plante en terre à diſtances égales, & à deux pieds & demi de profondeur, & on les joint enſemble par des traverſes que l'on fait paſſer par-deſſus; ce qui forme un quarré long, dont les deux petits côtés qui forment la largeur de la Cabane, tiennent lieu de pignon. Au milieu de cette longueur, ou de ces deux petits côtés, on éleve deux autres fourches de ſeize à dix-huit pieds de hauteur, ſur leſquelles on poſe le faîte; après quoi on y cloue de diſtance en diſtance des chevrons qui du faîte vont tomber ſur les traverſes, où ils ſont auſſi cloués. La carcaſſe de la Ca-

bane étant ainsi dressée, on la ferme avec des pieux de cipre qu'on enfonce un pied en terre, & qui par en haut vont aboutir aux traverses, où ils sont aussi cloués, ayant soin de ménager dans la longueur & dans la largeur les portes & les fenêtres nécessaires : on la couvre enfin, comme je l'ai dit, d'écorce de cipre ou de feuilles de latanier ; & voilà une Cabane faite. On conçoit par-là, que dans un pays aussi bien boisé que l'est la Louisiane il ne doit pas être difficile de se loger, puisque l'on peut à si peu de frais s'y bâtir une maison en vingt-quatre heures. Je ne parle point de la construction des hangards ; elle est la même que celle des cabanes : il y a cette seule différence, qu'ils sont ordinairement plus élevés, qu'ils ne sont point fermés, & que quand on les destine à faire sécher le tabac, ils doivent être traversés de distance en distance à quatre pieds & demi de terre au moins par de longues perches ou des cannes, auxquelles on puisse le suspendre.

CHAPITRE X.

Du Goudron ; de la maniere de le tirer, & d'en faire du Bray.

J'Ai dit que dans cette Colonie on tiroit du goudron des pins & des ſapins, & j'ai promis alors de décrire la maniere dont cela ſe fait ; c'eſt ce que je vais exécuter dans ce Chapitre.

On ſe trompe, ſi l'on croit que cette matiere ſi recherchée & ſi utile pour la marine qu'on nomme goudron, eſt la ſéve ou la gomme qu'on tire du pin par inciſion : le plus gros arbre de cette eſpéce n'en donneroit pas deux livres par cette méthode ; & ſi cela étoit, il faudroit naturellement choiſir pour cette opération les pins les plus forts & les plus vigoureux, puiſqu'ils ſont cenſés être plus abondans en ſéve : au contraire on ne ſe ſert pour cela que des plus vieux, parce que plus il vieilliſſent, plus ils acquierent de cette graiſſe ou eſpéce de bithume qui fait

le goudron ; il est même à propos que ces arbres soient abbatus long-tems avant qu'on les emploie à cet usage.

C'est ordinairement vers le bas du Fleuve, & le long des côtes de la mer, qu'on travaille à faire le goudron, parce que, comme je l'ai fait observer déja, c'est dans ces cantons que les pins croissent en plus grande abondance. Lorsqu'on a de ces arbres un nombre suffisant & de la qualité requise, on les fait scier par tronçons avec un passe-par-tout par des Esclaves de la longueur d'environ deux pieds ; & tandis que ceux-ci sont occupés à les tronçonner, d'autres travaillent à fendre ces tronçons dans leur longueur par petits éclats : les plus minces sont les meilleurs. On emploie quelquefois des trois & quatre mois entiers à tailler & préparer ainsi ces arbres. On creuse cependant sur le terrein un quarré de la grandeur de quatre à cinq pieds & de cinq à six pouces de profondeur, d'un des côtés duquel part un canal ou écoulement, qui à quelques pas de-là va rendre dans un puits plus grand & assez profond. De ce puits sort un autre canal qui communique à un second

puits; & même du premier quarré peuvent partir trois ou quatre rigoles ſemblables, qui aillent aboutir à autant de puits, ſelon la quantité de bois que l'on a, & de goudron qu'on croit pouvoir en tirer. On met enſuite ſur le quarré quatre à cinq barres de fer aſſez fortes, & ſur ces barres on arrange en croix les éclats de bois de pin dont on a fait proviſion, de maniere qu'il y ait toujours de l'air entr'eux. On éleve ainſi une grande & haute pyramide de ce bois; & quand elle eſt dreſſée, on y met le feu par le haut. En conſumant le bois, le feu fond cette graiſſe dont il eſt pénétré; le goudron liquide tombe dans le quarré, & du quarré il s'écoule dans les puits deſtinés à le recevoir.

De ce goudron veut-on faire du bray? on prend deux ou trois boulets de canon qu'on fait rougir au feu, & que l'on jette ainſi emflammés dans celles de ces foſſes qu'on deſtine à cet uſage. Auſſi-tôt la matiere s'enflamme avec une détonation terrible & une fumée horriblement épaiſſe, l'humidité qui peut reſter contenue dans cette graiſſe, ſe conſume & ſe diſſipe, le

goudron diminue à proportion ; & lorsque l'on juge qu'il est cuit suffisamment, on éteint le feu, non avec de l'eau, mais avec une claie que l'on charge aussi-tôt de gason & de terre. En se refroidissant, la matiere devient ferme & luisante ; & on ne peut plus la tirer de terre qu'à coups de hache.

CHAPITRE XI.

De la Barbe Espagnole ; ce que c'est, & ses usages.

QUOIQUE je sois entré dans un assez grand détail au sujet des Plantes de la Louisiane, on pourroit peut-être m'accuser d'être peu exact à cet égard, si j'oubliois de parler d'une espéce de mousse, qui s'engendre dans les branches de presque tous les arbres de ce pays. Les François l'ont appellée par dérision Barbe Espagnole, comme les Espagnols lui ont donné par le même motif le nom de Perruque Françoise. On trouve cette espéce de mousse

par-tout dans les bois de cette P ce ſuſpendue aux branches des arbres ; & quoiqu'elle paroiſſe alors de couleur cendrée, elle a cependant une ſéve qui la nourrit, & qui entretient ſa vigueur. Fraîchement cueillie, elle ſert de foin aux beſtiaux ; & dans cet état, les Alexis ou Médecins Sauvages l'emploient beaucoup & avec ſuccès pour la guériſon de leurs malades, comme je le dirai dans la ſuite.

Elle n'eſt pas même inutile lorſqu'elle eſt ſeche. On la paîtrit alors avec de la terre glaiſe, & on en fait du torchis & du bouſillage, qui ſert ſoit à fermer & à fortifier les cabanes, ſoit à conſtruire des fours, des cheminées, &c. Elle a encore en cet état une autre utilité beaucoup plus conſidérable. Il y en a de deux eſpéces; l'une eſt griſe quand elle eſt ſeche, l'autre noire. On prend de cette derniere, & après l'avoir battue fortement pour en ôter toute la pouſſiere, on en remplit un tonneau, & l'on étend par-deſſus un grand drap avec des cendres. On la leſſive enſuite comme du linge, c'eſt-à-dire, depuis dix heures du matin juſques vers les trois heures après midi,

que l'on cesse de couler : on retire alors cette mousse, on la fait sécher ; & lorsqu'elle est seche, on l'emploie comme de véritable crin : elle en a la consistance, sert aux mêmes usages, & a cet avantage par-dessus le crin, qu'elle est incorruptible, & ne se pourrit point.

CHAPITRE XII.

Des Mines.

AVANT que de quitter ce qui regarde le terrein de la Louisiane, je répondrai en finissant à une question, qui m'a été faite par plusieurs personnes. Y a-t-il, dit-on, des mines dans cette Province ? Il y en a sans contredit ; & c'est une chose si connue & si certaine, que ceux qui ont quelque connoissance de ce pays, n'ont jamais pensé à la révoquer en doute. Il est constant qu'il s'y trouve des carrieres de plâtre, d'ardoise, & de très-beau marbre jaspé ; & j'ai appris d'un de

mes amis, qui comme moi avoit été fort loin à la découverte, qu'en courant cette Province, il s'étoit trouvé dans un canton tout rempli de cailloux de criſtal de roche. Pour moi, je puis aſſûrer ſans chercher à en impoſer, que dans une de mes courſes j'ai rencontré, comme je le dirai ailleurs, un ruiſſeau qui rouloit des paillettes d'or; ce qui donne lieu de conjecturer qu'il y a quelques mines de ce métal dans ce pays. A l'égard des mines d'argent, on ne peut douter raiſonnablement qu'il ne s'y en trouve, puiſque cette Province confine au nouveau Mexique.

On m'objectera peut-être que s'il y a quelque réalité dans ce que j'avance, j'aurois bien dû revenir de ce pays-là chargé d'or & d'argent; & que ſi ces précieuſes mines exiſtent comme je l'ai dit, il eſt étonnant que depuis plus de trente ans que les François ſont établis à la Louiſiane, ils n'ayent point ſongé à les découvrir & à les fouiller. A quoi je réponds que cette difficulté n'eſt fondée que ſur l'ignorance & le peu de lumieres de ceux qui la font, & qu'un Voyageur, ou un Officier commandé par ſes Supérieurs pour aller reconnoître

noître le pays, lever des plans, & venir de-là rendre compte de ce qu'il a vû, obligés de traverser des bois & des déserts immenses, où ils n'apperçoivent d'autres routes que celles qui leur ont été frayées par les bêtes féroces, chargés outre cela de leur fusil, de leur lit & de leur chaudiere; je dis encore un coup que de telles gens sont assez occupés de l'objet qui les conduit, & du soin de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance & à leur sûreté, & qu'ils n'ont ni le tems ni la commodité de songer à revenir de ces longs voyages chargés de richesses: c'est beaucoup pour eux de pouvoir en rapporter leur peau.

A l'égard de la négligence que nos François semblent avoir apportée jusqu'ici à chercher ces mines & à les fouiller, on doit bien faire attention, que pour ouvrir une mine d'argent, par exemple, il faut faire des avances au moins de cent mille écus, avant qu'on puisse être à portée d'en tirer un sol de profit, & que le pays n'est pas en état de soutenir une pareille dépense. Ajoutez à cela que les Habitans sont trop ignorans sur la position de

ces mines, les Espagnols leurs voisins trop discrets pour les leur enseigner, & nos François en Europe trop retenus & trop craintifs pour tenter une entreprise de cette nature. Cependant il est certain qu'elle a déja été faite, & que des raisons justes & légitimes sans doute, mais autres que d'impossibilité, ont obligé de l'abandonner.

CHAPITRE XIII.

Des Animaux Terrestres de la Louisiane.

DE tous les animaux terrestres qui vivent dans cette Province, les plus considérables & les plus utiles au pays sont les Ours & les Bœufs sauvages. Ces derniers au lieu de poil, comme en ont nos bœufs de France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie & toute frisée ; & ils en ont plus en hiver qu'en été : les Habitans en font un très-grand usage. Ils portent vers les épaules une bosse assez éle-

vée, & ont des cornes très-belles, qui servent aux Chasseurs à faire des fournimens pour mettre leur poudre à tirer. Entre leurs cornes & vers le sommet de la tête, ils ont une touffe de laine si épaisse, qu'une balle de pistolet tirée à bout touchant ne peut pas la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté. La chair de ces bœufs sauvages est excellente, ainsi que celle de vache & de veau ; elle a un goût & un jus exquis.

On fait aussi beaucoup d'usage dans ce pays de la chair de chevreuil. Cet animal y est un peu plus grand qu'en Europe, & porte des cornes semblables à celles du cerf ; mais il n'en a pas le poil ni la couleur. Il sert aux Habitans ainsi que le mouton ailleurs ; on le mange également bouilli ou rôti. On trouve aussi dans les bois & dans les prairies du côté des Arcanças des cerfs & des biches en grand nombre.

A l'égard de l'Ours, il est très-commun à la Louisiane. Ces animaux ont le poil d'un très-beau noir. Ils sont très-friands des fruits du Plaquemi-nier : aussi ne font-ils aucune difficulté de grimper sur ces sortes d'arbres ;

& quand ils y ſont montés, ſe mettant à califourchon ſur une de ſes branches & s'y tenant d'une de leurs pattes, ils ſe ſervent de l'autre pour plier les autres branches, & attirer juſqu'à eux les plaquemines. On les voit auſſi très-ſouvent ſortir des bois, pour venir dans les habitations Françoiſes manger les patates & le mahi; ils traverſent à la nage, ainſi que font les bœufs ſauvages & les chevreuils, non-ſeulement les lacs, les bayons & autres petites rivieres, mais même le Fleuve S. Louis malgré ſa grande largeur. Les Sauvages ſe nourriſſent volontiers de la chair de cet animal; mais il faut pour cela qu'il ſoit maigre : en tout autre état, il n'y a que les quatre pieds que l'on puiſſe manger; le reſte n'eſt que graiſſe.

Mais c'eſt préciſément cette graiſſe même qui eſt très-avantageuſe au pays par la grande quantité d'huile qu'elle fournit, & dont on fait un uſage général dans cette Province. Quelques-uns de nos François veulent ſe mêler de ce commerce, & vers la fin de l'été vont à la chaſſe de l'Ours pour en tirer de l'huile; mais c'eſt le vrai métier des

Sauvages. Lorsqu'ils ont tué un de ces animaux, ils l'écorchent d'abord, attendant ensuite qu'il commence à se passer & que sa chair soit presque tournée ; ils le coupent alors par morceaux, qu'ils jettent dans une chaudiere sous laquelle on a allumé du feu. Cette chair qui n'est que graisse, se fond peu à peu, & se réduit enfin toute en huile ; ils la ramassent, & la mettent dans des cruches de terre, dans des vessies de bœufs, ou même dans des fans, qui ne sont autre chose que des peaux de chevreuil cousues avec du nerf du même animal tiré finement, qui leur sert de fil. D'un seul Ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ; les Sauvages en traitent beaucoup avec les François. Elle est très-belle, très-saine & sans aucun mauvais goût, & peut également servir aux ragoûts & à la friture ; elle est même très-bonne dans les salades. Elle ne se fige gueres que par un grand froid, & quand cela arrive, elle est toute en grumeaux & d'une blancheur à éblouir : on la mange alors sur le pain en guise de beure.

En Europe les Ours se retirent or-

dinairement en hiver dans des cavernes, où ils se nourrissent, dit-on, en léchant leurs pattes. Dans cette Province de la Louisiane, au lieu de cavernes, ce sont des creux d'arbres que ces animaux choisissent alors pour retraite ; sur quoi il faut observer que ces demeures sont quelquefois élevées de terre de plus de trente & quarante pieds, & que les Ours n'y logent jamais deux ensemble. Vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril, avant de quitter leur retraite, les femelles de ces animaux font leurs petits : elles ne sont point maigres alors malgré leur long jeûne ; & c'est dans cette saison que les Sauvages vont leur rendre visite, soit pour attraper leurs petits Ourssons, ou pour profiter de leur graisse. Pour les découvrir, ils parcourent les bois, examinant si sur l'écorce des arbres ils ne remarqueront pas l'empreinte des griffes de cet animal. Lorsqu'ils en ont rencontré quelqu'un qui porte ces marques, ils ne se contentent pas encore de cet indice ; & pour s'assûrer d'autant plus, ils contrefont le cri de l'ours qui est celui d'un petit enfant. La mere Ourssine en-

tendant pleurer au pied de son arbre, & s'imaginant que c'est un de ses petits qui s'est laissé tomber, met aussitôt la tête hors de son trou, & se décele ainsi d'elle-même. Alors les Sauvages sûrs de leur coup, se préparent à la déloger; mais comment y parvenir? Déraciner un gros & grand arbre, ou l'abbatre à coup de haches, seroit une opération trop longue: ils ont une méthode plus expéditive; la voici.

Ils choisissent d'abord l'arbre le plus voisin qu'ils peuvent trouver de celui où cet animal fait sa retraite; après quoi un d'eux monte sur cet arbre, & se met à califourchon sur une branche à la hauteur, s'il est possible, de l'ouverture du trou de l'ourfine. Alors ses camarades qui sont en bas lui mettent en main une grosse canne de vingt-cinq à trente pieds de longueur, au bout de laquelle est attachée une liane ou une ficelle. A l'extrémité de cette liane ou ficelle les Sauvages lient quelques cannes seches qu'ils allument, & celui qui est sur l'arbre dandinant la canne, jette le feu dans le trou qui sert de retraite à l'animal. S'il ne peut réussir de cette façon, il attache au bout d'une fleche un peu de ficelle, & à cette ficelle un

morceau de tondre, espéce d'amadou qu'il allume ; après quoi il tire la fleche dans le trou. Le tondre qui se trouve alors suspendu perpendiculairement au milieu du trou, prend feu peu à peu, brûle la ficelle à laquelle il est attaché, & tombe sur l'animal, qui en s'agitant pour le secouer, met le feu à de la paille, des herbes seches ou du bois pourri dont sa demeure est ordinairement parée. Alors l'ourſine ne pouvant soutenir l'ardeur de cet élément, prend le parti de déménager ; ce qu'elle fait à reculons, descendant posément, & montrant de tems en tems ses dents & sa langue, qui est de couleur de la plus belle écarlate. On ne lui donne pas le tems de descendre jusqu'à pouvoir poser ses pattes à terre ; dès qu'elle est à portée, on l'assomme, ou bien on la tue d'un coup de fusil. De ses petits, quelques-uns voulant imiter leur mere, la suivent & descendent après elle ; mais à peine sont-ils parvenus à hauteur d'homme, qu'on les prend, & qu'on leur passe une corde au col : c'est ainsi qu'on les apprivoise. D'autres cherchant à se sauver, grimpent sur les branches de l'arbre, où on les tire.

Il y a encore dans ce pays beaucoup de tigres, dont la peau est fort recherchée. On y voit aussi des loups; mais je n'ai jamais entendu dire qu'ils ayent dévoré personne. Du côté des Naquitoches & vers le nouveau Mexique on trouve beaucoup de chevaux sauvages, que les Espagnols sçavent prendre en leur lançant une corde au col. Ils sont fort adroits à cette espéce de chasse. Un an & demi avant l'accident funeste arrivé aux François établis aux Natchés, il étoit venu à ce poste quelques-uns de ces Espagnols, qui en avoient vendu aux Habitans plus de deux cens cinquante, tant chevaux que que jumens, à assez bon compte; un cheval coupé, jeune & fort joli, n'y coûtoit pas plus de trente livres.

Les écureuils sont encore fort communs à la Louisiane, où l'on en distingue de deux sortes. Les uns sont en tout semblables à ceux que nous connoissons en France; les seconds sont d'une couleur un peu plus cendrée, & ont à leurs deux pattes de devant une espéce de peau ou de membrane qui s'enfle, & au moyen de laquelle ils peuvent s'élancer d'un arbre à un autre

à une diſtance aſſez éloignée : c'eſt ce qui leur a fait donner le nom d'écureuils volans. Les uns & les autres ſont fort jolis ; ils ſe nourriſſent de gland & de graine de cannes, dont ils ſont très-friands. On les ſert ſur les meilleures tables ; leur chair eſt fort délicate, ſur-tout quand ils ſont gras.

On voit auſſi dans ce pays des chats ſauvages, ſur-tout vers le bas du Fleuve, & dans les Iſles le long des côtes de la mer. Leur peau argentée eſt très-belle, & généralement eſtimée. Ces animaux ne vivent gueres que de petits oiſeaux, lorſqu'ils peuvent en attraper ; & ſi cette chaſſe ne leur réuſſit point, ils ont recours aux huitres & autres coquillages, dont ils ſe nourriſſent. Pour cela ils attendent que la marée ſoit tout-à-fait retirée, & que l'huitre ouvre ſon écaille, ſoit pour prendre l'air, ou pour recevoir une nouvelle eau de mer plus fraîche ; alors ils mettent la patte dans la coquille, enſuite le muſeau, & croquent l'huitre. Il eſt vrai que quelquefois ils manquent leur coup, & que l'huitre venant à ſe refermer tout-à-coup, la patte du chat ſe trouve priſe entre ſes écailles ;

auquel cas l'animal patient & docile est forcé d'attendre pendant trois heures le changement de la marée. La chair de ces chats n'est ni mauvaise, ni malsaine.

Celle des rats sauvages est beaucoup meilleure; on les mange, & ils ont à peu près le goût du cochon de lait. Ces rats sont beaucoup plus gros que ceux de France : ils sont hideux à voir, & leur peau paroît toujours couverte de boue. Leur museau allongé est accompagné de deux grandes moustaches qui lui servent d'ornement de chaque côté ; ils n'ont presque point de poil aux oreilles, & leur queue qui qui n'en a point du tout, est longue, & gravée ainsi que ces limes que l'on appelle queues de rat. Du reste cet animal est si lent, qu'il est très-facile de l'attraper. Il est très-friand des oiseaux & de la volaille : aussi entre-t-il hardiment dans les basse-cours & dans les poulaillers ; il va même dans les champs manger le maïs qu'on y a semé. L'instinct avec lequel il fait sa chasse est très-singulier. Après avoir pris un petit oiseau & l'avoir tué, il se garde bien de le manger : il le pose

proprement dans une belle place découverte, proche de quelque gros arbre ; ensuite montant sur cet arbre, & se suspendant par la queuë à celle de ses branches qui est la plus voisine de l'oiseau, il attend patiemment en cet état que quelqu'autre oiseau carnacier vienne pour l'enlever. Alors il se jette dessus, & fait sa proie de l'un & de l'autre.

La femelle de cet animal n'est pas moins admirable dans la maniere dont elle nourrit & dont elle éleve ses petits. J'oserois presque dire qu'elle a un double ventre, puisque sous son ventre elle a en effet une espéce de poche qui semble lui en tenir lieu, & qui est formée par deux membranes si fortement attachées l'une à l'autre ; qu'il est impossible de les désunir sans les déchirer ; la mere seule peut les ouvrir quand il lui plaît. C'est-là qu'après avoir mis bas, elle retire ses petits, qui s'attachant à ses tétines, s'y nourrissent de son lait, & s'y élevent comme dans un sûr asile où ils sont toujours chaudement ; à voir cette bête en cet état, on seroit tenté de croire qu'elle est encore pleine. Dès que les petits

sont assez forts pour pouvoir sortir & courir sur l'herbe, la mere ouvrant sa poche, leur donne une issue pour pouvoir aller chercher sur la terre quelques vermisseaux pour se ragoûter. Entend-t-elle quelque bruit, quelque mouvement qui lui fasse ombrage ? elle fait un certain cri, & à ce signal qui leur est connu, on voit aussi-tôt ces petits courir à leur mere, & rentrer dans son sein d'où ils sont sortis. Lorsqu'on tue quelqu'une de ces meres en cet état, sa poche s'ouvre d'elle-même, & l'on en voit sortir tous ses petits. Ils sont alors assez jolis, & pas plus gros que des rats de France. La peau de cet animal n'est point estimée ; on n'en fait aucun usage.

Il y a aussi dans cette Province des cochons sauvages, qu'on appelle aux Isles Cochons marons ; mais ils ne sont point naturels à ce pays. Ce fut le premier Commandant que la Compagnie des Indes y envoya, qui fit mettre quelques-uns de ces animaux sur l'Isle à Corne : ils y ont beaucoup multiplié depuis ; & de domestiques qu'ils étoient d'abord, ils y ont acquis un naturel féroce, jusqu'à revenir fierement sur les

Chasseurs, lorsqu'ils n'ont été blessés que légerement : ils se défendent aussi fort bien des chiens, auſquels ils sçavent ouvrir fort proprement le ventre avec les défenses dont ils sont armés ainsi que le sanglier. Nos François vont à la chasse de cet animal ; & quand ils en ont tué quelqu'un, ils le salent : c'est un bon manger, quoiqu'il ne soit pas des plus gras.

On trouve encore dans ce pays des lapins, qui ne se terrent point, & qui se retirent dans les creux des arbres. Les Negres les en font sortir par le moyen de la fumée, & les mangent. Enfin on y voit comme en France des renards, des fouines, des belettes, auſquelles on ne fait point la guerre. Il y a auſſi une espéce d'animal assez joli, mais qui de plus d'une lieue empeste l'air de son urine ; c'est ce qui l'a fait appeller la Bête puante.

CHAPITRE XIV.

Des Oiseaux.

Les perroquets sont fort communs à la Louisiane, où ils sont à peu près de la grosseur d'un pigeon, & d'une couleur fort verte. Ils ont la tête fort grosse, & le bec fait comme tous les autres oiseaux de leur espéce, mais accompagné des deux côtés en tirant vers le sommet de la tête, d'une espéce d'arc de couleur jaune mêlé d'une petite plume rouge très-fine, & moins rouge dans les femelles que dans les mâles. Ces oiseaux volent ordinairement par bandes de dix-huit ou vingt; & quand ils passent d'un vol rapide, ils font de si grands cris, que les oreilles en sont étourdies. On les tire, & on les mange; la chair en est noire. Lorsqu'ils ont mangé de la graine de ces *appe mace* dont j'ai parlé, & dont j'ai dit qu'ils étoient très-friands, si après les avoir tués on en donne les issues aux chats, ils en crevent.

Les étourneaux ne sont pas plus rares dans ce pays ; on y en voit une multitude prodigieuse. Les uns sont noirs ; ce sont de véritables merles : les autres sont gris, avec quelques petites plumes jaunes autour des aîles mêlées de quelques autres qui sont rouges. Ces oiseaux aiment beaucoup le ris, ainsi que je l'ai dit ailleurs ; & quoiqu'en dise le proverbe, *sec comme un étourneau*, je puis assûrer qu'à la Louisiane ils sont très-bons, fort gras, & valent bien les mauviettes que l'on mange en France. Quand ils sont plumés, on peut, sans se donner la peine de les vuider, les fendre sur le dos & les mettre sur le gril ; ils sont excellens à cette sauce : on les mange aussi rôtis ou en fricassée ; & de quelque façon qu'on les accommode, on en est toujours content. Dans les bois, & vers les bords de l'eau, sur les saules on voit quantité de serins & de tarins qui font fort beaux, & qui font un charmant ramage.

L'oiseau Cardinal a été ainsi nommé, parce qu'il a tout le corps, le bec & les pattes aussi rouges que l'écarlate : les couleurs de la femelle ne sont pas

si vives que celles du mâle. Il y en a un autre qu'on appelle l'Evêque, parce qu'il est du plus beau bleu céleste; il n'est pas plus gros qu'une alouette. En 1737. pendant un orage où il tomba beaucoup de grêle, il parut dans le pays une autre espéce d'oiseau qu'on n'y avoit jamais vû. Il étoit fort petit, & l'on pouvoit avec raison l'appeller l'Arlequin: car son plumage étoit mêlé de toutes sortes de couleurs, de blanc, de noir, de jaune, de rouge & de verd, &c.

L'oiseau mouche a été ainsi appellé à cause de sa petitesse, & parce qu'en volant il fait une espéce de bourdonnement comme les mouches. Il est en effet si petit, qu'à peine peut-on l'appercevoir; en revanche il a le bec très-long. Il voltige continuellement sur les fleurs.

Vers la mer on prend des aiglons, des goëlons, goëlettes, poules-d'eau, bécassines de mer, alouettes, &c. il y a aussi un oiseau qu'on appelle Spatule, parce qu'il a le bec plat & large par le bout, ressemblant à peu près à l'instrument qui porte ce nom, & dont se servent nos Apoticaires. On en voit

un autre qu'on a montré long-tems ſur le Pont-Neuf ſous le nom de Pélican, quoique ce n'en fût point un; on l'appelle à la Louiſiane Grand goſier, à cauſe d'une eſpéce de jabot ou grande poche dont il eſt fourni. En volant ſur la mer, lorſqu'il apperçoit un poiſſon à ſa portée, il fond deſſus, l'attrape & le met dans ſa poche; enſuite quand il l'a remplie, il va ſe percher ſur un arbre, où il ſe repaît à loiſir de la pêche qu'il a faite. La chair de cet oiſeau ſent l'huile: auſſi n'en mange-t-on jamais; mais quand on en tuë quelqu'un, on l'écorche pour en avoir la peau & les plumes dont on fait différens uſages. A l'égard de ſa poche, les fumeurs l'emploient à mettre leur tabac; d'autres s'en ſervent en guiſe de bonnet d'été, ou de bonnet de nuit.

Le Carancro eſt encore un oiſeau particulier à cette Province: il reſſemble ſi fort à un Dindon pour la plume, la couleur & la groſſeur, qu'un Etranger pourroit facilement s'y méprendre; mais il ne fait jamais la rouë avec ſa queuë comme celui-ci. Cet oiſeau eſt très-carnacier, & ne ſe nourrit que de charogne.

Du côté du nouveau Billoxi, on trouve des Tourterelles & des Ortolans, & sur le bord des Lacs, ainsi que le long des rivieres, beaucoup de Hérons gris, d'autres blancs, d'autres cendrés. On a aussi dans ce pays toutes sortes d'oiseaux de passage : ce sont en hiver des Butors, Outardes, Cignes, Grues, Oies, Sarcelles, Pigeons ramiers & Canards de toute espéce; en été, des Beccroches, des Roitelets, Hirondelles, Martinets, Aigrettes, &c. On y voit aussi quelquefois des Frégates; ce qui, par bonheur, n'arrive pas souvent, vû que quand cet oiseau quitte la mer pour venir à terre, c'est ordinairement un signe de quelque tempête.

La Louisiane fournit encore des Hiboux, des Tiercelets & autres oiseaux de proie, qui mis au pot font d'excellente soupe. On y voit aussi deux sortes de Piquebois, l'un fort petit, l'autre de la grosseur à peu près d'une poule, & aussi bon. Il porte sur la tête une houpe d'un rouge écarlate; & avec son bec qui est très-pointu & fort dur, il frappe sur des arbres secs dans les endroits à peu près où il croit que sont

retirées des fourmis, & il y donne des coups si forts, que l'on croiroit entendre une personne travailler au bois. Par ce moyen il les perce, & dans le trou qu'il a fait, avançant sa langue qui a plus de quatre pouces de longueur & qui est fort gluante, les fourmis qui en sentent la fraîcheur, vont aussi-tôt s'y attacher. Lorsque l'oiseau l'en sent chargée, il la retire, & fait sa pâture de ces insectes.

Il n'y a point de Village Sauvage ni d'habitation Françoise dans ce pays, où il ne se trouve des cocqs & des poules, des chapons, des canards & des dindons : on y a aussi porté de France des poules pintades ; mais j'ignore si elles y ont profité. On voit enfin dans ce pays des perdrix grises, qui se perchent sur les arbres : il y a aussi des cailles dans les prairies vers le haut du Fleuve, ainsi que des corneilles, des pics-verds, des pêcheurs, & fort peu de corbeaux ; mais je n'y ai jamais vû de moineaux francs, de linottes, de chardonnerets, ni de mésangles.

CHAPITRE XV.

Des Poissons de ce pays, & de la maniere d'y faire la Pêche.

COMME la Nouvelle Orléans, Capitale de cette Province, est fort voisine de la mer, puisque de-là il n'y a que deux lieues à faire pour y arriver, l'une par terre, l'autre en pirogue, en descendant le Bayon S. Jean, qui va perdre ses eaux dans le Lac S. Louis, on a la commodité d'y aller pêcher quand on veut; on y prend des rais, des mulets, des rougets, des aiguilles, des anguilles, des carpes, barbeaux, plies, soles, sardines, &c.

Il y a aussi sur cette côte beaucoup de coquillages, comme crabes, hommars, petoncles, araignées de mer, huitres vertes & autres; il s'en rencontre même de ces dernieres, qui renferment des perles. Tout le long du rivage on trouve dans le sable de belles & grosses moucles, qui sont excel-

lentes. Vers le Détour aux Anglois, en prenant ſur la droite & montant preſque vis-à-vis des Chaouachas, après avoir traverſé environ une lieue & demie de bois, on trouve un ruiſſeau qui conduit à un marais rempli d'herbes & de roſeaux, où dans la vaſe il y a de même quantité de moules. Mais je ne conſeille pas d'y entrer ſi ce n'eſt en pirogue : car les terres de ce marais ſont mouvantes, & on riſqueroit d'y être englouti.

On trouve encore ſur les côtes de la mer de beaux coquillages faits en limaçon, qu'on appelle burgaux ; ils ſont très-propres à faire de belles tabatieres : car ils portent leur nacre avec eux. C'eſt de ces burgaux que les Sauvageſſes font leurs pendans-d'oreilles. Pour cela elles en prennent le bout, qu'elles frottent long-tems ſur des pierres dures, & lui donnent ainſi la forme d'un clou garni de ſa tête, afin que quand elles les mettent à leurs oreilles, ils y ſoient arrêtés par cette eſpéce de pivot. Car ces Sauvageſſes ont les oreilles infiniment plus ouvertes que nos Françoiſes ; on pourroit y paſſer le pouce, quelque gros qu'il ſoit,

Les Sauvages portent aussi au col des plaques faites de morceaux de ce coquillage, qu'il taillent de même sur des pierres, & ausquels ils donnent une forme ronde ou ovale d'environ trois ou quatre pouces de diametre. Ils les percent ensuite vers le bord par le moyen du feu, & s'en servent comme d'ornement.

Si ceux qui sont établis dans les terres, vers le haut du Fleuve & loin de la mer, sont privés de ces avantages, ils en sont dédommagés d'ailleurs par la facilité qu'ils ont de pêcher d'excellens poissons dans le Fleuve S. Louis, ainsi que dans les lacs, étangs, rivieres ou bayons, même dans tous les trous ou fossés où il y a de l'eau. Il y en a de toutes les sortes, comme la barbue, différente des nôtres par sa rondeur, par trois pointes qu'elle a, l'une sur le dos, & les deux autres à côté des ouies, & par la qualité de sa chair, qui est blanche & semblable à celle de la morue. Ce poisson est sans écailles, & a la peau argentée; sa gueule est garnie de longues barbes, qui probablement lui ont fait donner le nom qu'il porte: ils s'en pêche de monstrueux,

qui pesent jusqu'à vingt-cinq & trente livres. On les accommode à la matelote, sans qu'on ait besoin pour les cuire ni d'eau ni d'huile; c'est un très-bon manger à cette sauce : on en fait aussi d'excellente soupe.

Le barbeau ne cède point en bonté à ce poisson, & n'est pas moins commun dans le pays. Il a la chair rouge; mais pour le manger, il faut lui faire jetter une espéce de gomme gluante dont il est couvert.

Il y a aussi dans le Fleuve, & plus encore dans les lacs, beaucoup de carpes très-grosses & très-belles; du côté des Natchés elles sont d'un meilleur goût que vers le bas du Fleuve, parce qu'elles ne sentent point la vase. On trouve aussi dans ce pays des éturgeons & des truites saumonées. Vers le bayon S. Jean, on prend avec une moyenne baguette au bout de laquelle on attache un fil, & pour hameçon une aiguille pliée, un fort joli petit poisson, long de quatre à cinq pouces & large de deux, dont les écailles sont toutes dorées; on le nomme patazas : il est excellent en friture. La choupique est une autre espéce de petit poisson, mais

mais sans écailles, il se pêche sur les bords d'un petit bayon, qu'on trouve à une demi-lieue de la Capitale.

Mais le Roi des poissons de ce pays est sans contredit le cazeburgot, tant à cause de la fermeté de sa chair, que pour sa délicatesse & sa bonté. Il a des écailles de la largeur de l'ongle & dorées, & se mange en friture ou sur le gril avec une sauce blanche, quelquefois aussi au bleu, ou même, si l'on veut, en gibelotte. On trouve dans la tête de ce poisson deux espéces de pierres blanchâtres assez dures, sur lesquelles est gravée la figure d'un T. Grec; on prétend que ces pierres réduites en poudre sont bonnes pour les femmes en travail, & facilitent l'accouchement.

Tous les poissons dont je viens de parler, se prennent à la ligne; mais il faut qu'elle soit longue de vingt ou trente brasses au moins, & de la grosseur du petit doigt. On attache au bout un hameçon gros comme une plume à écrire, & à un pied ou un pied & demi plus haut un quarteron de plomb, afin qu'après avoir jetté la ligne en droiture de toute la force du bras,

elle ſoit entraînée à fond par ce poids. Sans cette peſanteur la ligne ſeroit infailliblement portée par le courant qui eſt très-fort & très-rapide, vers le rivage du Fleuve, où elle courroit riſque de s'accrocher aux racines des arbres dont il eſt bordé. C'eſt auſſi avec une ligne de cette eſpéce que l'on pêche dans les rivieres; il eſt vrai qu'on s'y ſert auſſi quelquefois de la ligne de volée, ou d'une ficelle attachée au bout d'une longue perche; mais ce n'eſt que pour le moyen poiſſon.

Mais ces foibles inſtrumens ne ſont pas capables de réſiſter à une eſpéce de poiſſon armé d'un long bec, qu'on rencontre en différens endroits, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais ordinairement ſeul, parce qu'il eſt l'ennemi declaré de tous les autres poiſſons qu'il fait fuir, & auſquels il fait une guerre cruelle. On l'appelle le Poiſſon armé, ſoit à cauſe de ſon long bec, ou parce qu'il eſt couvert d'écailles ſi fines, ſi dures, ſi ſerrées & tellement enchaſſées les unes dans les autres, qu'il eſt impoſſible de les ſéparer; peut-être auſſi à cauſe de trois rangées de dents fort aiguës qu'il a

haut & bas, avec lesquelles il coupe toutes les lignes. Si le cas arrive, on ne doit pas pour cela désespérer de ravoir son hameçon, & même de prendre le poisson qui l'a avalé : il s'agit seulement de remettre à sa ligne un autre hameçon, & de la fortifier par le bas d'une branche de fil de laiton d'environ une brasse de longueur : on la jette ensuite ; & si ce poisson vient mordre à l'appas, comme cela arrive ordinairement, on le prend, & on l'attire à terre. Mais il n'y a point de hache assez acerée, pour pouvoir jamais entamer sa cuirasse & le couper ; & on est obligé de le mettre sur les charbons pour lui enlever ses écailles : Sa chair n'est point mauvaise, & a à peu près le goût de celle de bœuf ; cependant il n'y a que les Esclaves qui en mangent, ou quelques Voyageurs, qui au défaut de mieux sont obligés de se nourrir de ce qu'ils trouvent.

En parlant des levées de terre qu'on est obligé de faire vers le bas du Fleuve pour se garantir des inondations, j'ai dit qu'elles sont fort sujettes à être percées par les écrevisses. Elles sont très-nombreuses dans ce pays, & il

eſt très-facile d'en prendre tant qu'on veut dans le Fleuve, dans des foſſes, dans des trous, par-tout enfin où il y a ſeulement un pied d'eau. Il ſuffit pour cela d'avoir deux ou trois perches de la longueur ſeulement d'un canne à main, au bout deſquelles on attache un fil, & au bout du fil un morceau de chair crue. On jette à l'eau ces eſpéces de lignes; & en les retirant de quart-d'heure en quart-d'heure, on ne manque jamais de les trouver chargées de dix, douze ou quinze écreviſſes très-belles & fort groſſes, qui ſont toutes rouges; c'eſt leur couleur naturelle dans ce pays, où elles deviennent violettes lorſqu'elles ſont cuites : elles ſont fort bonnes; mais j'avoue que je n'en ai jamais trouvé qui euſſent des œufs, comme celles que l'on mange en France.

Ces écreviſſes ont dans ce pays un inſtinct qui leur eſt particulier : pendant la nuit elles fouillent la terre; & en la remuant, elles y forment des élévations de cinq à ſix pouces de hauteur à peu près ſemblables à des taupinières : elles ſortent par-là pour aller brouter les laitues & autres légumes qui ſont dans les jardins; & ſi chemin

faisant elles rencontrent une poule suivie de ses poussins, elles manquent rarement d'en attraper quelqu'un, qu'elles entraînent dans leurs trous pour s'en nourrir. Les beccroches, oiseaux de passage dont j'ai parlé qu'on voit pendant l'été dans cette Province, ne vivent presque que d'écrevisses. On les nomme beccroches, parce qu'ils ont un bec fort long, mince & crochu, qu'ils fourrent dans les trous des écrevisses pour les prendre.

On trouve encore à la Louisiane des tortues d'eau & de terre. Ces dernieres sont fort petites; mais leur écaille est mieux travaillée que celle des tortues d'eau. A l'égard de celles-ci, pour se multiplier, elles pondent leurs œufs au nombre de quatre-vingts, cent ou d'avantage, sur les battures de sable que le Fleuve laisse à découvert toutes les années après s'être retiré. Elles sortent de l'eau pour cela, vont faire un trou avec leurs pattes sur ces battures, & y posent leur ponte, qu'elles recouvrent ensuite fort proprement avec du sable; le soleil échauffe le sable, & en même-tems fait éclorre les œufs: ils sont ronds, & gros comme

une moyenne boule de billard. Quand les Voyageurs en rencontrent, ils ne manquent pas d'en faire des aumelettes, qui ſont d'une très-belle couleur, & fort friandes ſi elles ſont bien aſſaiſonnées. A l'égard de la chair de la tortue, elle n'eſt point mauvaiſe, lorſqu'elle eſt accommodée à la ſauce aux poulets.

On pêche auſſi dans le Fleuve S. Louis de belles & groſſes chevrettes; ce qui ſe fait au moyen d'un ſac de toile fait en forme de coëffe de bonnet de nuit, & garni par le haut d'un petit cercle de bois, au fond duquel on met de la viande ou du ſon de mahi, & qu'on enfonce dans l'eau. En France vers la Rochelle, & dans pluſieurs autres Villes ou ports de mer, comme Nantes, Port Louis, &c. on appelle communément ce poiſſon, de la viande à gens faouls, ce qui eſt vrai à l'égard des chevrettes d'Europe qui ſont fort petites; mais je puis aſſûrer que celles de la Louiſiane ſont aſſez groſſes, pour qu'on puiſſe fort bien en raſſaſier ſa faim.

Enfin il y a dans ce pays des loutres, de belles anguilles; & l'on peut dire

que le poisson y est par-tout fort abondant : on y trouve jusqu'à une espéce de grenouille qui est monstreuse, étant grosse comme un sceau, & ayant les yeux aussi grands que ceux d'un bœuf. Lorsque ces sortes de grenouilles coassent, on croiroit entendre meugler des veaux. Elles sont excellentes, & l'on n'en mange pas seulement les cuisses, mais le corps entier ; on ne jette que les entrailles, encore les Esclaves en font-ils quelquefois de bons repas.

Je finis par un animal bien connu, & qui n'est pas moins commun dans cette Province que dans plusieurs autres contrées de l'ancien Monde. Je parle du crocodile, animal amphibie, qui vit également dans l'eau & sur la terre. Il a quatre pattes qui sont si courtes, qu'il se traîne plutôt qu'il ne marche ; ensorte qu'il est facile de reconnoître l'endroit par où il a passé par la trace qu'il laisse sur la vase ou sur le sable, & même sur l'herbe. Ses côtes sont posées en long, ce qui l'empêche de pouvoir se tourner aisément ; où la tête tend, il faut que tout le reste suive. Du reste il est très-difficile à tuer, à cause de la dureté de ses écailles & de sa

peau, dont il est couvert comme d'une espéce de cuirasse ; le plus sûr est de l'attraper aux yeux : alors, s'il est dans l'eau, il va à terre où il est facile de l'assommer, parce qu'il n'y est pas en force comme dans l'eau. Il y a de ces animaux qui ont jusqu'à vingt pieds de longueur & davantage sur cinq à six pieds de grosseur. Il vont ordinairement dormir à terre ; ce qu'ils font aussi sur des troncs d'arbres à moitié enfoncés dans l'eau. Si un bœuf vient boire dans un endroit où il se trouve quelqu'un de ces animaux, le crocodile le prend par le pied, l'entraîne dans l'eau, le noye & en fait curée.

Ce ne sont pas seulement les animaux qu'il attaque, quoiqu'en dise le Journal Œconomique, qui sur ce fait ne mérite pas plus d'être crû que sur beaucoup d'autres ; une funeste expérience ne prouve que trop qu'il se jette également sur tout ce qui est à sa portée, même sur les hommes. J'ai connu une Françoise, qui étant à laver du linge au bord du Fleuve, un crocodile s'avança pour l'entraîner ; par bonheur il manqua son coup, & ne lui fit que deux trous au bras gauche. Une autre

Françoise courut un pareil danger, en débarquant au poste des Natchés; un semblable animal la jetta à la renverse, & l'auroit dévorée sans quelques coups de fusil que lui tirerent quelques Chasseurs qui arriverent fort à propos, & qui l'obligerent de lâcher prise. Un Soldat de la Compagnie des Indes dormant une après-dînée à l'ombre d'un arbre vers le bas du bayon S. Jean, un de ces animaux lui attrapa la jambe, & l'entraîna dans l'eau avec lui. Enfin un jeune Chirurgien fort expérimenté dans son art nommé Aubert, frere d'un Jouailler de ce nom demeurant à Paris, proche du Palais, se baignant un jour dans le Fleuve, fut dévoré de même par un crocodile. Cet animal vorace & carnacier ose monter jusques dans les pirogues des Voyageurs, pour en enlever la viande qu'il y peut trouver; & qu'on ne pense pas qu'il s'amuse alors à la manger: comme s'il appréhendoit d'être pris sur le fait, il a l'instinct de la jetter toute à l'eau, où il est sûr de la retrouver. La vûe du feu suffit pour éloigner ces animaux. La chair des jeunes approche assez de celle du bœuf, & l'on peut en man-

ger ; mais pour celle des vieux, il eſt impoſſible d'en approcher, tant elle ſent le muſc : l'air même eſt infecté de cette odeur, quand on tue un de ces animaux à terre.

La femelle du crocodile a ſa nature pareille à celle d'une jument. Elle pond ordinairement ſes œufs ou ſur des embarras de bois voiſins du Fleuve, ou dans des recoins d'anſes qui ne ſont pas fort éloignés de l'eau, & toujours à l'aſpect du midi. Ces œufs ſont toujours au nombre de cent ou de ſix vingts, gros comme de groſſes poires de bon-chrétien, couverts non d'une coque, mais d'une eſpéce de peau molle comme du parchemin mouillé, & bariolés de jaune, de blanc & de noir ; au milieu eſt une groſſe tache noire, qui eſt le germe : ils ne ſont point bons à manger. Après ſa ponte faite, la femelle fixe ſes œufs : elle eſt relayée par le mâle, qui les fixe à ſon tour ; de ſorte que l'un ou l'autre ne les perd jamais de vûe. Au bout de neuf jours ils éclоſent ; & l'on voit les petits ſortir d'abord de l'œuf leur tête & leurs pattes de devant les premieres, & courir auſſi-tôt à la riviere, entraî-

nant avec eux le reste de leur maison ; ce qui les empêche de plonger ; & les retient sur la surface de l'eau. C'est alors que les oiseaux de proie tombent dessus, & en font un bon régal ; & s'il arrivoit, comme cela se fait quelquefois, qu'un Pêcheur pût avoir un de ces petits nouvellement éclos pour le mettre au bout de sa ligne, à peine seroit-elle à l'eau, que tous les poissons iroient y mordre. Tel est l'ordre de la Providence, qui a permis que tous les animaux de l'air & de l'eau se réunissent pour détruire l'espéce de ce monstre, qui cherche lui-même à détruire tous les autres. Il ressemble au lézard ; mais celui-ci est fort joli par sa petitesse & sa vivacité, au lieu que le crocodile est effroyable & très-laid, non-seulement à cause de sa grandeur, mais aussi par sa figure, & sa couleur de terre noire & grisâtre.

CHAPITRE XVI.

Du Serpent à ſonnettes, & des autres Reptiles & Inſectes de la Louiſiane.

DE tous les reptiles qui, de même que les inſectes, ne ſont pas rares dans cette Province, le plus redoutable eſt ſans contredit celui qu'on appelle ſerpent à ſonnettes. Il eſt très-dangereux à cauſe de la ſubtilité de ſon venin, qui eſt renfermé ſous les gencives de la machoire ſupérieure dans de petites membranes ſi fines & ſi délicates, qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre, elles ſe crevent, & inſinuent dans la bleſſure leur poiſon qui eſt ſi préſent, qu'il infecte auſſitôt toute la maſſe du ſang, & cauſe la mort. On a appellé ce reptile ſerpent à ſonnettes, parce que ſa queue eſt terminée par pluſieurs petits corps durs unis deux à deux, & enveloppés d'une membrane mince, tranſparente &

sèche, qui dès que le serpent se meut & que ces petits corps se choquent, fait un bruit semblable à celui des sonnettes, & avertit ainsi du danger. On prétend qu'il a au bout de sa queue autant de ces espéces de petites gousses, qu'il a d'années ; ce qu'il y a de bien certain, est que j'en ai vû un qui en avoit vingt-cinq, & qui avoit au moins vingt-deux pieds de long. Sa grandeur la plus ordinaire est de cinq pieds. Du reste il est fort gros, a la langue fourchue, les dents longues & pointues, & la gueule assez étroite ; ce qui ne l'empêche cependant pas d'avaler un lapin entier avec sa peau sans l'endommager : j'ai mangé un de ces serpens, dans le ventre duquel on trouva un de ces animaux. La chair de ce reptile est fort bonne & très-délicate ; & l'on tire de sa graisse une huile qui est un beaume excellent pour les plaies, pour les rhumatismes & les douleurs de membres. On dit que si l'on attache au bout d'un gros bâton fendu des feuilles de pouliot sauvage ou du dictame de Virginie, & qu'on les approche fort près des narines du serpent à sonnettes, l'odeur le tue en moins de demi-heure.

Auſſi aſſûre-t-on que par-tout où croît le pouliot ſauvage, on ne voit point de ces ſerpens. Je n'atteſterai point le fait ; ce que je ſçai, eſt que ce reptile eſt beaucoup moins à craindre aujourd'hui dans ce pays, qu'il ne l'étoit du tems de l'établiſſement de la Colonie : à force de chercher, on a trouvé par le moyen des Naturels une eſpéce d'oignon ſauvage, qui mâché & appliqué ſur la plaie eſt un véritable antidote contre ſa morſure.

Outre cette eſpéce de ſerpent, il y en a d'autres dans ce pays qui ſont noirs, mais non pas ſi longs : leur morſure eſt auſſi très-dangereuſe ; on en guérit avec l'orviétan & la thériaque. Ils ſont fort friands de poiſſon, de grenouilles & de petits poulets ; & lorſque dans une habitation on entend crier un de ces deux derniers animaux, ou que l'on s'apperçoit de quelque mouvement vers le bord de l'eau, ſi l'on court auſſi-tôt du côté d'où vient ce bruit, il eſt rare qu'on manque d'y trouver un de ces reptiles. Leur peau ſert à conſerver les foureaux d'épée.

On en voit encore d'autres, qui ne ſont pas plus gros qu'une plume à

écrire. Leur peau est bariolée de jaune, de blanc & de rouge ; elle sert à couvrir les pipes des Fumeurs, & le calumet des Sauvages.

Il y a aussi dans ce pays des araignées fort venimeuses, une sur-tout qui est monstreuse ; elle est de la grosseur d'une amande avec sa coque. Sa couleur est cendrée, & ses pattes sont marquées de distance en distance de petites taches d'une blancheur à éblouir. Elle se trouve dans les bois vers le bas du Fleuve, à une lieue ou deux de la Nouvelle Orléans. Sa toile est tendue en rondeur, plus large que ne peut l'être le fond d'un tonneau. C'est au milieu de cet ouvrage, que cet insecte se fabrique une retraite ; c'est une espéce de talisman, ou si l'on veut, de chiffre argenté & de couleur de nacre de perle, qui forme à peu près cette figure ⋈. L'araignée se place dans ce centre ; & pour mieux soutenir sa toile, elle porte plusieurs de ses fils d'arbre en arbre à une grande distance l'un de l'autre. Cette soie a assez de force & de résistance pour pouvoir, dit-on, arrêter des oiseaux en volant. Quoique je ne l'aye pas vû, j'e n'aurois cependant pas de

peine à le croire ; je ſçai qu'ayant rencontré un jour un de ces fils, j'en eus le nez coupé juſqu'au ſang. On peut croire que ſi quelqu'un vouloit ſacrifier quelques journées de ſon tems à ramaſſer de cette ſoie, il n'y perdroit pas ſes peines : car c'eſt une véritable ſoie torſe & dorée.

On trouve à la Louiſiane quantité d'inſectes volatils, qui ſont tout-à-fait incommodes. De ce nombre ſont les mouſtiques, eſpéce de petites mouches preſque imperceptibles, dont la piquûre eſt auſſi ſenſible que s'il tomboit une étincelle de feu ſur la peau ; elle y cauſe une démangeaiſon preſque inſupportable.

Il en eſt de même des maringouins que nous nommons couſins en France. Mais ſoit que ceux-ci ſoient naturellement plus humains, ou que vivant dans un pays plus civiliſé, ils y ayent appris la politeſſe, il eſt certain qu'ils ne ſont pas à beaucoup près ſi incommodes que les premiers, qui ſont ſi importuns, qu'un ſeul ſuffira dans un lit pour empêcher de dormir pendant toute la nuit. Outre le bruit continuel qu'ils font en volant, à peine ont-ils

piqué quelqu'un, qu'il s'éleve sur la peau une tumeur qui démange très-vivement, & qui excite sans cesse à gratter. C'est ordinairement vers le coucher du soleil & au point du jour, qu'ils rendent leurs visites les plus fréquentes; on ne s'en garantit qu'avec des feuillages, ou par le moyen de la fumée.

Ces incommodités ne sont pas les seules dans ce pays; on y est encore persécuté des taons, des punaises de bois & des frappe-d'abord, espéce de mouches aussi grosses que des guêpes, & qui ont été ainsi nommées, parce que d'abord qu'elles se sont posées sur la peau, elles y enfoncent aussi-tôt leur aiguillon. Le reméde le plus sûr contre leurs piqûres est de les écraser sur l'endroit qu'elles ont piqué; il n'en sort point de sang, & l'on n'en sent aucune douleur.

Puisque je viens de parler des guêpes, je rapporterai ici l'industrie de celles qui vivent dans cette Province. Elles ont l'adresse de tourner avec leurs pattes de devant de la terre de la grosseur d'un pois, qu'elles vont ensuite appliquer contre les murs ou les plan-

che intérieurs des maisons, où par le moyen de cette terre elles élévent de petites cellules de la grosseur environ du petit doigt, qui ressemblent à des tuyaux d'orgues, allant toujours en diminuant. Après en avoir ainsi construit dix à douze ou davantage, elles travaillent à ramasser toutes les araignées de la maison, qu'elles vont porter dans ces loges où elles les entassent les unes sur les autres; ensuite elles font leurs œufs par-dessus, & bouchent les tuyaux. Leurs œufs y restent jusqu'à ce qu'ils éclosent; & leurs petits enfermés dans ces solitudes y trouvant de la nourriture, s'y élévent & s'y fortifient, jusqu'à ce qu'ayant épuisé leurs provisions, ils percent leurs retraites pour aller en chercher eux-mêmes.

D'autres choisissent des halliers, ou même des branches de rosiers ou d'autres arbrisseaux des jardins, & y font des espéces de tourteaux, où sont arrangées leurs petites loges semblables en tout à celles de nos mouches à miel. C'est-là qu'elles font leurs œufs, qui viennent en féves comme celles du ver à soie. Ces œufs sont un appas très-friand pour le poisson; & quand on

peut en garnir son hameçon, on est toujours sûr de faire une pêche abondante.

Où l'on voit des guêpes, il semble qu'il doit s'y trouver des abeilles ou mouches à miel : aussi y en a-t-il à la Louisiane ; mais elles sont sauvages, vivant dans les bois, & faisant leur miel dans des troncs d'arbres. Dans le voyage qu'on fit en 1722. dans la riviere des Arcanças pour découvrir cette contrée, comme je le dirai ailleurs, en voulant couper un arbre, on y trouva de la cire & du miel ; mais comme cela n'arriva que par hazard, & que ces hazards sont rares, on peut dire qu'il y a des abeilles dans cette Province, mais qu'elles n'y sont d'aucun usage.

Il n'en est pas de même de certaines mouches longues comme le doigt & ayant quatre aîles, qui volent vers le coucher du soleil ; on les appelles demoiselles. Elles sont d'autant plus utiles, qu'elles sont fort friandes des maringouins, auxquels elles donnent la chasse, & qu'elles détruisent.

Après une longue sécheresse, lorsque le tems se dispose à la pluie, on apperçoit vers les bois dans l'obscurité de la

nuit des espéces de mouches, qui répandent une grande lumiere en volant : on leur donne le nom de mouches à feu ; aussi croiroit-on à les voir, que ce seroit quelqu'un qui avec un tison allumé rempliroit l'air d'étincelles & de flammes : les forêts en paroissent quelquefois tout en feu. Ces mouches lumineuses sont grosses comme nos mouches à miel ; elles sont vertes par le bas, & ont des deux côtés de la tête deux taches de couleur violette : quelques-uns prétendent que ce sont des cantharides. Dans les bois, & le long des sentiers qui traversent les prairies, on voit encore la nuit des vers luisans. J'en ramassai un jour une certaine quantité dans une fiole assez grande & d'un verre assez fin ; & je puis assûrer qu'ils m'éclairoient non-seulement à lire, mais même à écrire : cette clarté dura peu ; comme j'ignorois de quoi je devois les nourrir, ils moururent.

Enfin on trouve dans ce pays des viperes, des aspics, & en général presque toutes les espéces d'insectes connus en France, comme des chenilles, des fourmis, des cigales, des sauterelles, &c. Il y a jusqu'à des poux de

bois qui percent la peau des Voyageurs, lorsqu'ils les rencontrent dormans dans leurs lits qui sont toujours posés par terre. Quand cette vermine s'est une fois nichée dans la peau, il est dangereux de vouloir l'arracher, à moins qu'on ne se croie assez adroit pour être sûr de l'en tirer en entier : car si la tête reste par hazard dans la chair, elle y cause un abscès qui est toujours accompagné de douleurs cuisantes. Le plus court est de souffrir pendant quelque tems que cet insecte se rempliſſe, & que de lui-même il lâche prise.

CHAPITRE XVII.

Des Sauvages de la Louisiane, & en général de l'origine des Sauvages de l'Amérique.

L'HISTOIRE naturelle de la Louisiane m'a conduit insensiblement à celle de ses habitans naturels; je parle de ces Peuples que nous nommons Sauvages & barbares, & qui sans faste &

ſans luxe, ſans ſciences & preſque ſans arts, ont trouvé le ſecret de vivre plus heureux que nous. Mais avant d'entrer dans le détail de ce qui les concerne, peut-être ne ſera-t-il pas hors de propos de dire un mot de l'origine de toutes les Nations Sauvages de l'Amérique. Ce ſujet, je le ſçai, a déja été traité par de très-ſçavantes plumes; auſſi mon deſſein n'eſt-il point de joindre ici mes réflexions à ce qu'ils en ont dit: je rapporterai ſeulement ce qu'en a penſé un de mes amis (*a*) que j'ai connu dans ce pays, où il a demeuré comme moi; & j'ajouterai à ce qu'il m'en a mandé quelques courtes remarques ſur la même matiere. Voici ce qu'il m'en écrivit, en me renvoyant mes Mémoires, dont il avoit ſouhaité que je lui permiſſe la lecture.

» J'ai demeuré, comme vous le ſçavez, huit ans aux Natchez, où j'avois pris ma Conceſſion à moitié chemin du Fort Roſalie au grand Village où commandoit le Serpent piqué. Cette

(*a*) Le ſieur *le Page*, dont nous avons pluſieurs morceaux ſur la Louiſiane dans le *Journal Œconomique*, morceaux qu'il ſemble avoir en partie copiés de ces Mémoires.

» situation me procuroit des visites fré-
» quentes de la part des Sauvages ; les
» Soleils, les Guerriers, Femmes &
» autres s'arrêtoient souvent chez moi
» en passant, quelquefois jusqu'à m'im-
» portuner. C'est ce qui me procura
» l'occasion de satisfaire ma curiosité
» au sujet de leur origine ; après plu-
» sieurs questions que je leur fis, je
» compris que toutes les Nations Sau-
» vages de l'Amérique étoient sorties
» de deux différens endroits.

» Examinons d'abord celles qui ha-
» bitent la partie Septentrionale de ce
» grand continent ; c'est celle que vous
» & moi avons le mieux connue. Tou-
» tes ces Nations en général parlent
» un langage d'autant plus différent,
» qu'elles sont plus éloignées les unes
» des autres ; & j'ai remarqué que ceux
» de ces Peuples qui sont voisins des
» Chicachas & des Chactas, ont beau-
» coup d'idiômes de ces deux grandes
» Nations, dont la langue est presque
» la même, à l'exception de la pronon-
» ciation & de l'accent qui sont diffé-
» rens.

» J'ai interrogé plusieurs de ces Peu-
» ples sur leur origine dans le pays

» qu'ils habitent ; & tous, si l'on en excepte les Natchez, s'accordoient à » dire qu'ils venoient du Nord-Oueſt » de ce vaſte continent. Réfléchiſſant » enſuite ſur cette réponſe, j'y trouve » beaucoup de vraiſemblance, tant » parce que le Nord-Oueſt de l'Amérique peut être joint au Nord-Eſt de » l'Aſie, c'eſt-à-dire, au fond de la » Tartarie Orientale, que parce que » je trouve beaucoup de reſſemblance » entre les Tartares & les Américains » dans la figure, la couleur, les mœurs, » & les expreſſions figurées dont ils ſe » ſervent.

» Je dis que le Nord-Oueſt de l'Amérique peut être joint avec le Nord-» Eſt de l'Aſie, parce que j'ai lieu de » le croire ſur le récit que font des » Voyageurs dignes de foi, qui ayant » été deputés par les Etats Généraux » pour chercher un paſſage par le Nord » pour aller au Japon, aſſûrent n'en » avoir jamais pû trouver. Cela ſuppoſé, peut-on douter de la jonction » des deux continens, ſur-tout ſi l'on » fait attention à la tradition conſtante de ces Sauvages de l'Amérique, » qui s'accordent tous à dire qu'ils vien-

nent

» nent du Nord-Oueſt ? Et que l'on ne » diſe pas que pour faire ce trajet, il » faudroit que ces Colonies Tartares » euſſent traverſé la Zone glaciale qui, » ſelon quelques-uns, eſt inhabitée, » puiſque le Nord de la Tartarie d'où » elles doivent être parties, quoique » très-froid, ne laiſſe pas d'être habité; » qu'indépendamment de la vie errante » que menent les Tartares, la néceſ- » ſité de chercher d'autres habitations » cauſée ou par quelque guerre, ou » par leur trop grande multitude, au- » ra pû les déterminer à cette tranſmi- » gration; qu'elle ne ſe ſera faite que » lentement, & dans le cours de quel- » ques ſiécles; qu'ils n'auront avancé » d'abord que pied à pied; qu'enſuite » ayant trouvé dans le continent de » l'Amérique des terres plus commo- » des & plus fécondes, ils s'y ſeront » répandus & même diviſés, ce qui » aura occaſionné la différence des lan- » gues qu'on remarque parmi les Na- » tions Américaines.

» Nous avons par nous-mêmes des » preuves de ce que j'avance : nous » ſommes ſortis de l'Allemagne; ce-

» pendant nous ne nous entendons » plus les Allemans & nous, tant parce » que notre langage a changé, que par » ce que les mots Allemans que nous » avons conservés se prononcent dif » féremment parmi nous, quoiqu'ils » s'écrivent de même, & signifient la » même chose (*a*).

» A l'égard des Indiens de l'Amérique Méridionale, je trouve leur origine bien différente de celle des Nations qui habitent le Nord ; & ma » pensée est fondée sur ce que j'ai appris par la fréquentation des Natchez, qui sortent de cette source, » & qui, *suivant toute apparence* (*b*),

(*a*) Le sieur *le Page* n'a pas fait attention, que sa comparaison n'est pas juste, & par conséquent ne prouve rien. Lorsque les Francs entrerent dans les Gaules, ils y trouverent au moins deux langues bien établies, le Gaulois & le Latin : de-là la corruption de leur langue Allemande ; mais en passant de leur pays en Amérique, les Tartares ont dû la trouver inhabitée : par conséquent point de langue qui ait pû corrompre la leur. La corruption des langues ne peut venir que d'un mélange de différentes Nations, ou d'un miracle.

(*b*) En comparant ce qui sera dit des Nat-

» étoient gouvernés par une branche de
» ces fameux Empereurs du Mexique,
» dont quelques-uns par une longue
» fuite échapperent à la persécution des
» Espagnols. Après avoir interrogé plu-
» sieurs fois les plus sensés de cette Na-
» tion des Natchez sur ce qu'ils pou-
» voient sçavoir de leur origine & de
» leurs ancêtres, tous s'accorderent à
» dire qu'ils venoient du Soleil, en me
» montrant du doigt le Levant jusqu'au
» Midi, où ils firent une pose pour me
» faire entendre qu'ils s'y étoient éta-
» blis; ensuite continuant de m'indi-
» quer leur route, ils arriverent au
» Nord-Est du Mexique, où ils habi-
» toient.

» Réfléchissant depuis sur cette ré-
» ponse, je me souvins d'avoir lû dans
» un Auteur ancien que dans le tems
» qu'Alexandre le Grand fit le siége de
» Tyr, les habitans de cette ville voyant

chez dans la suite, avec ce que nos Relations nous apprennent des Mexicains, & ce que le sieur le Page en dit lui-même à la fin de cette Lettre, on verra si, *suivant toute apparence*, ces deux Peuples ont jamais vécu sous le même gouvernement.

» le progrès de la digue que ce Con-
» quérant avoit fait faire, & commen-
» çant à désespérer du succès, les plus
» riches d'entr'eux s'embarquerent sur
» quelques vaisseaux avec leurs famil-
» les & leurs effets les plus précieux,
» en sorte qu'il ne resta pour la défense
» de la place que le menu peuple ; que
» ces fugitifs naviguant terre à terre,
» comme c'étoit alors la coutume, ga-
» gnerent d'abord les côtes de Barbarie
» au Nord de l'Afrique, pour y cher-
» cher *un séjour paisible* ; mais qu'ayant
» appris par d'autres fuiards qui les sui-
» voient *apparemment* par terre, qu'A-
» lexandre faisoit ses conquêtes plutôt
» en Voyageur qu'en Guerrier, ils pri-
» rent tellement l'épouvante, qu'ils al-
» lerent sans s'arrêter jusqu'aux Isles
» Fortunées, qu'on a nommées depuis
» Canaries. Le même Auteur ajoute,
» qu'Alexandre les fit suivre jusques
» là ; & que depuis on n'en a plus en-
» tendu parler, ni sçu ce qu'ils étoient
» devenus.

» Or c'est de-là que je les prens pour
» les conduire en Amérique (*a*). Ces

(*a*) Le sieur *le Page* n'est pas heureux à

» Voyageurs infortunés auront voulu
» sans doute continuer de suivre l'A-
» frique en se rabattant vers le Sud,

placer ses Phéniciens Voyageurs, pour les transporter en Amérique. Pour donner quelque vraisemblance à la course qu'il leur fait faire jusqu'aux Canaries, il cite un Auteur ancien qu'il ne connoît point ; il croit que c'est Hérodote ou Quinte-Curse. Mais Hérodote qui vivoit avant le siége de Tyr, n'a pû rien rapporter de ce qui s'y passa ; & Quinte-Curse qui parle de la fuite de quelques Tyriens arrivée pendant ce fameux siége, ne dit point, ni qu'Alexandre les ait fait poursuivre, ni qu'ils soient allés aux Canaries. Les circonstances même de ce voyage, telles qu'elles sont rapportées ici, sont dénuées de tout fondement : 1°. Parce qu'il est absurde de supposer, comme le fait le sieur *le Page*, que ses Voyageurs Phéniciens eussent été atteints sur les côtes de Barbarie par d'autres habitans fugitifs de la ville de Tyr, qui pour faire ce voyage *par terre*, comme il le suppose, auroient dû traverser, 1°. les déserts qui séparent l'Egypte de la Phénicie, 2°. toute la basse Egypte, 3°. les déserts de sables qui continuoient depuis l'Egypte jusqu'à Cyrene. 2°. Parce qu'il est également absurde de supposer que ces Tyriens fugitifs eussent cherché *un séjour tranquille* ailleurs qu'à Carthage, où ils ne pouvoient manquer d'être bien reçus de leurs frères.

» côte qu'ils ne connoissoient point, » & que nous sçavons être très-dange- » reuse. Navigateurs ignorans & trem- » blans, ils auront apparemment re- » connu par la perte de quelqu'un de » leurs Vaisseaux le danger qu'ils cou- » roient à la suivre : pour s'en éloigner, » & pour éviter leur perte assûrée, ils » auront mieux aimé tenir le large où » la mer est plus tranquille ; mais étant » parvenus dans le parage des vents ali- » sés qui soufflent continuellement de » l'Est à l'Oüest, ils se seront trouvés » peut-être malgré eux en Amérique. «

Pour répondre à l'objection qu'on pourroit faire, qu'il n'y a nulle apparence que les Navires des Anciens qui étoient très-petits, ayant pû faire ce trajet, mon ami rapporte l'exemple d'un petit Vaisseau de quatorze tonneaux seulement, qui ayant été construit de nos jours à la Rochelle, parvint heureusement à la Louisiane ; après quoi il continue de la sorte. » Toutes ces observations prouvent, » qu'il n'y a rien d'impossible à l'arri- » vée des Tyriens fugitifs en Améri- » que ; j'y vois au contraire toute sor-

» te de vraisemblance. Joignez à cela » qu'on remarque entre ces Américains » & les Phéniciens beaucoup de con- » formité dans leurs mœurs, dans leurs » expressions figurées & relevées, dans » la richesse de leur langue. D'ailleurs » qui sçait si ce respect qu'ils ont pour » leurs Chefs leurs Soleils & leurs Con- » sidérés (*a*), & qui va presque jusqu'à » l'adoration ; ce feu perpétuel, qui » n'est entretenu que d'un bois pur, » c'est-à-dire sans écorce, qu'ils doivent » conserver si religieusement & avec » tant de soin sous peine de la vie, & » qui, s'il s'éteint, ne peut-être rallu- » mé qu'avec le même feu pris d'un » autre de leurs Temples : qui sçait, » dis-je, s'ils n'auront pas pris ces usa- » ges des Perses dont ils étoient voi- » sins, & sous la domination desquels » ils ont long-tems vêcu ?

» Tous ceux qui ont lû les Relations » qu'on a publiées des conquêtes faites » en Amérique par les Européens, sça- » vent qu'on y a trouvé des Villes,

(*a*) On verra plus bas ce que c'est que ces Soleils & ces Considerés.

» des Temples, des Palais, des Mai-
» ſons de pierre de taille ; pluſieurs de
» de ces édifices ſubſiſtent même en-
» core aujourd'hui dans la ville de Me-
» xique. Ces mêmes Relations nous
» apprennent, que les Peuples de ces
» contrées ſçavoient travailler l'or &
» l'argent avec un certain art : d'où il
» eſt naturel de conclure, qu'avant leur
» tranſmigration en Amérique, leurs
» ancêtres avoient la connoiſſance des
» métaux, & de la maniere de les met-
» tre en œuvre (*a*) ; ce qui convient
» parfaitement aux Tyriens. Au con-
» traire on peut obſerver que les ha-
» bitans du Nord de l'Amérique ont eu
» beau fouler aux pieds juſqu'ici les
» mines qui ſont dans leur pays : on ne
» les en a pas trouvés plus richés ; ce
» qui vient de ce que les Tartares de

(*a*) A ces reſſemblances qui ne concluent point, il auroit été à ſouhaiter que le ſieur *le Page* eût pû en ajouter une autre qui auroit été plus convainquante ; c'eſt celle de l'uſage des lettres & de l'écriture. Les Phéniciens le porterent dans la Grece ; on ne voit pas pourquoi ils n'euſſent pas pû de même le porter en Amérique.

» qui ces Sauvages Septentrionaux ti-
» rent leur origine, ont toujours vécu
» dans une grande ignorance au sujet
» des métaux, dont ils n'ont aucune
» mine dans leur pays, & que leur vie
» vagabonde ne les porte gueres au tra-
» vail nécessaire pour l'exploitation des
» mines. »

Tels sont les sentimens de mon ami sur l'origine des Sauvages de l'Amérique. On dira peut-être que dans le système qu'il expose ici, il n'y a rien de neuf; qu'avant lui plusieurs Auteurs ont fait sortir les Peuples Américains, les uns des Phéniciens, les autres de la grande Tartarie; que ce qu'il dit de leur transmigration n'est fondé que sur des faits faux ou du moins très-douteux, sur des conjectures & des vraisemblances, dont un homme sage & éclairé a peine à se laisser convaincre: j'en conviens; aussi n'ai-je rapporté ce que cet ami m'a écrit à ce sujet, que pour faire voir, 1°. qu'il ne suffit pas d'avoir fait le voyage de la Louisiane & d'avoir demeuré long-tems aux Natchez, pour traiter pertinemment une matiere si délicate; 2°. que l'on n'est pas en effet si

aisée à manier, que des esprits superficiels peuvent le penser, & qu'il n'est pas étonnant que mon ami ait déraisonné sur un sujet, où ont échoué les plus sçavans hommes.

Je le prouve entr'autres par l'exemple du célebre Grotius, qui en 1642. publia une dissertation sur l'origine des Nations Américaines. Ce Sçavant réfute d'abord dans cet Ouvrage le sentiment de ceux qui font venir les Américains de la grande Tartarie, par la raison qu'ils n'avoient point de chevaux avant la découverte que les Espagnols firent de ce continent, & qu'il n'est pas vraisemblable que des Peuples sortis de la Scythie qui abonde en chevaux, n'en eussent point emmené avec eux. Son sentiment est donc que l'Amérique Septentrionale a été peuplée par des hommes sortis de Norvége, qui de-là passant dans l'Islande, pénétrerent dans le Groënland, ensuite dans la Frislande, après cela dans l'Estotiland qui fait partie du continent de l'Amérique, & où les Pêcheurs de la Frislande avoient pénétré deux siécles avant que les Espagnols eussent décou-

vert le nouveau Monde. Il prétend que les noms de ces pays sont terminés par les mêmes syllabes que ceux des Norvégiens ; que les Mexicains & leurs voisins ont assûré aux Espagnols qu'ils étoient venus du Septentrion ; & que les pays que les Norvégiens habiterent après avoir quitté l'Estotiland, a presque retenu le nom de Norvége ; qu'on y voit encore une ville appellée Norimbega. Il soutient enfin qu'il y a dans la langue des Américains beaucoup de mots, qui ont rapport avec l'Allemand & le Norvégien ; & que les Américains conservent encore plusieurs coutumes du pays dont ils sont originaires. Quant aux Peuples du Iucatan & des environs, Grotius les fait venir de l'Ethiopie par l'Océan ; il se fonde sur ce que la Circoncision usitée par les Ethiopiens étoit aussi pratiquée chez ces Peuples de l'Amérique. A l'égard des Péruviens, il veut qu'ils descendent des Chinois, parce qu'ils ont, dit-il, du respect pour le Soleil, & qu'on a trouvé des débris d'un Navire Chinois sur les côtes de la mer Pacifique. D'ailleurs, ajoute-t-il, les Chi-

nois & les Péruviens écrivent du haut de la page en bas.

Cet Ouvrage de Grotius fut attaqué par Jean de Laët d'Anvers, qui avoit fort étudié ces matieres. Laët n'eut pas de peine à faire voir, que les conjectures de ce Sçavant étoient très-foibles; qu'il avançoit même plusieurs faits absolument faux, ou du moins fort incertains. Il nie l'existence de la ville de Norimbega; il nie qu'on ait jamais trouvé des restes de bâtiment Chinois sur les côtes de la mer Pacifique; & il reproche à Grotius comme une très-grande inadvertance ce qu'il a avancé au sujet de l'écriture des Péruviens. Enfin après avoir rendu justice à la grande érudition de ce sçavant homme, il approuve ce qui a été dit par Joseph Acosta, qu'il est plus facile de réfuter ce qui a été écrit sur l'origine des Américains, que de sçavoir au vrai ce qui en est, & qu'il y a de la témérité à promettre des vérités sur une matiere aussi

CHAPITRE XVIII.

Suite de ce qui regarde les Sauvages de la Louisiane ; leurs mœurs & coutumes.

SI nous en croyons le Journal du sieur Joutel, dans le second voyage que fit le sieur de la Salle pour découvrir par mer l'embouchure du Fleuve S. Louis, cet illustre Voyageur parcourut un grand nombre de Nations sauvages & barbares, dont on trouve les noms dans ce Journal ; noms qui nous sont aujourd'hui inconnus, à la réserve de trois, qui sont ceux des Naquitoches, des Arcanças & des Cadodakis. Ce changement auroit sans doute de quoi surprendre, si l'on imaginoit que dans le court espace d'environ quarante années, je veux dire, depuis 1683. jusqu'en 1719. ces Nations nombreuses eussent dû quitter le nom qu'elles portoient pour en prendre un autre, ou

bien qu'elles euſſent été tellement détruites & éteintes, que d'autres Nations ſe fuſſent établies à leur place. Mais la ſurpriſe ceſſera, ſi l'on fait attention que juſqu'à ſon arrivée aux Illinois le ſieur Joutel ne fait mention dans ſon Ouvrage que de Nations éloignées du Fleuve S. Louis, plus voiſines par conſéquent du nouveau Mexique que de la Louiſiane, & qui par cet endroit doivent être cenſées, du moins juſqu'ici, ne point appartenir à cette Province. Quoiqu'il en ſoit, je vais donner ici la liſte & les noms de toutes les Nations Sauvages habitantes de ce pays, qui nous ont été connues depuis que les François ont commencé à s'y établir; l'aſtérique qu'on trouvera à la tête de quelques-uns de ces noms, marque que nous ſommes actuellement en guerre avec les Nations qui les portent.

Alibamons.	Bayagoulas.
Appalaches.	Billoxis.
Arcanças.	* Chacchoumas.
Attaquapas.	* Chacchoux.
Avoyellas.	Chactas.

Chekmachas.
Cheraquis.
* Chicachas.
Colapissas.
Episingles.
Houmas.
Hurons.
Illinois.
Iroquois.
Miamis.
* Missouris.
Mobiliens.
Naquitoches.
* Natchez.
Offogoulas.
Ozages.
Panimassas.
Panis.
Paskagoulas.
* Renards.
* Tioux.
Tonicas.
Touzas.
* Yazoux.

Les Sauvages qui dans cette liste ne sont point notés par un astérisque, sont censés être de nos amis; je l'ai dit: cependant on doit observer, que tout amis qu'ils sont, il est toujours fort sage de ne s'y fier que de bonne sorte. Ce sont tous des Peuples perfides & sans foi, dans lesquels il n'y a aucune assûrance, & qui dès qu'ils trouvent l'occasion favorable, soit de voler quelques marchandises, ou d'enlever la chevelure à quelqu'un, même de le tuer, amis ou ennemis indistinctement, ne manquent jamais d'en profiter. Aussi ne doit-on compter, ni sur leur amitié, ni sur leur parole, qu'a-

vec les plus grandes précautions, & en se tenant avec eux toujours sur ses gardes.

Ces Sauvages sont en général d'un tein roux ou basané : ils sont forts & robustes, & n'ont jamais de barbe, pas même le moindre poil sur aucune partie du corps ; ce qui vient de ce que dès leur jeunesse ils ont grand soin de se l'arracher. A l'égard des cheveux, les hommes les portent différemment, selon la différence des Nations : quelques-uns les coupent tout-à-fait, ne conservant qu'un toupet sur le haut de la tête à la maniere des Turcs ; d'autres ne les coupent que d'un côté, à droite ou à gauche, & portent l'autre côté fort long : plusieurs aussi ont la tête toute rasé, & n'ont qu'une cadenette tressée, qui pend de chaque côté ; & d'autres sont tondus comme nos Moines, n'ayant qu'une couronne de petits cheveux.

Les femmes & les filles portent au contraire leurs cheveux fort grands & fort longs ; aussi n'ont-elles point d'autre coëffure. Elles les ont fort noirs & très-beaux, & les portent, ou bien tressés en cadenettes, ou bien lettés sur

queue avec une ceinture de ce poil de bœuf que j'ai dit être aussi fin & aussi doux que de la laine, au lieu d'un ruban. Ces tresses sont ordinairement entre-lacées pour l'ornement de grains de *rassade* (*a*) bleus, blancs, verds ou noirs, selon leur goût ; quelquefois aussi de poils de porc-épic, espéce de hérisson plus gros que celui que nous connoissons, & qui est plus commun au Canada qu'à la Louisiane, où je n'en ai jamais vû.

Le reste de l'habillement des Sauvages répond parfaitement à ce que je viens de dire de leur coëffure. Ces Peuples vont presque nuds ; les hommes portent seulement une espéce de ceinture, où ils passent un quart d'un drap rouge ou bleu, que dans le pays on appelle *Limbourg*, qui sert à cacher leur nudité : quelquefois ils emploient au même usage un morceau de toile. C'est ce qu'ils nomment un *Brayet*. Ce drap attaché par devant à leur ceinture,

(*a*) On appelle *Rassade* de petits grains de verre de toutes couleurs, percés comme des grains de chapelet. Les femmes Sauvages sont fort curieuses de cette verroterie.

passe entre leurs cuisses, & va gagner par derriere la même ceinture, où il s'attache aussi, de façon que des deux côtés il en pend un assez grand bout.

A l'égard des femmes, elles ont une espéce de petit jupon fait d'une aune de ce même drap, qui ne va que jusqu'à mi-jambe, & qu'elles appellent un *Alconand*. Il n'est point permis aux filles de prendre ce jupon, tant qu'elles ont leur virginité; ce n'est qu'après qu'elles l'ont perdue, soit par le mariage ou autrement, qu'elles peuvent s'en servir. Jusques-là, au lieu de cet ajustement elles portent une espéce de rézeau attaché à leur ceinture, & terminé en pointe ainsi qu'une espéce de corps d'enfant, dont les deux côtés sont ornés de rubans de fil de tilleul travaillés aussi en rézeau. De leur ceinture pendent jusqu'aux genoux plusieurs ficelles du même fil, au bout desquelles sont attachées des serres d'oiseaux de proie, comme d'aiglons, de tiercelets, de carancros, &c. ce qui, lorsque ces filles marchent, forme une espéce de cliquetis qui leur fait plaisir. Cette sorte d'ornement ne ressemble

pas mal à ces filets, dont on couvre nos chevaux pour les garantir des mouches. Du reste ces femmes Sauvages ont toutes la taille assez bien prise, & sont en général d'une figure assez agréable, mais les unes plus, les autres moins, selon la différence des Nations. Chez les Paskagoulas, par exemple, & les Billoxis, elles se négligent beaucoup & ne sont pas extrêmement propres; au lieu que celles des Natchez ont très-grand soin de leur figure, & se piquent d'une extrême propreté.

Mais la plus grande parure de tous ces Sauvages de l'un & de l'autre sexe consiste dans certaines figures de Soleils, de serpens ou autres, qu'ils portent peintes sur leur corps, à la façon de ces anciens Bretons dont César nous parle dans ses Commentaires. Les Guerriers, ainsi que les femmes des Chefs & des Considérés, se font peindre de ces figures au visage, aux bras, aux épaules, aux cuisses, aux jambes, & principalement au ventre & à l'estomac. C'est pour eux non-seulement un ornement, mais encore une marque d'honneur & de distinction, qui

ne s'acquiert qu'après plusieurs actions de bravoure ; & voici de quelle maniere se font ces peintures. On fait d'abord ; selon la couleur qu'on veut choisir, ou du noir, avec du charbon de pin ou bien de la poudre à tirer délayés dans de l'eau, ou du rouge, avec du cinabre ou vermillon ; après quoi on prend cinq aiguilles à coudre d'une grosseur médiocre, qu'on arrange sur un petit bois plat & uni, où on les attache à la même hauteur de façon qu'une pointe ne passe pas l'autre : on trempe ensuite ces aiguilles dans la couleur, & on les porte avec vîtesse, en appuyant légérement, sur le dessein qui auparavant a été tracé sur le corps ; & la couleur s'insinue entre la peau & la chair par ces trous d'aiguilles. Cette opération ne manque jamais de causer la fiévre à ceux qui s'y soumettent, & il s'éleve sur leur peau une gale, qui séche ensuite & tombe en farine ; mais la figure imprimée sur la chair par ces piquûres d'aiguilles, soit en rouge ou en noir, ne s'efface jamais : on la porte jusqu'au tombeau.

On conçoit par ce que j'ai dit jus-

qu'ici de la parure & de l'habillement de ces Peuples, qu'ils doivent être fort endurcis au froid : aussi ne l'appréhendent-ils nullement ; on les voit, même dans des gelées assez fortes, hommes, femmes & enfans aller dès la pointe du jour se baigner dans la riviere, pour se rendre plus durs & plus insensibles. Ils ont aussi coutume de se frotter souvent d'huile d'ours; ce qui contribue encore à leur endurcir la peau, & à les garantir des piquûres des maringouins & des moustiques. Quand leurs enfans viennent au monde, ils ont soin de leur écraser & de leur aplatir le haut du front avec une planche, afin que quand ils seront grands, ils soient plus en état de porter toutes sortes de charges.

CHAPITRE XIX.

Suite des mœurs & coutumes des Sauvages.

LORQUE certaines perſonnes peu inſtruites entendent parler des Sauvages de l'Amérique, elles s'imaginent auſſi-tôt que ce ſont autant de Peuples vagabonds, errans par les bois, ſans maiſons, ni demeures fixes. J'oſe les aſſûrer ici qu'il n'en eſt rien; que la plûpart des Nations Sauvages ont feu & lieu; qu'elles ont des terres qu'elles cultivent, qu'elles enſemencent & où elles font la récolte, & des Villages où elles habitent dans des cabanes aſſez bien bâties. Celles des Arcanças & des Yazoux ſont toutes rondes, & ont à peu près la forme de nos glacieres. Elles ſont conſtruites de groſſes & longues perches plantées en terre à la diſtance d'environ deux pieds ſur un grand cercle de quarante à cinquante

pieds de diametre, qui se rapprochant par le haut où elles sont jointes ensemble & attachées, forment une espéce de dôme. Autour de ces perches les Sauvages nattent des bois plians placés horisontalement à la distance d'environ un pied de haut, qu'ils attachent avec des liens de perche en perche; ensuite paîtrissant bien avec les pieds de la terre glaise, qu'ils mêlent avec cette espéce de mousse dont j'ai parlé, qu'on appelle Barbe Espagnole, ils font un torchis dont ils enduisent leurs cabanes, qui lorsque cet ouvrage est achevé, paroissent toutes bâties de terre. On les couvre ensuite d'écorces de cipre ou de latanier. Telles sont les maisons des Sauvages, où l'on n'apperçoit ni fenêtres, ni cheminées, mais seulement une porte étroite de cinq pieds de haut. Il y a aussi de ces cabanes qui sont quarrées, & où l'on a ménagé plusieurs trous percés de distance en distance; ces trous sont des espéces de meurtrieres qui servent à découvrir l'ennemi & à tirer dessus: c'est ce qui a fait donner à ces cabanes le nom de cabanes fortes. Il est assez pro-

bable que c'eſt pour ſe garantir des mouſtiques & des maringouins, que les Sauvages ne laiſſent aucunes ouvertures à leurs cabanes. Du reſte comme c'eſt au milieu de ces cabanes qu'ils font du feu, il arrive que la fumée montant en haut & n'y trouvant aucune iſſue, après avoir rempli le dôme, ſe répand enſuite dans toute la cabane, & va ſortir par la porte; de ſorte qu'en y entrant, on commence par n'y voir goute & par être étouffé de fumée. Dans l'été, & lorſqu'il fait beau, on fait le feu dehors vis-à-vis de la cabane.

Autour de ces cabanes ſont rangés de diſtance en diſtance les lits de tous ceux qui y demeurent. Ces lits ne ſont ni tournés, ni façonnés; ce ſont ſeulement quatre pieux fourchus plantés en terre, & élevés d'environ deux pieds & demi, ſur leſquels ſont poſées de longueur deux perches rondes, qui avec cinq ou ſix traverſes ſont la longueur & la largeur du lit tel qu'on veut l'avoir. Ces traverſes ſont couvertes d'une natte de cannes vertes & longues; & voilà en quoi conſiſte le

lit

lit d'un Sauvage, sans draps, sans matelas ni lit de plumes. Sur cette natte de cannes on étend ou une couverture de laine qu'on aura eue des François; ou si l'on n'en a point, on se sert d'une peau de bœuf. Deux deces peaux suffisent à un Sauvage; il couche entre deux, en hiver du côté où elles ont leur laine, & en été où elles n'en ont point.

Parmi les Sauvages, les hommes en général ne s'occupent qu'à la guerre, à la chasse ou à la pêche. Ils n'avoient autrefois pour armes que l'arc & la fléche; mais aujourd'hui presque tous sont fournis d'armes à feu, & ils font paroître beaucoup d'adresse à s'en servir. La plûpart sont excellens chasseurs; aussi nos François les emploient-ils volontiers à chasser pour eux pendant l'hiver. Ils leur donnent pour cela des fusils, de la poudre, des bales, du plomb, du vermillon, du limbourg, des chaudieres & autres marchandises; & en retour ces Sauvages leur fournissent du gibier de toute espéce, des oies, des canards, des bœufs, des chevreuils, &c. ils traitent aussi avec

eux de l'huile d'ours, ainsi que des peaux passées d'ours, de bœufs ou de chevreuils, qu'ils leur donnent pour d'autres marchandises.

La maniere dont ils s'y prennent pour passer ces peaux, mérite d'être rapportée. Lorsqu'ils ont une peau de bœuf, de chevreuil ou d'autre animal, ils commencent par faire plusieurs trous tout au tour avec un couteau ; après quoi ils la font tremper dans l'eau pendant deux ou trois jours. Ils la tendent ensuite sur un cadre de bois, où ils l'attachent avec des lianes, la bandant fortement ; & ils en font tomber le poil. Après cela avec un morceau de bois fendu par un bout, dans la fente duquel ils ont fait entrer de force un éclat de pierre à fusil, ils grattent & raclent cette peau pour l'amolir ; & pour la rendre moelleuse & blanche, ils se servent de cervelle de chevreuil cuite. Après cette opération cette peau est aussi molle & aussi blanche, que peuvent l'être nos peaux de veau ou de mouton. C'est sur ces peaux ainsi passées qu'ils m'attachent ou peignent des figures de toute espece, dont ils

tracent le dessein selon leur idée, employant à ces peintures du rouge, du jaune, du noir, du verd & du bleu, sans se servir d'huile pour délayer ces couleurs, mais seulement de la cole qu'ils tirent de ces mêmes peaux. Ces peaux ainsi mattachées servent aux François de tapis pour des tables à jouer. Les Sauvages ont aussi l'adresse de passer & de travailler de la même maniere des peaux de bœufs d'un seul côté, conservant précieusement de l'autre le poil ou la laine. Celles-ci servent de courtepointes pour des lits, & sont très-chaudes : c'est aussi dans ces peaux ainsi passées, que les Sauvages couchent, comme je l'ai dit, pendant l'hiver ; & je puis certifier qu'elles valent bien un bon matelas.

Il est vrai que quoique ces peaux soient bien passées & bien blanches, elles ne peuvent aller à l'eau : car dès qu'elles sont mouillées, si elles viennent ensuite à sécher, elles se resserrent de façon qu'on ne peut en faire ni des mitasses, ou bas sans pied, ni des souliers, des culottes ou autre espéce d'habillement. Pour pouvoir servir

à ces uſages, il faudroit qu'elles fuſſent paſſées à l'huile; mais les Sauvages en ignorent la maniere: ils ont ſeulement trouvé le ſecret d'y ſuppléer; & voici comme ils s'y prennent.

Ils font d'abord un trou dans la terre d'environ deux pieds de profondeur, ayant par le haut ſeize pouces de diametre, & un peu moins vers le bas. Ils empliſſent ce trou de fiente de vache, de bois pourri, d'épis de mahis, & placent au-deſſus deux baguettes en croix, dont les quatre bouts plantés en terre forment une eſpéce de berceau, ſur lequel ils étendent la peau qu'ils veulent tanner. Ils mettent enſuite le feu aux matieres combuſtibles qui ſont dans le trou; & bandant la peau tout autour par le moyen de pluſieurs petites chevilles qu'ils plantent en terre, & qui la retiennent, ils la couvrent encore de terre par-deſſus & par les bords, afin de fermer le paſſage à la fumée. Alors les matieres qui ſont dans le trou venant à ſe conſumer ſans jetter de flamme, & la fumée graſſe qui en ſort, ſur-tout à cauſe de la fiente de vache, ne trouvant point

d'issue pour s'échapper, elle s'attache à la peau qu'elle boucane, & la teint d'une couleur jaune. Après cette premiere façon on lui en donne une seconde, en la tournant de l'autre côté; & quand elle est ainsi préparée, on peut sans risque s'en servir à toutes sortes d'usages. Qu'on la lave, qu'on la savonne; pourvû que l'on ait la précaution de la faire sécher à l'ombre, elle ne s'endurcit jamais, & est toujours aussi molle & aussi souple que du chamois. Nos François s'en font des culottes & des vestes fort propres, & les Voyageurs des mitasses ou bas sans pied, ainsi que des espéces de souliers qui approchent beaucoup de nos chaussons, avec cette différence qu'ils sont plissés sur le pied, & se ferment comme une bourse. Ils sont à l'épreuve des cannes & des racines; mais ils seroient de peu d'usage dans nos chemins pavés de galets & de cailloutage.

Ces Peuples ont encore une adresse admirable pour joindre de près toutes sortes d'animaux sauvages, même le gibier; & voici comment ils s'y pren-

nent. Quand un Sauvage a pû tuer un chevreuil, il lui coupe d'abord la tête juſqu'aux épaules; enſuite il en écorche le col ſans en couper la peau, & en ayant ôté les os & la chair, il tire toute la cervelle de la tête. Après cette opération, il remet fort proprement les os du col, qu'il fait tenir à l'aide d'un cercle de bois & de quelques petits bâtons: il les recouvre de leur peau; & ayant fait ſécher cette tête, partie à l'ombre & partie à la fumée, il a ainſi une tête de chevreuil entiere & fort légere, qui avec ſa peau conſerve auſſi ſon poil, ſon bois & ſes oreilles. Il la porte avec lui pendue à ſa ceinture lorſqu'il va à la chaſſe; & dès qu'il apperçoit un bœuf ou un chevreuil, il paſſe la main droite dans le col de cette tête dont il ſe cache le viſage, & commence à faire tous les mêmes mouvemens que l'animal vivant pourroit faire. Il regarde en face, enſuite tourne la tête avec vîteſſe de côté & d'autre; il la baiſſe pour broûter l'herbe, & la reléve auſſi-tôt après. Enfin en ſe cachant toujours le viſage de cette tête, il amuſe par ſes geſtes l'animal dont il

veut approcher ; & si pendant ce tems-là il arrive que cet animal s'arrête à le considérer, le Sauvage eût-il alors la jambe en l'air pour avancer, il s'arrête de même, & a la patience de demeurer en cette posture, jusqu'à ce que l'animal vivant le prenant pour un autre animal de son espéce, commence à s'approcher de lui. Alors le Sauvage le voyant à portée, laisse tomber à terre sa tête de chevreuil, passe son fusil bandé de la main gauche à la droite avec une adresse & une promtitude admirables, tire l'animal & le tue : car il est très-rare qu'il le manque. Et ce qui prouve combien ces Peuples sont économes, après que le Sauvage a tué l'animal, s'il voit que la bale ait traversé de part en part, il va droit à l'endroit, où par le coup qu'il a tiré il juge qu'elle doit être tombée ; il l'y cherche, & l'ayant retrouvée, comme il arrive assez ordinairement, il s'en sert pour un autre coup.

Les femmes Sauvages ne sont ni moins adroites, ni moins industrieuses que les hommes, & sont d'ailleurs fort laborieuses ; aussi sont-elles

chargées de tout le détail de la vie & du ménage. Ce sont elles qui préparent les terres, qui les sement, qui font la moisson, & qui apprêtent à manger à leurs maris, lesquels mangent seuls lorsqu'il leur plaît ; ce qui arrive fort souvent. Lorsque le mari va à la chasse autour du Village, s'il tue quelque chevreuil ou quelque bœuf, il ne le rapporte jamais à la maison ; mais seulement la langue du dernier animal ou la tête du premier, qu'il jette en arrivant aux pieds de sa femme ; tant pour lui faire hommage de sa chasse, que pour l'avertir d'aller chercher ce qu'il a tué. Il lui indique à peu près l'endroit où il a laissé la bête ; & afin qu'elle puisse le trouver plus sûrement, il a soin à son retour de casser sur sa route des branches d'arbrisseaux de distance en distance, ce qui marque qu'il a passé par-là. La femme part avec ses Esclaves, si elle en a, marchant sur les traces de son mari ; & lorsqu'elle a trouvé la bête, elle la rapporte à la cabane. Là elle en fait cuire ce qu'elle juge à propos, & traite du reste avec les François, s'il y en a ; s'il n'y en a

point, elle le boucanne, c'est-à-dire, qu'elle le fait sécher à la fumée, afin de pouvoir le conserver.

Ces femmes élevent aussi beaucoup de volailles, sans avoir besoin pour cela de poulaillier. Leurs poules & leurs coqs vont se percher le soir sur des arbres voisins de la cabane, où ils passent la nuit; & le matin au cri que fait la maîtresse, ils viennent tous se présenter à la porte, où elle leur donne à manger. En voilà pour tout le jour; on suppose que de-là jusqu'au soir ils doivent chercher leur nourriture. A l'égard des œufs, comme les Sauvages n'en font aucun usage, on laisse la liberté aux poules de les pondre où il leur plaît. C'est ordinairement dans des broussailles, où elles prennent elles-mêmes le soin de les couver; après quoi lorsqu'ils sont éclos, elles amennent le matin leurs poussins à la cabane, pour faire voir à la maîtresse que sans qu'elle y songeât, son bien s'est accrû, & que le nombre de ses pensionnaires est augmenté.

L'adresse de ces femmes paroît surtout dans une infinité de petits ouvra-

ges auſquels elles s'occupent, & où elles réuſſiſſent parfaitement. Avec la peau qu'elles lévent de deſſus les cannes, elles font des tamis très-fins; elles en font auſſi dont les trous ſont plus grands, qui ſervent de cribles, & elles en travaillent d'autres qui ſont ſans trous, & qui tiennent lieu de van. Elles vendent ces petits ouvrages aux François, qui les ont d'elles pour des bagatelles. Elles font encore des paniers travaillés très-proprement, des mannes à mettre le mahis; & avec des plumes de queuës de dindes qu'elles ſçavent arranger, elles font des éventails, non-ſeulement qui leur ſervent, mais dont nos Françoiſes elles-mêmes ne dédaignent pas de faire uſage.

Ce qu'il y a de plus admirable, eſt que ſans tour, avec leurs doigts ſeuls & de la patience, elles font toute ſorte de vaiſſelle de terre, des plats, des aſſiettes, des pots qui vont ſur le feu, & d'autres aſſez grands pour contenir vingt-cinq à trente pots d'huile. Elles filent auſſi ſans rouët & ſans quenouille du poil, ou plutôt de la laine de bœuf, dont elles font des jarretieres &

du ruban ; & avec le fil qu'elles tirent de l'écorce du tilleul, elles se font des espéces de mantes, qu'elles couvrent de plumes de cignes des plus fines attachées une à une sur cette toile : ouvrage long à la vérité ; mais elles ne comptent leurs peines & leur tems pour rien, lorsqu'il s'agit de se satisfaire.

Toutes les femmes Sauvages aiment passionnément le vermillon, dont elles se servent pour se mattacher, c'est-à-dire, pour se barbouiller, non-seulement le visage, mais quelquefois aussi le haut des épaules & l'estomac. Les filles se louent volontiers aux François en qualité d'Esclaves & de Maîtresses tout ensemble ; & pour une aune de limbourg qui dans ce pays-là se paye seize livres en billet, elles demeurent avec eux en ces deux qualités pendant l'espace d'une Lune. Comme chez ces Nations il n'y a ni religion ni loix qui défendent ce libertinage, elles s'y abandonnent sans honte & sans scrupule, se donnant tantôt à l'un & tantôt à l'autre, & leur vertu n'étant jamais à l'épreuve d'un présent qu'on leur fera, ne fût-ce que d'une bagatelle. Ce n'est

pas que parmi ces filles Sauvages il ne s'en trouve quelqu'une qui soit sage ; mais il faut convenir qu'elles sont fort rares.

Lorsqu'un jeune Sauvage veut épouser une fille qui a encore pere & mere, après avoir obtenu d'elle son consentement, il va en faire la demande aux parens. S'ils la lui accordent, il ne manque point quelques jours après de faire présent à son futur beau-pere d'un fusil, par exemple ; & à sa future belle-mere d'une couverture entiere de limbourg ; & si la fille qu'il doit épouser a des sœurs, il faut aussi qu'il leur donne du vermillon, de la rassade, des bracelets : en un mot, avant de se marier, il est obligé de faire quelque présent à tous les plus proches parens de sa future. Ce qu'il y a d'admirable, est que malgré la corruption & le libertinage qui regnent parmi ces Barbares, le lien du mariage y est beaucoup plus respecté, que parmi les Peuples les plus policés. Excepté le grand Chef de la Nation, qui seul a le privilége parmi eux de pouvoir épouser plusieurs femmes, tous les autres n'en ont

qu'une ; & il est inoui qu'on y entende parler de séparation & de divorce : on n'y voit jamais un Sauvage changer ; la femme qu'il a une fois épousée, il la garde jusqu'à la mort.

CHAPITRE XX.

De la Religion des Sauvages, & de leur sentiment sur la Divinité.

DE toutes les Nations sauvages, il n'y en a peut-être pas une de qui on puisse dire avec vérité, qu'elle ait aucune idée de Religion & de culte. Cependant on remarque chez plusieurs de ces Peuples certains usages, certaines cérémonies, certaines pratiques, qui semblent donner lieu de croire que ces Barbares ne sont pas dénués de toute connoissance d'un Etre suprême, & que par ces pratiques ils ont dessein de rendre à ce souverain Etre ou à quelque autre qu'ils ne connoissent point, une espéce d'adoration.

Pour me renfermer dans ce qui regarde la Louisiane, on a remarqué que les Natchez, par exemple, avoient des jours de jeûne, dans lesquels ils se barbouilloient le visage de noir, & ne mangeoient jamais qu'après le Soleil couché; encore falloit-il qu'ils se fussent débarbouillés auparavant. Si dans ces jours de jeûne ils entroient dans quelque maison Françoise où on leur présentât du pain, quoiqu'ils l'aiment beaucoup, ils le refusoient, & il n'étoit n'étoit pas possible de leur en faire manger.

Indépendamment de ce jeûne, lorsqu'un Sauvage vient dans une maison, si on lui présente du pain, il l'accepte; mais avant de le manger, il ne manque jamais d'en casser quatre petits morceaux qu'il jette vers les quatre parties du monde. Qu'on lui demande pourquoi il le fait, & ce que cette cérémonie signifie: il l'ignore, & n'a d'autre réponse à faire, sinon que c'est leur coutume.

Les Natchez avoient aussi un Temple, c'est-à-dire, une cabane assez grande, à laquelle il a plû à nos Européens

de donner ce nom ; mais il n'étoit nullement orné de la façon que l'a écrit un certain Auteur, qui dit que ce prétendu Temple étoit couvert d'or. S'il a pris pour de l'or des nattes de cannes qui couvroient cette cabane, à la bonne heure, je ne m'y oppose point ; mais j'ai peine à lui passer ce qu'il ajoute, que ce Temple étoit entouré d'une palissade de pieux pointus, où ces Sauvages plantoient les têtes de leurs ennemis pris ou tués en guerre, puisqu'il est de notoriété que les Sauvages ne s'amusent point à couper la tête à leur ennemi, & qu'ils se contentent de lui lever la chevelure. D'ailleurs il est certain que ce prétendu Temple situé dans un coin de la plaine à droite en allant du poste François au Village sauvage, n'étoit entouré d'aucune palissade, & qu'il n'avoit nul autre ornement qui le distinguât des cabanes ordinaires. Il est encore faux, que dans ce Temple, comme ose l'avancer le même Ecrivain, il y eût cent ou deux cens personnes prépposées à la garde du feu perpétuel. Je conviens qu'on y conservoit toujours du feu,

sans qu'aucun Sauvage ait jamais pû expliquer sur quoi cette cérémonie étoit fondée ; du reste il est constant qu'il n'y avoit en tout que quatre gardiens destinés au service de ce Temple, qui se relevoient tour-à-tour tous les huit jours, & qui étoient chargés d'y porter du bois pour l'entretien du feu. Si par leur négligence il venoit à s'éteindre, il est certain que non-seulement il devoit leur en coûter la vie, mais encore à leurs femmes & à leurs enfans ; mais comme il n'y avoit que le Grand Chef de la Nation qui entrât jamais dans ce Temple, ainsi que quelques Considérés & la femme Chef, qu'ils n'y alloient pas même tous les jours, mais seulement lorsqu'il leur en prenoit fantaisie, on conçoit que ces gardiens étoient parfaitement les maîtres de ce feu ; que s'il venoit par hazard à s'éteindre, ils n'avoient garde de s'en vanter, & qu'ils le rallumoient sur le champ. C'étoit dans ce Temple que les Natchez enterroient leurs Chefs, & conservoient les os de leurs ancêtres.

Malgré ce que je viens de dire, on

ne peut disconvenir que ce feu perpétuel conservé avec tant de soin chez cette Nation n'ait beaucoup de rapport avec le feu sacré des Perses, & celui qui chez les Romains étoit gardé par les Vestales. Du reste il est certain que ces Peuples avoient une grande connoissance de l'Etre suprême, de ses attributs, & de ses opérations au sujet de la création de l'homme & de l'univers. Voici ce que m'en a écrit un de mes amis (*a*) qui avoit interrogé les plus éclairés d'entr'eux sur cette matiere.

» Ils conviennent, dit-il, qu'il y a » un Etre suprême auteur de toutes » choses, qu'ils nomment *Coyocop-* » *Chill*. Le mot de *Coyocop* signifie en » général un Esprit; mais celui de *Chill* » ne peut gueres bien se rendre en no- » tre langue : pour le faire entendre, » je me servirai d'une comparaison. Le » feu par exemple, est appellé *Oüa* par » ces Sauvages, & le Soleil *Oüa-Chill*, » c'est-à-dire, le feu par excellence,

(*a*) Le sieur *le Page* déja cité.

» le plus excellent de tous les feux, ou
» si l'on veut, le feu suprême ; ainsi
» dans ce sens, *Coyocop-Chill* signifie-
» roit l'Esprit par excellence, l'Esprit
» suprême. Ils disent que ce grand Es-
» prit a tout créé par sa seule bonté,
» même les Anges qu'ils nomment
» *Coyocop-Thecou*, c'est-à-dire, Esprits
» serviteurs. Selon eux, ces Esprits ser-
» viteurs ont été créés, pour être tou-
» jours présens devant l'Esprit suprê-
» me ; c'est par eux que toute la na-
» ture a été formée par l'ordre & la
» volonté de l'Esprit suprême, excep-
» té l'homme, qui seul a été formé par
» ce même Esprit d'un peu de terre &
» d'eau pêtries ensemble. Ils ajoutent
» que lorsqu'il l'eut fait, formé, ache-
» vé, tourné & trouvé bien, il le mit
» à terre, & souffla dessus ; qu'aussi-
» tôt cette petite figure se mit en mou-
» vement, eut vie & prit accroisse-
» ment. Je leur demandai comment la
» femme avoit été formée : ils me ré-
» pondirent qu'ils n'en sçavoient rien ;
» mais qu'apparemment elle avoit été
» formée de même. Je leur dis que

» non, & leur expliquai la maniere » dont cela s'étoit fait ; ils parurent » fort contens de cet éclaircissement (*a*).

» Je leur demandai encore s'ils » avoient entendu parler du déluge : » ils me dirent qu'oui ; mais il faut » convenir que ce qu'ils m'en racon- » terent paroissoit moins tenir de » la vérité que de la Fable. Ils disoient » qu'une grosse pluie tomba si abon- » damment & pendant si long-tems sur » la terre, qu'elle en fut toute couver- » te, excepté une très-haute mon- » tagne où quelques hommes se sau- » verent ; que tout le feu étant mort » sur la terre, un petit oiseau nommé » *Coüy-oüy* qui est tout rouge, (c'est » celui qu'on appelle à la Louisiane l'oi- » seau Cardinal) l'apporta du Ciel. Je

(*a*) Il n'est pas difficile d'appercevoir, que dans ce long récit l'imagination du sieur *le Page* a beaucoup aidé celle des Sauvages. L'endroit sur-tout où il leur fait dire que l'univers a été créé par les Anges, est admirable : pour le rendre parfait, il ne restoit à l'Auteur que de nous apprendre par quel hazard les Natchez qu'il fait ailleurs originairement Phéniciens, étoient devenus tout d'un coup Ebionites.

» compris par-là, qu'ils avoient ou-
» blié preſque toute l'Hiſtoire du dé-
» luge (*a*) &c. «

A ce récit de mon ami je joindrai ce qu'un Sauvage des Yazoux dit un jour à l'Abbé Juif, Aumônier de la Conceſſion établie à une lieue du Village que cette Nation habitoit. Cet Eccléſiaſtique lui ayant demandé un jour, s'il avoit quelque connoiſſance de la maniere dont ſon pays avoit été fait, ainſi que le premier de ſes ancêtres, le Sauvage répondit, que pour ce qui étoit du premier homme, il ne pouvoit lui en rien dire; qu'à l'égard de celui qui avoit fait tout, c'étoit le grand Eſprit, *Minguo-Chitou*; qu'il étoit bon, & ne faiſoit de mal à perſonne; que quand même l'homme ſeroit méchant, il lui pardonneroit tou-

(*a*) Ils ne l'avoient donc pas oubliée toute entiere. Heureux Sauvages! d'avoir encore conſervé du moins quelque ſouvenir d'un événement, dont, au rapport de S. Auguſtin, on ne trouve aucunes traces dans l'Hiſtoire des Grecs ni des Romains: *Quod nec Græca, nec Latina novit Hiſtoria.* Auguſt. de Civit. Dei, lib. 18. c. 2.

jours. L'Aumônier sur cette réponse crut l'occasion favorable pour lui parler de Dieu, & pour lui faire connoître, que ce grand Esprit qui étoit si bon, ayant créé toutes choses, il avoit par conséquent fait l'homme, & que celui-ci par reconnoissance devoit le prier & l'invoquer. » Bon ! pourquoi » le prier, répartit le Sauvage, puis» qu'il est la bonté même, & nous » donne tout ce dont nous avons be» soin ? Celui qu'il faut prier, c'est le » petit Esprit, *Minguo-pouscoulou*, » qui est méchant, puisqu'il peut nous » faire mourir, nous rendre malades, & » gâter nos biens par des orages & des » tempêtes ; c'est celui-là qu'il faut in» voquer, afin qu'il ne nous fasse point » de mal. «

Tel est le déplorable aveuglement de ces Peuples, dont le Démon a fasciné l'esprit au point de s'attirer leurs adorations & leur culte : aveuglement d'autant plus funeste, qu'entêtés qu'ils sont des coutumes de leurs ancêtres, il est presqu'impossible de les en guérir. Il est vrai que malgré leur obstination dans l'erreur, le sieur le Maire

Missionnaire eut de mon tems la consolation de convertir au Christianisme le grand Chef des Tonicas. Ce Chef ayant été instruit, reçut le baptême avec son fils; mais ni ses exhortations ni ses exemples ne purent porter sa Nation à l'imiter, & elle est toujours demeurée depuis dans les ténébres de l'infidélité.

Cependant ces Peuples sauvages conviennent presque tous, qu'après cette vie ils doivent aller dans un pays beaucoup meilleur & plus abondant que celui-ci; que là ils ne manqueront jamais de rien, qu'ils y auront des bœufs & du gibier à foison, & qu'ils y jouiront de toutes sortes de plaisirs. Mais on peut dire que c'est presque à cela que se borne toute leur Religion, sans que cette idée d'une vie future influe sur leurs mœurs & sur leur conduite. Ils ont pour principe de ne point prendre la femme d'autrui, & de ne point tuer ceux qui ne leur font point de mal: voilà dans ces deux articles le sommaire & l'abrégé de leur Morale.

Cependant quoique ces Peuples barbares n'ayent que peu ou point de Re-

ligion, comme on peut en juger par ce que je viens de dire, ils ne laissent pas d'avoir leurs superstitions; & ces superstitions varient suivant les Nations & les Contrées. Je rapporterai à ce sujet un fait arrivé aux Arcanças dans le tems que j'étois dans ce pays. C'étoit en 1722. qu'un jour vers les trois heures après midi un corbeau étant venu se percher sur un arbre proche du Village de cette Nation, & s'étant mis à croasser, ses cris répandirent l'allarme chez tous ces Sauvages. Peut-être croira-t-on que comme il est rare de voir ces oiseaux dans cette contrée de la Louisiane, c'en est assez pour que ces hommes ignorans & grossiers en soient épouvantés, lorsqu'il y en paroît quelqu'un; ce qu'il y a de certain est qu'ils furent si consternés des cris de celui-ci, qu'aussi-tôt les femmes & les filles, les jeunes gens & les vieillards s'enfuirent dans une grande cabane où ils se réfugierent, tandis que les Guerriers sortant d'une autre cabane & frappant sur le pot, se préparerent à aller présenter le Calumet & demander grace à cet oiseau funeste qui, selon eux, ne leur annonçoit rien de bon.

Tandis que tout ce Village étoit ainsi dans la crainte & dans le trouble, il arriva qu'un Soldat François prenant son fusil, tira le corbeau, qui tomba mort au pied de l'arbre. Aussi-tôt tous ces Guerriers qui s'étoient déja mis en marche pour la cérémonie qu'ils méditoient, doublerent le pas, & vinrent présenter le Calumet à ce Soldat, qui d'abord refusa de l'accepter, dans la pensée que ces Sauvages se moquoient de lui; mais ils lui représenterent que puisqu'il avoit tué celui qui leur présageoit sans doute quelque grand malheur, il étoit juste qu'ils vinssent lui offrir le signe de paix, & qu'ils l'honorassent comme leur libérateur. En un mot le Soldat fut obligé d'accepter le Calumet, avec quelques présens de peaux passées dont il fut accompagné; & il n'y eut point de vieillard dans le Village qui ne se fît honneur de venir lui baiser la main: le reste du jour se passa dans la joie, & toute la nuit les femmes & les filles ne firent que danser, & chanter les louanges du François, qu'elles nommoient leur protecteur & leur défenseur.

CHAPITRE

CHAPITRE XXI.

Des Alexis, ou Jongleurs.

PUISQUE, comme on vient de le voir, les Sauvages n'ont aucune Religion, du moins apparente, & par conséquent point de culte extérieur, il s'ensuit naturellement qu'ils n'ont parmi eux ni Prêtres ni Prêtresses. Il s'y trouve cependant certains hommes, qu'on pourroit croire en tenir la place; du moins peuvent-ils être regardés comme des Devins, des Sorciers ou des Magiciens, puisqu'on les consulte en effet comme tels, & que par des cérémonies ridicules ils se vantent d'opérer des choses qui, si elles étoient vraies, passeroient sans difficulté tout pouvoir humain.

Ces hommes qu'on apppelle Alexis ou Jongleurs se mêlent aussi de Médecine; & il faut convenir que sans science & sans étude, sans drogues & ordinairement sans beaucoup d'ap-

prêts, ils guériſſent quelquefois leurs malades auſſi ſûrement, que pourroient le faire les Médecins les plus habiles.

La Barbe Eſpagnole, cette mouſſe qui croît aux arbres & dont j'ai parlé ailleurs, eſt un des remédes qu'ils emploient le plus ſouvent dans leurs cures : ils s'en ſervent principalement dans les peſanteurs, les laſſitudes dans les membres, les courbatures, & même les douleurs internes ; & voici la méthode qu'ils obſervent dans ces maladies. Ils font dreſſer d'abord dans la cabane du malade un lit élevé de terre d'environ un pied & demi, & différent des autres, en ce que les cannes dont il eſt couvert, au lieu d'être ſerrées, ſont écartées entr'elles d'un bon pouce. Le Médecin ſauvage étend enſuite ſur ce lit de cette mouſſe, ou Barbe Eſpagnole, l'épaiſſeur de ſept à huit pouces ; après quoi ayant fait coucher ſon malade tout nud ſur ce matelas, il lui couvre encore tout le corps de la même mouſſe, de façon qu'il n'y a que ſa tête qui paroiſſe. Alors ces Alexis mettent ſous le lit des charbons ar-

dens, qu'ils étouffent avec des herbes qu'ils ont fait bouillir, & entourent le lit de couvertures. La fumée de ces herbes passant au travers de la mousse, excite dans le malade une sueur abondante : car on peut dire qu'ils ne le ménagent point, & qu'ils le font suer malgré lui & jusqu'à l'excès. Aussi, lorsqu'il sort de ce bain, n'ont-ils pas besoin de serviettes pour l'essuyer ; le coin de leur main en fait l'office, & fait couler de tout son corps des ruisseaux de sueur. Si après ce remède violent le malade n'est pas d'abord absolument guéri, il en reçoit au moins beaucoup de soulagement ; & ordinairement quelques jours après il recouvre enfin sa santé parfaite.

Je dis que cela arrive ordinairement ; du reste ce remède n'est pas si sûr, qu'il ne trouve quelquefois des maladies opiniâtres dont il ne peut venir à bout. C'est ce que j'ai vû dans un Sauvage des Yazoux, qui depuis deux ans au moins étoit tourmenté de douleurs aiguës. Il n'avoit qu'une fille qui prenoit soin de lui ; & il avoit passé par les mains de tous les Alexis de son Vil-

lage, sans pouvoir trouver ni guérison, ni soulagement à son mal. Ennuyé enfin de souffrir, & de la durée d'une maladie qui le mettoit hors d'état d'aller à la chasse ou à la guerre, même de sortir & de se promener, il ordonna un jour à sa fille d'aller lui chercher quelque chose dont il disoit avoir besoin dans un endroit qu'il lui indiqua. Elle partit; & à peine étoit-elle sortie de la cabane, que le Sauvage se leva, chargea son fusil de trois balles, & se cassa la tête. Cette résolution & ce mépris de la vie n'est pas extraordinaire dans les Sauvages. Non-seulement ils se livrent eux-mêmes volontairement à la mort, comme on le verra lorsque je traiterai de leurs funérailles; mais même lorsque quelqu'un d'entr'eux a eu le malheur d'avoir une jambe ou un bras cassé, comme ils sont bien sûrs que leurs Alexis n'auront pas l'art de le remettre, & que d'ailleurs ils n'ont parmi eux ni bossus ni tortus, ils font un festin à celui qui est ainsi estropié, & après quelques jours de divertissement ils l'étranglent.

Les Alexis ne se servent point de lan-

certes pour tirer du sang ; mais lorsqu'ils ont un malade qu'ils croyent avoir besoin d'être saigné, ils prennent un éclat de pierre à fusil, avec lequel il font plusieurs incisions sur la chair du malade dans l'endroit où il sent de la douleur. Après cela ils sucent le sang, ou avec la bouche, ou avec un bout de corne de bœuf qu'ils ont sciée, & dont ils ont fait une espéce de cornet qu'ils appliquent sur la plaie. Voilà ce qu'ils appellent une saignée. Du reste, quoiqu'ils n'emploient dans leurs cures que des simples & des racines, ils ne laissent pas de réussir ; plusieurs François ont eu recours à eux, & se sont bien trouvés de leur méthode & de leurs remédes.

Outre le talent de la Médecine qui rend ces Alexis fameux chez ces Peuples, ils ont encore parmi eux, comme je l'ai dit, la qualité de Jongleurs, c'est-à-dire, de Sorciers & de Devins ; & lorsqu'il survient quelque besoin pressa, soit particulier ou public, comme d'une sécheresse extraordinaire, on a recours à ces imposteurs, qui

de quelque façon qu'ils s'y prennent, manquent rarement de donner satisfaction de ce qu'on leur demande. Je rapporterai à ce sujet un trait dont j'ai été témoin, & qui prouve l'habileté de ces Charlatans.

En 1723. l'été fut si sec, qu'on ne se souvenoit point dans le pays d'en avoir gueres vû de semblable : le tabac & les autres plantes qu'on avoit semées, languissoient sur la terre faute d'eau ; & si le tems ne changeoit, on ne prévoyoit qu'une très-mauvaise récolte & une disette presque certaine. On avoit alors à la Concession de feu M. le Blanc aux Yazoux un Aumônier nommé l'Abbé Juif, qui avoit servi en cette même qualité dans les Armées de Sa Majesté. Dans cette calamité publique, ce pieux Ecclésiastique ordonna un jeûne général avec l'Oraison des quarante heures dans la Chapelle de la Concession ; & il fit faire des Processions pour fléchir la colere de Dieu, & obtenir de sa miséricorde le secours dont on avoit besoin. Le Ciel fut inexorable à leurs vœux. Désespéré de ce côté-là, celui qui commandoit à ce

poste fit venir le Chef des Jongleurs de la Nation des Yazoux, auquel il demanda s'il pouvoit lui faire avoir de l'eau ? Le Sauvage lui en promit pour le lendemain ; & je puis certifier qu'il plut non-seulement ce jour là, mais encore le jour suivant. Je laisse à d'autre à examiner par quel art le Jongleur put réussir à tenir parole ; mais le fait est certain. Après tout il me semble qu'on pourroit l'expliquer fort naturellement, & que pour cela il ne seroit pas nécessaire d'avoir recours à l'art diabolique.

CHAPITRE XXII.

Du Gouvernement des Sauvages, de leur Noblesse & de leur Langue.

ON peut considérer dans chacune des Nations sauvages, comme dans toutes les Nations de la terre, deux espéces d'hommes, dont les uns

ſemblent nés pour commander & pour jouir de tous les honneurs, les autres pour obéir & pour ramper dans l'obſcurité ; c'eſt ce que nous nommons les Grands & le Peuple. Les premiers ſont chez les Sauvages les Chefs, les Soleils & les Conſidérés : tous ceux qui ne ſont pas renfermés dans cette claſſe & décorés de quelqu'un de ces titres, compoſent le Peuple, & s'appellent Puants.

La ſoumiſſion des Sauvages eſt extrême pour leur Chef, qui leur commande avec le pouvoir le plus deſpotique. Ils lui obéiſſent en tout ce qu'il peut leur ordonner : quand il leur parle, ils heurlent neuf fois pour lui applaudir, & lui témoigner leur contentement ; & s'il demande la vie de quelqu'un d'eux, lui-même vient lui préſenter ſa tête. Mais à la mort de ce Chef, ſes enfans, garçons ou filles, n'héritent point de ſon pouvoir, & ne ſuccedent point au commandement : ſes deſcendans rentrent dans l'ordre des Puants ; & c'eſt aux garçons à faire des actions de valeur qui puiſſent les élever à la dignité de Conſidérés. Il

n'appartient qu'à la femme Soleil, qu'ils nomment aussi la Femme blanche, de perpétuer la tige d'où sortent leurs Chefs. Elle a plus de pouvoir, tant qu'elle vit, que le Chef même, qui peut être son fils ou son frere, & jamais son mari, qu'elle peut choisir, si elle veut, parmi les Puants, & qui est plutôt son Esclave que son maître. Les mâles qui sortent de cette femme, sont les Chefs de la Nation; & ses filles deviennent comme elle Femmes Soleils ou Femmes blanches.

Pour entendre cette propagation de la Noblesse & du Gouvernement dans ces Nations sauvages, remontons jusqu'à la loi qui en établit parmi elles la succession, & supposons que lors de cet établissement il ne restoit qu'une *Oüachill-Tamaïll*, c'est-à-dire, une Femme Soleil, ou Femme blanche. Supposons encore que cette femme eut deux enfans, un garçon & une fille. Alors, selon la loi qui veut que la Noblesse se perpétue par les femmes & dégénere par les hommes, ce garçon sorti de la Femme blanche fut établi à la vérité *Oüachill-Liquip*, c'est-à-dire,

grand Chef ou grand Soleil ; mais à sa mort ses enfans ne furent que Nobles, les enfans de ceux-ci devinrent simples Considerés, & les enfans de ces derniers retomberent dans l'ordre des Puants. Au contraire des fils de sa sœur, qui fut-elle même Femme blanche, ou Femme Soleil, l'aîné dut être grand Chef, ou grand Soleil, le second fut petit Soleil Chef de guerre, & les autres seulement Soleils, leurs enfans devant dégénerer suivant la proportion que j'ai marquée. Quant à ses filles, elles furent non-seulement Femmes blanches ou Femmes Soleils ; mais aussi ce fut par elles que les Soleils & la Noblesse se perpétuerent dans la Nation.

Lorsqu'on demande raison à ces Sauvages de l'établissement de cette loi, ils répondent que comme suivant leur usage, à la mort de leur grand Chef ou grand Soleil ses femmes doivent aussi mourir avec lui, de même que ses serviteurs & ses servantes, sans quoi il seroit sans femmes & sans suivans en l'autre monde, il arrive de-là que les Femmes Soleils ne veulent ja-

mais être mariées avec le grand Chef; qui par cette raison est toujours obligé d'épouser des femmes Puantes. Or s'il arrivoit, disent-ils, que cette femme Puante s'abandonnât par hazard à un Puant, & que l'enfant qui sortiroit de ce commerce vint à nous commander, il s'ensuivroit que nous serions gouvernés par un Puant; ce qui ne seroit pas dans l'ordre. Au contraire, ajoutent-ils, que la Femme Soleil ait des enfans de son mari ou d'un autre, quel qu'il soit, peu nous importe: ils sont toujours Soleils du côté de leur mere; ce qui est le plus sûr, puisque le ventre ne peut mentir.

A l'égard des Considérés, on voit par ce que je viens de dire que la naissance donne ce rang à tous les petits-fils du grand Chef. Mais outre la naissance, il y a encore des moyens par lesquels un Puant peut s'élever à ce degré de Noblesse dans la Nation. Un des plus ordinaires est de se rendre fameux par quelque action de valeur & de bravoure. La chevelure d'un ennemi, par exemple, qu'un Guerrier aura enlevée, ou même la queuë d'une ju-

ment ou d'un cheval, ſuffira pour lui faire obtenir ce titre, & pour le mettre en droit, ainſi que ſa femme, de ſe défigurer le corps, en portant ſur leur peau ces figures biſarres, dont j'ai dit qu'ils faiſoient leur principale parure.

Voici encore un autre moyen par lequel un Puant, pourvû qu'il ſoit marié, peut parvenir au rang de Conſidéré. A la mort du grand Chef de la Nation, ſi ce Puant a un enfant à la mammelle ou du moins dans un âge fort tendre, il ſe rend avec ſa femme & ſon enfant dans la cabane où ce Chef eſt expoſé; là auſſi-tôt qu'ils ſont arrivés, le pere & la mere tordent le col à leur enfant, qu'ils jettent aux pieds du cadavre, comme une victime qu'ils immolent aux manes de leur Chef. Après ce ſacrifice barbare, ils tournent entre leurs mains quelques rouleaux de Barbe Eſpagnole qu'ils mettent ſous leurs pieds, comme s'ils vouloient ſignifier par-là qu'ils ne ſont pas dignes de marcher ſur la terre, & dans cet état ils reſtent tous deux de bout devant le corps du grand Chef, ſans changer

de place ni prendre aucune nourriture de tout le jour. Pendant ce tems-là la cabane est visitée par toutes sortes de personnes qui viennent, les unes par pure curiosité, d'autres pour voir encore une fois celui qui les a gouvernés, & lui souhaiter un bon voyage. Enfin lorsque le Soleil est couché, l'homme & la femme sortent de la cabane, & reçoivent les complimens de tous les Guerriers & des Considérés, au nombre desquels ils viennent d'être aggregés par cette cérémonie bisarre & cruelle.

Voilà ce que j'avois à dire de la Noblesse & du Gouvernement des Sauvages. A l'égard de leur langue, je remarquerai, 1°. que comme on distingue parmi eux des Nobles & des Puants, chacun de ces deux ordres a aussi sa langue qui lui est particuliere; ensorte que pour signifier la même chose, les Grands & le Peuple se servent de mots qui n'ont aucune ressemblance: 2°. que quoique dans ce grand nombre de Nations qui habitent la Louisiane, chacune ait une langue qui lui est propre; il y a cependant une

eſpéce de langue mere qui eſt générale pour toutes, & qui s'entend par-tout : c'eſt celle de la Mobile. Lorſqu'on la ſçait, on peut voyager par toute cette Province ſans avoir beſoin d'interpréte.

CHAPITRE XXIII.

De leur maniere de faire la Guerre, & de compter.

LEs Sauvages ſont très-vindicatifs ; & il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour venger la mort de ceux de leurs parens qui auront été tués en guerre. Mais ils ne s'y prennent jamais en braves ; c'eſt toujours en trahiſon qu'ils attaquent : s'ils croyoient avoir quelque choſe à craindre, ils ſe garderoient bien de s'y riſquer. Ils ont des tours plus fins que le Renard pour aſſûrer le ſuccès de leur vengeance, & une patience admirable pour épier l'occaſion de réuſſir ; pour avoir la che-

velure d'un ennemi, ils l'attendront huit jours de suite au passage, ne vivant pendant tout ce tems-là que d'un seul épi de mahis grolé.

C'est cet esprit de vengeance si naturel à ces Nations sauvages, qui perpétue entr'elles ces guerres fréquentes, qui les désolent & les détruisent; mais on ne doit pas s'imaginer qu'elles se fassent, comme chez nous, en grosse troupe, avec beaucoup de bruit & de dépense: leurs armées ne sont que de simples partis; & leurs bagages, ainsi que leurs munitions, ne sont jamais si considérables, qu'ils ne puissent bien les porter eux-mêmes. Lorsque ces Sauvages ont résolu d'aller en guerre, ils partent de leur Village vingt ou trente ensemble, plus ou moins, munis de vivres, de haches, de fusils & de casse-têtes, & commandés par un Chef de guerre auquel ils obéissent. Ils traversent en cet équipage ces forêts immenses dont tout ce pays est couvert; & quoiqu'ils n'y trouvent aucuns chemins frayés, ils ne marchent cependant point à l'aventure, consultant toujours le Soleil qui leur sert de conducteur &

de guide, & dirigeant ſur cet aſtre leur route au Levant, au Couchant, au Nord ou au Midi, ſelon la poſition du Village qu'ils vont attaquer. Auſſi-tôt qu'ils y ſont arrivés, ils s'en approchent le plus qu'il leur eſt poſſible, & ſe logent dans le plus fort des bois, où ils ont la précaution de ne point faire de feu & de ne point tirer de peur d'être découverts. Cependant ils ſe détachent pendant la nuit pour aller ſéparément à la découverte, & pour examiner ſur quelle cabane ils doivent tomber. Sont-ils convenus de celle qu'ils veulent attaquer? ils choiſiſſent ordinairement pour cela le point du jour, entrent dans la cabane, tuent tous ceux qu'ils y trouvent endormis, pillent la maiſon & ſe retirent. Mais ils ne le font, qu'après avoir laiſſé des marques de l'irruption qu'ils ont faite en cet endroit. Ce ſont des eſpéces de petites maſſues de bois, ſur leſquelles ils gravent avec la pointe de leur couteau, ou la figure qui eſt propre de leur Village, un Soleil, par exemple, pour les Natchez, une écreviſſe pour les Houmas, un crocodile

pour les Bayagoulas, &c. ou bien celle que le Chef de leur parti porte sur son estomac. Ces marques sont comme leur blason. Ils en jettent plusieurs çà & là dans l'endroit où ils ont fait quelque coup ; & c'est ce qu'ils appellent des Bois gravés.

Cependant il n'arrive pas toujours qu'ils puissent faire de ces entreprises sur une cabane, soit parce que le Village ennemi est enfermé de pieux ou de palissades, soit parce qu'ils ne se croyent pas assez forts pour l'attaquer. Alors cantonnés dans le fort du bois, ils se détachent pour aller à la chasse, non des bêtes, mais des hommes : ou bien ils attendent qu'il passe quelqu'un du Village ennemi ; & dès qu'ils le voyent à portée, ils se jettent sur lui, l'assomment à coups de haches & lui levent la chevelure. Que s'ils passent plusieurs ensemble, ils se servent de leurs fusils pour les tuer ; & après leur avoir levé de même la chevelure, ils jettent les bois gravés & se retirent, emmenant avec eux les prisonniers qu'ils ont faits, s'il y en a, pour être brûlés dans leur Village. Si après avoir attendu

long-tems, il ne passe personne, ensorte qu'ils soient obligés de se retirer sans rien faire, soit parce que la saison se passe, ou que les vivres viennent à leur manquer, ils ne peuvent point alors jetter de bois gravés, puisqu'ils n'ont fait aucune exécution; mais pour faire connoître qu'ils sont venus à cette intention, ils gravent sur les arbres à l'endroit de leur cabanage les mêmes marques dont j'ai parlé plus haut. Ensuite ayant coupé la tête d'un arbrisseau & l'ayant fendu en deux, ils en forment deux demi-cercles, en plantant ces deux piéces en terre par l'une de leurs extrémités; après quoi ils noircissent l'un de ces demi-cercles, & rougissent l'autre. Ces marques avertissent le Village ennemi qu'un parti de telle Nation est venu pour l'attaquer, qu'il a manqué son coup, mais qu'il reviendra. Alors ce Village détache à son tour un parti, pour user de représailles envers ceux qui le menacent; ou bien s'il ne se croit pas le plus fort, il leur envoie le Calumet, pour apprendre d'eux le sujet de cette guerre, & tâcher d'en obtenir la paix.

Il arrive quelquefois que deux partis ennemi étant en route dans l'intention réciproque de s'attaquer, viennent à se découvrir. Alors ils n'ont garde de marcher l'un contre l'autre & d'en venir aux mains : au contraire ils s'écartent ; & pour prévenir les mépriſes qui pourroient occaſionner une action entr'eux, auſſi-tôt que la nuit eſt venue, tandis que les uns dorment, les autres veillent, tirant de tems en tems des coups de fuſil à poudre ſeulement, pour faire entendre qu'ils ſont ſur leurs gardes. En un mot le but de ces Sauvages eſt moins de tuer beaucoup d'hommes aux ennemis, que d'en remporter des marques, qui ſoient à leur retour dans leur Nation des preuves certaines de leur bravoure, c'eſt-à-dire, de lever beaucoup de chevelures. De-là vient que lorſqu'ils ſont attaqués dans un Fort, ils s'y renferment & s'y défendent bien, mais ne ſont jamais de ſorties ſur l'ennemi.

Les Sauvages n'ont ni jours, ni ſemaines, ni mois ; ils n'ont pas même d'année. Ils comptent toujours par Lu-

nes; & leur compte ne va jamais que juſqu'à dix. Car le plus haut point de leur Arithmétique ne paſſe point cette ſomme : ils comptent fort bien juſques-là ; mais lorſqu'ils y ſont arrivés, il faut qu'ils recommencent par un, après quoi ils diſent, un dix, deux dix, & ainſi de ſuite juſqu'à dix fois dix ſans pouvoir aller plus loin. C'eſt-là pour eux le *non plus ultrà* ; auſſi lorſqu'ils y ſont arrivés, on les entend dire ce mot *Tallabé*, qui ſignifie, il y en a tant que je ne puis plus les compter. Il y a eu quelques Capitaines François, qui commandant dans des poſtes éloignés où ils n'avoient que des garniſons très-foibles, ont habilement profité des bornes étroites de ce calcul pour en impoſer aux Sauvages, lorſqu'ils venoient dans leurs Forts, *ſans deſſein*, diſoient-ils, mais en effet pour examiner la place & les forces qui y étoient. Ils faiſoient enſorte que ceux de leurs Soldats qui entroient chez eux en chemiſe, n'en ſortiſſent point qu'en veſte, & que ceux qui en ſortoient en veſte, n'y rentraſſent point qu'avec un juſtau-corps. Au moyen de ce déguiſe-

ment & de quelques autres de même nature, un homme compté par les Sauvages en valoit souvent cinq ou six, & une petite garnison de vingt ou trente hommes passoit dans leur esprit pour une armée.

CHAPITRE XXIV.

Cérémonie du Calumet ; ce que c'est.

TOUS les Sauvages en général aiment beaucoup la fumée de tabac: on les verra souvent en avaler de suite dix à douze gorgées, qu'ils gardent dans leur estomac sans en être incommodés ; après quoi ils cessent de tirer, & rendent cette fumée à plusieurs reprises, partie par la bouche, & partie par le nez. Il est vrai qu'ils mêlent le tabac avec les feuilles d'un petit arbrisseau qu'on nomme le Vinaigrier, soit pour adoucir la force du premier, ou parce qu'autrefois ils se servoient de ce dernier en guise de tabac. L'un & l'autre

aujourd'hui mêlés & hachés enſemble, s'appellent chez eux de la Feningue; & leur pipe à fumer ſe nomme Calumet. Il y a peu de perſonnes qui n'ayent entendu parler du fameux Calumet de paix : c'étoit autrefois parmi les Sauvages le ſymbole de l'amitié ; & avec ce paſſe-port, on pouvoit voyager en ſûreté parmi toutes ces Nations barbares. Mais je ne conſeillerois pas aujourd'hui de s'y fier ; la triſte expérience que nos François en ont faite, comme je le dirai dans la ſuite, prouve que les Sauvages abuſent ſouvent de ce ſigne de paix pour exécuter les deſſeins les plus noirs & les plus barbares. Cependant parce que ce Calumet eſt encore fort célebre parmi eux, je vais en donner la deſcription, ainſi que des cérémonies qui l'accompagnent.

Le Calumet eſt un tuyau de bois percé dans toute ſa longueur, qui eſt d'environ quatre pieds, peint ordinairement de différentes couleurs, & orné par intervalles de poils de porc-épic le plus ſouvent teintes en rouge ou en jaune. Du milieu de ce tuyau pend un faiſceau de plumes blanches & rouges,

arrangées en queuë de pan, au bout desquelles sont attachés des crins de cheval tué en guerre, peints de même avec du vermillon. Une des extrémités de ce tuyau est garnie d'une pipe, faite tantôt d'une façon & tantôt d'une autre, ordinairement d'une pierre rouge qui tient du corail, quelquefois aussi d'une pierre noire assez ressemblante à du marbre. Tel est le fameux Calumet; & voici les cérémonies dont il est accompagné lorsqu'on le donne.

Supposons un parti de quinze à vingt Sauvages sortis de leur Village pour aller présenter le Calumet au Chef de quelqu'autre Nation, en intention de lui demander la continuation de son amitié, ou d'en obtenir du secours contre leurs ennemis, ou pour quelqu'autre raison que ce puisse être. Ce parti étant arrivé proche du Village où il a dessein d'aller, députe aussitôt un Courrier vers le Chef, pour lui déclarer l'intention qu'on a de venir lui présenter le Calumet, & lui demander la permission d'entrer dans son Village. La visite est ordinairement acceptée; & le Député revient sur le

champ en donner avis à ſa troupe, qui ſur ſon rapport ſe diſpoſe à la cérémonie qui doit ſe faire le lendemain. Cependant toutes les femmes du Village ſont occupées à piler du mahis, & à faire les autres préparatifs néceſſaires pour recevoir ces Etrangers. Ceux-ci de leur côté ſe mettent ſur leur propre. Les uns ſe mattachent le viſage de rouge, d'autres l'ont rouge d'un côté & de l'autre noir; quelques-uns ne ſont couverts que d'une chemiſe ouverte par le col, ſans bas ni culottes; pluſieurs ſont abſolument nuds, n'ayant pour tout habillement que leur brayet: tous ont la tête ornée de plumes de différentes couleurs; ils en portent juſques dans leurs oreilles qui ſont percées, avec des grelots pendans à leur ceinture, quelquefois même des ſonnettes, & des queuës de cheval qui pendent derriere eux. Ils s'abillent enfin magnifiquement, ſelon eux, & ſelon nous, comme de véritables maſcarades.

Le lendemain dès la pointe du jour toute cette troupe ſe met en marche, ayant à ſa tête le plus adroit d'entr'eux

qui

qui porte le Calumet ; & dès qu'ils approchent du Village, tous se mettent à chanter & à danser. Un d'eux porte à la main gauche un pot de terre couvert d'une peau de chevreuil passée, & tendue fortement sur ce pot autour duquel elle est attachée avec une corde, & avec une seule baguette qu'il tient de la main droite, il bat la marche sur ce pot qui leur sert de caisse : tous lui répondent par des cris qu'ils poussent en cadence ; quelques-uns portent des *Chichicoüas*, ou calebasses vuides dans lesquelles on a mis quelques grains de rassade ou de petits cailloux pour faire du bruit, & les remuent de même en cadence. Cependant celui qui porte le Calumet, le fait voltiger, tantôt bas, tantôt en l'air, faisant mille contorsions différentes des jambes & de tout le corps, & avançant toujours vers la cabane du Chef qu'ils veulent honorer. Il est suivi de ceux qui portent les présens. Arrivés enfin à la cabane, ils trouvent ce Chef assis les jambes croisées, environné de tous ses Officiers, c'est-à-dire, des Guerriers & des Considérés. Celui qui porte le Ca-

lumet ayant rempli la pipe de tabac, préſente le bout du tuyau à la bouche du Chef, tenant un tiſon allumé ſur le tabac. Le Chef allume la pipe, & en tire deux ou trois gorgées ; après quoi le Calumet paſſe à tous les ſpectateurs de main en main, ou plûtôt de bouche en bouche. On met pendant ce tems-là devant le Chef les préſens qu'on vient lui offrir ; ce ſont ordinairement des peaux de bœuf & de chevreuil paſſées, de l'huile d'ours, quelquefois un ou deux Eſclaves. Le Calumet revient enfin à celui qui l'a préſenté, qui fume le dernier ; après quoi il ſe fait un grand ſilence. Alors le porteur du Calumet harangue le Chef, & lui expoſe les raiſons de leur arrivée. Celui-ci accorde ou refuſe ce qu'on lui demande, ſelon qu'il le juge à propos ; mais quelle que ſoit ſa réponſe, les préſens ſont toujours bien reçus, & le Calumet, tel que je l'ai dépeint, reſte pour gage au Chef : on en ôte ſeulement la pipe, qui ſert pour d'autres cérémonies pareilles. Alors on ne penſe plus qu'à bien traiter ces Etrangers, qui ſont auſſi-tôt ſervis de

différens mets apprêtés exprès pour eux par les femmes Sauvages du Village. Le reste de cette cérémonie ne differe en rien d'une autre que les Natchez célébroient autrefois, & que je vais décrire dans le Chapitre suivant; c'est ce que nos François ont nommé la Tonne de valeur.

CHAPITRE XXV.

De la Tonne de valeur; Déscription de cette Fête.

LA Fête de la Tonne de valeur se célébroit ordinairement en Juillet. Cette Tonne ainsi appellée n'étoit autre chose qu'une cabane ronde, grande & haute, ressemblant assez bien à une tour, où tous les ans, au commencement de la récolte, chaque Sauvage étoit obligé d'apporter les prémices de ce qu'il recueilloit, soit en grains ou en fruits. Plusieurs Gardiens étoient prépossés pour veiller à ce que

personne n'enlevât quoi que ce soit de ce qui s'apportoit dans cette cabane ; & eux-mêmes avoient défense expresse d'y toucher, ce qui s'observoit religieusement. Enfin l'année suivante on s'assembloit quelque tems avant la récolte, & l'on célébroit une fête générale de toute la Nation, pour manger en commun ce que chacun en particulier avoit apporté dans cette cabane. Voici quelles en furent les cérémonies & ce qui s'y passa une année que le Commandant François du poste des Natchez assista à ce divertissement avec plusieurs des Officiers de sa garnison.

Huit jours avant qu'elle commençât, les Sauvages couperent toutes les herbes qui étoient sur le chemin par où devoit passer leur grand Chef, qui étoient alors le *Serpent piqué*, c'est-à-dire, par l'espace d'environ une lieue & demie de distance qu'il y avoit entre le grand Village & cette Tonne. En même-tems ils dresserent plusieurs cabanes de feuillages autour d'une belle place qu'ils avoient préparée à côté de la Tonne ; & au bout de cette place ils

éleverent une autre cabane plus ornée que toutes les autres, destinée à servir comme de Palais à leur Chef. Cependant toutes les femmes des quatre Villages Natchez, c'est-à-dire, du grand Village, de la Pomme, de Jansenac & des Gris, s'étoient rendues au même endroit, où pendant ces huit jours elles ne furent occupées qu'à piler du mahis pour faire de la sagamité, du bled grolé, &c. & à préparer toutes les autres choses qui étoient nécessaires pour ce divertissement.

Le jour de cette fête étant arrivé, les Sauvages étendirent une belle peau de bœuf marrachée & peinte de diverses couleurs sur une espéce de civiere couverte d'une toile fine ainsi qu'un berceau ; & sur cette civiere ils coucherent leur grand Chef, qui ce jour-là étoit habillé à la Françoise, mais sans souliers. Cette cérémonie se fit au bruit de plusieurs coups de fusil, que les Sauvages tiroient de distance en distance. Ensuite s'étant tous rangés sur une colonne de quatre à cinq hommes de hauteur, ils éleverent le berceau où étoit leur Chef par-dessus leurs têtes, & se

le lançant de main en main depuis le grand Village jusqu'au lieu où étoit la Tonne, ils lui firent faire en l'air toute cette route beaucoup plus promptement que ne purent faire nos François, quoiqu'ils fussent assez bien montés, puisqu'il étoit plus d'un quart d'heure avant eux à ce camp champêtre, où il se fit toujours soutenir en l'air jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés. Si par malheur dans cette route le berceau fût tombé par terre, il en auroit coûté plus de cent têtes à ses sujets.

Aussi-tôt que le Commandant François parut avec sa troupe, le grand Chef descendit de son berceau au bruit de toute sa mousqueterie, & fut reçu par ses femmes à la porte de sa cabane, dont le plancher étoit couvert de nattes très-propres. Là s'étant assis les jambes croisées, selon leur coutume, environné de ses femmes assises sur leurs genoux, de ses Considérés & des François, il prit le Calumet qu'on lui présenta, fuma deux ou trois gorgées, & fit ensuite donner la pipe aux François, afin qu'ils fumassent avec lui; mais parce qu'au lieu de s'exprimer par

signe, il donna cet ordre de v voix, tous les Sauvages qui étoient présens y répondirent en heurlant neuf fois, comme c'est leur coutume. Après cette cérémonie, on servit devant lui plus de trois cens cinquante plats de toute figure & de toute espéce, de bois, de terre, de ronds, d'ovales, remplis de toutes sortes de mets, dont ayant goûté, il en distribua à ses femmes & à toute sa suite; après quoi il fit délivrer le reste à tout son Peuple dispersé sur l'herbe par quartiers, c'est-à-dire, les femmes avec les femmes, les filles avec les filles, les garçons avec les garçons, & les hommes de même avec les hommes, mais distingués selon leur rang, je veux dire les Guerriers avec les Guerriers, & les Puants avec ceux de leur espéce. Pour lui, il avoit fait dresser une table dans sa cabane avec des bancs tout autour, où il s'assit avec le Commandant François & ses Officiers, qu'il traita à la Françoise du mieux qu'il lui fut possible. Il est vrai qu'ils avoient fait apporter avec eux du vin & de l'eau-de-vie.

On étoit à la fin du repas, lorsque

le grand Chef ayant prié les François d'attendre un inſtant, ſe rendit à la porte de ſa cabane, où à un ſignal qu'il fit, tous les Sauvages s'aſſemblerent auſſi-tôt autour de lui. Là il leur fit de violens reproches, leur demandant s'ils n'étoient pas honteux de ſçavoir que les François qui étoient leurs amis étoient parmi eux, ſans qu'ils euſſent ſongé à rien préparer pour les recevoir; s'ils penſoient qu'ils fuſſent accoutumés comme eux à vivre de grut & de ſagamité? Sa harangue finit par l'ordre qu'il leur donna d'y pourvoir. A ce diſcours de leur Chef les Sauvages répondirent à leur ordinaire, en heurlant neuf fois; après quoi s'étant détachés par troupes, on les vit au bout d'environ deux heures revenir à la file, rapportant aux pieds du grand Chef, les uns des pieces de bœuf boucanées, les autres des quartiers d'ours ou de chevreuil fraîchement tués, des écureuils, &c. en un inſtant le plancher de la cabane ſe trouva couvert à la hauteur de plus d'un pied & demi de viandes & de gibier de toute eſpéce. Le grand Chef parut content de leur exac-

titude à exécuter ses ordres ; & pour leur en marquer sa satisfaction, il leur fit voir une grosse bale pleine de son, & leur présenta en même-tems un fusil avec une aune de Limbourg, qui devoient être le prix de celui qui demeureroit vainqueur à cet exercice. Aussi-tôt tous les Sauvages se rangerent en deux troupes d'environ huit cens hommes chacune ; & le grand Chef ayant lancé la bale au-dessus d'un des deux partis, le jeu commença. C'est ce qu'on appelle *la Soule* en Bretagne, où depuis très-long-tems ce divertissement est fort commun parmi les gens de la campagne, sans qu'on puisse dire que les Sauvages ayent pris cet usage des Bretons, ni que ceux-ci l'ayent apporté chez eux de l'Amérique. Quoiqu'il en soit de son origine, il est certain que les Sauvages se plaisent & s'exercent beaucoup à ce jeu, qui consiste chez eux lorsque la bale est lancée, à empêcher qu'elle demeure entre les mains d'aucun des joueurs, mais à la faire toujours voltiger, sans permettre qu'elle tombe à terre. Pour cela, lorsqu'elle est en l'air, on voit cha-

cun des deux partis s'avancer du même côté, & ſe ſerrer ſi fort les uns les autres, qu'une épingle auroit peine à paſſer entr'eux; & quand elle eſt prête à tomber, tous élévent auſſi-tôt les bras pour la recevoir, tâchant en même-tems d'empêcher leurs camarades de la retenir, & par ce moyen tenant ſans ceſſe cette bale en l'air, ſe la renvoyant les uns aux autres de main en main & d'un parti à l'autre, juſqu'à ce qu'enfin un plus heureux ou plus adroit la retienne & gagne le prix; ce qui n'arrive quelquefois qu'au bout de plus de trois heures.

Les Sauvages ont encore une autre eſpéce de jeu auquel ils s'exercent, non-ſeulement par divertiſſement, mais encore pour ſe gagner ce qu'ils ont les uns les autres, même ſe ruiner; c'eſt ce qu'ils appellent *la Croſſe*. Ce jeu conſiſte à lancer en même-tems pluſieurs enſemble de longues perches de quinze à ſeize pieds & de la groſſeur du poignet après une boule, qui roule ſur un terrein bien battu & fort uni, tel qu'il s'en trouve au milieu de chaque Village. Lorſque la boule s'ar-

rête, celui dont la perche est la plus proche de cette boule, gagne le coup. Ce jeu se joue jusqu'à *Pocolé*, c'est-à-dire en dix; & les Sauvages s'y ruinent souvent, comme je l'ai dit, mettant au jeu leur poudre, leurs fusils, leurs peaux, leur Limbourg, en un mot tout ce qu'ils peuvent avoir.

Au milieu de ces divertissemens la journée se passa; & vers le coucher du Soleil on se remit à table, & l'on soupa avec les mêmes cérémonies qu'on avoit dîné le matin. Cependant les ténébres ayant succédé à la lumiere, la nuit offrit le spectacle d'une nouvelle fête, qui ne cédoit en rien à celle du jour. Pour la célébrer, on commence par illuminer toute la place avec des paquets de cannes de la grosseur d'une brasse chacun, & de la longueur de plus de vingt-cinq pieds. Ces paquets de cannes sont plantés sur des pieux assez gros dispersés dans toute la place, & enfoncés en terre à la distance d'environ huit pieds entr'eux; & lorsqu'on les a allumés, ils rendent chacun autant de clarté, que pourroient en donner cent flambeaux de cire réunis en-

ſemble. Sur la droite, en face de la cabane du Chef, les femmes & filles Sauvages jointes aux vieillards ſont aſſiſes en rond, ayant au milieu d'elles le maître Muſicien frappant ſur ſon pot avec ſa baguette, tandis que toute l'aſſemblée lui répond en cadence par ces mots ſouvent répetés, *honathea*, *honathea*, que ces Sauvages tirent du fond de leur poitrine, frappant rudement leur eſtomac, enſorte qu'ils forment entr'eux une eſpéce d'écho, qui ne laiſſe entendre de tout ce concert que la derniere ſyllabe *thea*. Pendant que l'on chante, les uns tiennent des plumes à la main, & les font voltiger en cadence, d'autres remuent auſſi en cadence leurs *Chichicoüas* ou calebaſſes, & toutes ces parties réunies forment une harmonie fort mélodieuſe pour des oreilles ſauvages.

Vis-à-vis de ce cercle de Muſiciens & de Muſiciennes s'éléve un poteau rond ou quarré de la hauteur de ſix à ſept pieds, ſur lequel eſt poſé en travers le fameux Calumet de cérémonie. Tous les Guerriers, hommes & garçons, viennent tour-à-tour & l'un

après l'autre frapper au poteau ; & ils y viennent toujours en courant, comme s'ils étoient partis de loin, & portant à la main un fusil ou un casse-tête. Arrivé au poteau, le Guerrier fait un cri, en frappant plusieurs fois sa bouche avec la main : à ce signal la musique cesse, il se fait un profond silence dans toute l'assemblée ; & celui qui vient frapper au poteau prenant la parole, commence sa harangue, qui consiste dans le récit qu'il fait en abrégé de tous ses exploits. Il dit par exemple : » *Iche-la*, me voici ; j'ai levé tant de che-» velures, j'ai passé trois jours & trois » nuits sans manger pour triompher de » mon ennemi, &c. « A chaque pose que fait l'Orateur, & à chaque belle action qu'il raconte, les assistans applaudissent par un *hom*, *hom*, qui veut dire en leur langue, cela est bon ; & lorsqu il a fini, il se retire, après avoir jetté aux pieds du poteau les présens qu'il a apportés, comme fusils, chemises, couteaux, miroirs, casse-têtes, paquets de rassade ou de vermillon, &c. en un mot tout est bon & bien reçu. Dans la fête que je décris, les

François eux-mêmes furent admis à venir frapper au poteau, & pourvû qu'ils portassent leur présent, eussent-ils dit en François aux Sauvages toutes les injures possibles, ainsi que firent quelques-uns d'entr'eux, qui en s'adressant à eux-mêmes, leur disoient: » N'est-il pas vrai que vous êtes tous » des coquins, &c. « toute l'assemblée ne leur en répondoit pas moins, *athiocma*; oui, cela est bon. Les Etrangers qui viennent dans un Village pour y présenter le Calumet, n'en partent jamais sans cette cérémonie du poteau; & c'est à eux qu'appartiennent tous les présens qu'on y apporte. Le lendemain même on les voit avec le fameux Calumet & le pot qu'ils frappent en dansant, aller par tout le Village de cabane en cabane, où on leur fait encore de nouveaux présens.

Pour finir la description que j'ai commencée de la fête de la Tonne de valeur, j'ajouterai que tandis que les uns chantent & que les autres frappent au poteau, on voit assez souvent les jeunes Sauvages s'écarter avec les jeunes filles dont il y en a d'assez jolies,

dans les prairies des environs, & s'y promener à la lueur des étoiles, les uns enveloppés de peaux de chevreuil, d'autres de couvertures de Limbourg; nos François eux-mêmes ont quelquefois aussi fait leur partie dans ces promenades nocturnes. Là dans l'obcurité de la nuit il se fait sur l'herbe fraîche des tête à tête & des entretiens secrets, dont personne n'est mécontent. En se séparant, le jeune homme donne à sa Déesse un peu de vermillon, quelque colier de rassade, quelque bracelet de cuivre ou de fer, ou quelqu'autre bagatelle semblable; & elle est satisfaite au de-là de toute expression.

La fête de la Tonne de valeur ne dure pas seulement un jour, mais tant que les provisions assemblées dans la Tonne peuvent suffire à l'entretien de la cérémonie & de l'assemblée. Dans toutes les Nations sauvages il se fait de pareilles fêtes, soit aux approches de la récolte, soit lorsque leurs gens reviennent vainqueurs de leurs ennemis: dans toutes ces fêtes il y a peu de différence; mais la cérémonie du Calumet & celle du poteau sont sur-tout les

plus ordinaires, & ſe célebrent preſque par-tout telles que je viens de les décrire.

CHAPITRE XXVI.

Cérémonies qui s'obſervent aux Funérailles du grand Chef.

CEs cérémonies ſont différentes ſelon la différence des Nations, comme on le verra par ce que je vais dire. Je commencerai par ce qui ſe pratiquoit en cette occaſion aux Natchez, comme ayant été une des Nations ſauvages des plus conſidérables de la Louiſiane ; & pour en donner une deſcription plus exacte, je me ſervirai de la relation que m'en a communiquée un François, qui en 1725. fut témoin des cérémonies qui s'obſerverent alors parmi eux à la mort du Serpent piqué leur grand Chef. Ce Sauvage appellé dans la langue du pays *Olabalkebiche*, étoit fils d'une femme blanche ou femme

Chef, & frere du grand Chef de guerre des Natchez ; il étoit fort affectionné aux François, comme on le verra par la suite de ces Mémoires, & les avertit plusieurs fois des mauvais dessein de sa Nation. Voici les propres termes de la relation que j'ai promise.

Le Vendredi premier Juin 1725. sur les cinq heures du soir, revenant de l'habitation de la Terre blanche, je passai par le grand Village où le Serpent piqué étoit malade, & je demandai comment il se portoit à un nommé Chaumont, Soldat du Fort, qui le gardoit ; il me dit qu'il étoit très-mal, & qu'il avoit les jambes fort froides. Je lui offris sa part d'une demi-bouteille d'eau-de-vie, que j'avois apportée de la Terre blanche ; il l'accepta, & nous fumes ensemble chez *Yakstalchil*, second Chef de guerre du Village de la Farine, qui demeuroit au grand Village proche le Temple. Après avoir bû, comme la nuit approchoit, je passai chez le grand Chef de guerre, qui me voyant une bouteille à la main, me demanda s'il y avoit de l'eau-de vie ;

je lui répondis que non, & que je l'avois bûe avec *Yakſtalchil*, & le François qui gardoit ſon frere : il me dit en ſa langue, » Mange, & dors ſur » mon lit. « En même-tems il me préſenta du ollogale, eſpéce de grain fait comme du mil, que les Sauvages font grôler avec un peu d'eau ſur le feu, après quoi ils le pilent, & le font cuire ; on le mange trempé dans l'eau, & il eſt fort bon. En m'offrant ce mets, le grand Chef me dit : » Je n'ai que » cela : depuis que mon frere eſt ma» lade, mes gens ne vont point à la » chaſſe ; pour moi, je ne mange » point. « Je mangeai un peu : car il eſt fort malhonnête de les refuſer ; c'eſt parmi eux une très-grande marque de mépris. Après que j'eus mangé, il me dit encore en me montrant ſon lit : » Couche-toi là ; pour moi je vais voir » mon frere. « Comme je dormois, le grand Chef rentra, & me pouſſa par le bras, en me diſant : » C'en eſt fait ; » il eſt mort. « Je lui demandai, Qui eſt-ce ? il ne me répondit point ; & alla s'accroupir dans un coin de la cabane, tenant ſa tête dans ſes deux mains,

comme un homme pénétré de la plus vive douleur : en même-tems ſa femme ſe mit à pleurer. Auſſi-tôt j'entendis deux décharges de quatre à cinq coups de fuſil tirés à quelque diſtance les uns des autres, & je jugeai que ce devoit être pour avertir les autres Villages Natchez de la mort du grand Chef. Ce fut auſſi un ſignal pour un concert de cris & d'heurlemens affreux, qui ſur le champ ſe firent entendre ; pour moi, je ne jugeai point à propos de me lever, & je me rendormis.

Le lendemain Samedi, deux du mois, je deſcendis au bas de la butte du grand Chef : je demandai où étoit le François qui avoit gardé le Serpent piqué ; on me dit qu'on n'en ſçavoit rien. En même-tems je vis un Jongleur avec le Chef du bled (*a*), qui chantoient, & qui ſe proſternoient vers le Soleil levant vis-à-vis la cabane du défunt : celui-ci étoit dans ſa cabane, où on le mattachoit, & où on lui faiſoit la chevelure ; il étoit habillé & chauſſé. On

(*a*) C'eſt celui qui a ſoin de faire faire les ſemailles & la moiſſon.

avoit jetté pêle-mêle hors de ſa cabane tout ce qui lui appartenoit, coffres, nattes, lits, plats, &c. Je vis auſſi ſa femme qui ne pleuroit point, & avoit ſeulement les cheveux épars contre la coutume : ſes enfans ne pleuroient point non plus ; mais tous ceux du Village fondoient en larmes, & pleuroient d'une maniere à faire rire. Cependant les plus proches parens du mort & les autres Sauvages étoient occupés, les uns à ôter l'écorce d'un grand bâton d'environ vingt pieds de long & d'un pied de circonférence, & à le mattacher de rouge, les autres à mettre dans un coffre ce qui appartenoit au défunt : perſonne ne penſoit à apprêter à manger ; il n'y avoit pas même dans tout le Village du feu de quoi allumer ſa pipe.

Après avoir été témoin de ce ſpectacle, je retournai à la Terre blanche porter cette nouvelle au ſieur Brontin, Directeur de cette Conceſſion ; j'y trouvai le Chef de guerre des Tioux, qui ayant appris la mort du Serpent piqué, me dit en langue Mobilienne : » S'il eſt » vrai, comme tu le dis, que le Ser-

» pent piqué soit mort, son frere le
» grand Chef de guerre se tuera : car ils
» se sont promis l'un à l'autre que si le
» grand Chef de guerre mouroit le pre-
» mier, son frere ne pleureroit point,
» mais se tueroit avec un couteau ; &
» que si au contraire le Serpent piqué
» mouroit le premier, le grand Chef
» de guerre ne pleureroit point, mais
» se casseroit la tête d'un coup de fusil.
» Ainsi il est bon, François, que tu
» parles à tes Chefs : car s'il se tue, ses
» femmes mourront avec un grand
» nombre de Guerriers ; & *cela est beau-*
» *coup de valeur* (*a*). « Ces paroles firent prendre le parti à M. Brontin de se rendre au Fort, pour en conférer avec M. de Vilainville Commandant, & M. Dumanoir Directeur de la Concession de Sainte Catherine. Pour moi, après avoir dîné avec M. Brontin, je retournai au grand Village, où je trouvai des François qui me dirent qu'on étoit fort en peine de moi à l'habitation ; que M. de Vilainville sortoit tout présentement du grand Village ; & qu'il

(*a*) C'est-à-dire, *c'est dommage.*

avoit parlé au grand Chef de guerre pour qu'il ne fit point mourir tant de monde. Après cela j'entrai dans la cabane du mort, où je le vis couché sur un lit de cannes couvert de nattes ; il étoit chaussé & habillé. Devant lui étoient plantées quatre grandes cannes, où étoient attachés tous les Calumets qu'on lui avoit présentés ; & entre ces cannes étoient les mets qu'on lui avoit servis depuis qu'il étoit mort. J'y vis aussi sa femme parée de ce qu'elle avoit de plus beau, avec plusieurs autres femmes & un homme ; on me dit : » Ce sont là ceux qui doivent » mourir avec lui. « Un instant après entra la Glorieuse aussi fort parée, qui se mit au rang des autres. Cette Glorieuse descendoit de femmes Chefs, & étoit d'ailleurs très-habile Chirurgienne, sur-tout pour les maux vénériens ; plusieurs de nos François lui étoient redevables de la vie. La femme du Serpent piqué me voyant considérer tout cet appareil, & s'appercevant que ce spectacle me faisoit de la peine, » Je » m'en vais dans trois nuits, me dit-» elle : *c'est beaucoup de valeur* que le

» Serpent piqué soit mort, il étoit comme un François ; mais qu'y faire ? « La Glorieuse me dit aussi : » Je m'en » vais avec eux ; cela est-il bon ? qu'en » dis tu ? « J'avois le cœur si serré, qu'il me fut impossible de lui répondre.

Sur ces entrefaites arriva la femme du *Loué* du défunt, celui-là même que j'avois vû, comme je l'ai dit, avec ces femmes. Ce Loué est un Considéré qui allume la pipe du grand Chef, & qui le suit par-tout : il assiste aux Conseils, où il recueille les voix ; c'est lui aussi qui porte la parole pour le grand Chef. Sa femme le voyant avec les autres, lui dit : » Que fais tu là ? Ne sçais-» tu pas, lui répondit-il, que mon » Chef est mort ? Il est bon que je m'en » aille avec lui. C'est bien fait, répartit » la femme. Tu sçais aussi que tu ne » m'as jamais rejettée, que *nous avons* » *toujours marché ensemble par un même* » *chemin* (*a*), que nous avons toujours » mangé ensemble : ainsi je ne veux

(*a*) Expression sauvage qui signifie, *nous avons toujours vécu en bonne intelligence.*

» point aller avec ton Chef ; mais je » veux aller avec toi. « Son mari voulut lui parler pour la détourner de mourir ; mais elle ne l'écouta point, & sortit pour aller se parer.

Presque dans le même-tems arriva un nommé *Taotal*, escorté de trente Guerriers qui l'amenoient. Ce Sauvage avoit autrefois épousé une femme Chef, & selon la loi du pays il devoit mourir avec elle ; mais il s'étoit sauvé chez M. de Bienville, & par sa fuite avoit évité la mort. Dans la suite il avoit obtenu sa grace ; mais pour cette fois quelques François me dirent qu'il devoit mourir, parce qu'il étoit un des principaux Guerriers du défunt ; qu'il s'étoit déja sauvé le matin dans la vûe d'éviter la mort, & que le grand Chef de guerre avoit fait courir après lui pour le ramener. En effet aussi-tôt qu'il fut arrivé, il fut mis au rang des autres malheureuses victimes de la superstition. Cet homme pleuroit amérement, ensorte que la femme du Serpent piqué le voyant en cet état, » Quoi, » tu pleures, lui dit-elle ? est-ce que » tu n'es pas Guerrier ? Sans doute je le

» le suis, répondit-il. *Ta vie t'est donc* » *de valeur*, répartit cette femme ; & » tu en es ingrat ? Apparemment, répli- » qua-t-il; ma vie m'est de valeur: je suis » encore jeune, je n'ai point d'en- » fans ; il est bon que je marche encore » sur la terre *sans dessein* (*a*). Va t'en » donc, lui dit-elle ; il n'est pas bon » que tu meures avec nous par force : » va t'en. « Ce malheureux ne répon- dit rien ; ce qui porta cette femme à lui dire encore une fois, va t'en : alors il disparut comme un éclair, laissant après lui un petit sac rempli de vermillon & de terre rouge.

Dans le même moment ayant voulu allumer ma pipe à un feu qui étoit dans la cabane, une femme Sauvage m'en empêcha, en me disant : » Ce » feu *est de valeur* ; c'est du feu du Tem- » ple : va, prends de celui qui est de- » hors. « En disant ces mots, elle prit ma pipe, & alla l'allumer hors de la cabane. Je remarquai alors que ce Loué dont j'ai parlé donnoit à fumer

(*a*) C'est-à-dire, *sans avoir pris aucun engagement.*

au mort, & qu'en lui présentant la pipe, il lui disoit : »Pourquoi ne fumes-» tu plus avec nous ? est-ce que notre » tabac est pourri ? « Cependant ceux & celles qui devoient mourir prirent chacun un Calumet de la main gauche, & à la droite une coquille d'une grosse moule de riviere, avec une plume dedans liée de laine rouge en six endroits; la femme du mort avoit outre cela dans cette même coquille un petit balai de la grosseur du doigt, fait d'une herbe assez ressemblante au capillaire. En cet équipage ils sortirent pour aller danser.

Le Serpent piqué avoit épousé une autre femme, dont il n'avoit point eu d'enfans : celle-ci n'étoit point encore parée, lorsque les autres sortirent pour aller danser ; ce qui engagea le grand Chef de guerre, le vieux Chef & le Soleil du Village de la Farine de la prendre en particulier dans une cabane voisine du mort, où sans doute ils la déterminerent à mourir. En effet aussitôt qu'elle en fut sortie, elle alla se parer, & revint ensuite se mettre au rang des autres. Alors ils partirent

pour se rendre sur la place. Arrivés à la vûe du Temple, ils firent le cri de mort (*a*), & s'arrêterent un instant, après quoi ils continuerent leur marche en cet ordre. Les deux femmes du défunt marchoient les premieres, suivies de la Glorieuse, du Loué, du premier Guerrier du mort, de la mere de la Mizenne (*b*), de la Nourrice du défunt, de la femme du Loué & de deux autres vieilles ; entr'eux marchoient ceux qui devoient faire le cri de mort sur chacun d'eux (*c*). Lorsqu'ils furent arrivés sur la place, ils se séparerent en deux bandes menées par les deux femmes du mort, & se mirent à danser ; ils étoient suivis de tous leurs pa-

(*a*) Espéce de long heurlement, qui va toujours en augmentant.

(*b*) Cette Mizenne étoit une femme Noble du Village de la Pomme, qui avoit été donnée en ôtage aux François jusqu'à ce que les Sauvages leur eussent livré les têtes de quelques mutins qu'ils avoient promises. Comme elle devoit mourir alors, sa mere s'offrit en sa place.

(*c*) Ce sont toujours les plus proches parens qui font cet office.

rens, dont quelques-uns portoient une cruche & une natte pour celui ou celle qui devoit mourir. Après cette danse, le principal Gardien du Temple sortit, & leur dit ce qu'il avoit appris de l'Esprit; aussi-tôt tous heurlerent trois fois, firent une pirouette, passerent leur main droite sur leur tête, & retournerent de compagnie vis-à-vis la cabane du mort, où ils répeterent les mêmes danses & les mêmes cérémonies. Ensuite la principale femme du Serpent piqué fit appeller ses enfans avec les Chefs de la Nation, & leur parla en ces termes: » Votre pere » est mort; *c'est beaucoup de valeur*: » pour moi je m'en vais. Il est allé au » pays des Esprits; je ne puis plus mar- » cher sur la terre: pour vous, il est » bon que vous marchiez *sans dessein*. » Je vous laisse vingt-cinq mannes de » bled. Ne parlez point mal du Fran- » çois: marchez avec lui, marchez » comme votre pere a marché, & com- » me j'ai toujours marché; parlez com- » me lui, & comme j'ai toujours par- » lé. Ne faites point de mal au Fran- » çois. Lorsque vous aurez faim, allez

» voir le François, il vous donnera à
» manger, il vous donnera du tabac,
» il vous donnera de l'eau-de-vie : car
» il étoit grand camarade de votre
» pere. S'il ne vous en donne point,
» revenez chez vous : voilà votre pere,
» voilà votre mere, dit-elle en mon-
» trant les Chefs ; ils ne vous laisseront
» point mourir de faim. Et toi, Fran-
» çois, ajouta-t-elle, en s'adressant à
» tous ceux qui étoient présens, sois
» toujours bon & camarade des hom-
» mes rouges : traite avec eux, ne sois
» pas ingrat de leurs marchandises. Ap-
» porte moi du tabac fort dans trois
» nuits, me dit-elle, afin que je me
» souvienne de toi. « Ayant fait ce discours, elle rentra, & je demandai au vieux Chef de la Farine quel jour ils devoient mourir. » Aujourd'hui,
» me dit-il, ils ne mangeront point ;
» demain ils mangeront beaucoup,
» après demain ils mangeront du pain ;
» le lendemain ils ne mangeront point,
» mais ils fumeront ; & quand le So-
» leil sera au Sud, ils iront au pays
» des Esprits où ils mangeront beau-
» coup. « Après cette réponse je retour-

nai à l'habitation, où l'on me dit qu'on avoit été fort en peine de moi; que Chaumont étoit revenu la nuit précédente tout hors d'haleine; qu'il avoit rapporté qu'on avoit tiré ſur lui; que la même choſe avoit été confirmée par un autre Soldat du Fort, nommé Montauban, qui ayant voulu aller la nuit au Village de la Farine, avoit paſſé par le grand Village, où quelques Sauvages l'ayant apperçu, lui avoient dit: » Va-t'en, François: le Serpent piqué » eſt mort; il ne fait pas bon ici pour » toi; « qu'il étoit revenu au Fort pour en donner avis à M. de Villainville, qui ſur le champ s'étoit tranſporté au grand Village avec un détachement, en partie pour voir s'il m'y trouveroit; & que j'étois fort imprudent d'y avoir demeuré dans de pareilles circonſtances. Mais il ne me fut pas difficile de leur faire voir que tout ce récit n'étoit fondé que ſur une terreur panique; ce qui fit prendre la réſolution à Meſſieurs Dumanoir, Brontin & le Page, d'aller le lendemain au grand Village avec Louis Sorel qui devoit leur ſervir d'Interprete, pour tâcher de ſauver la

vie aux deux femmes du mort, & pour empêcher, s'il étoit possible, qu'on ne fit périr tant de monde.

Le Dimanche trois de Juin, ces Messieurs étant partis pour le grand Village, deux jeunes filles Sauvages vinrent se présenter à l'habitation avec dix volailles, demandant en échange une jupe bleue, pour donner à leur mere qui devoit mourir. On leur dit que dix volailles ne suffisoient pas pour cela, qu'il en falloit quinze; que d'ailleurs M. Dumanoir avoit enfermé en partant les jupes dans sa chambre, & que lorsqu'il seroit de retour on leur en donneroit une. Elles promirent d'apporter dans cinq jours les cinq autres volailles, & resterent à l'habitation jusqu'à onze heures, que deux jeunes Sauvages étant passés & les ayant apperçues, leur dirent: » Pourquoi restez-» vous *sans dessein* vous autres? votre » mere est morte. « Au même instant elles se mirent à pleurer; & prirent la fuite. Vers midi Louis Sorel revint, & nous dit qu'il y avoit déja une femme d'étranglée; ce qui me fit retourner au grand Village après le dîner. J'y

trouvai quelques-uns de nos François, auſquels je m'informai s'il étoit vrai qu'il y eût déja une femme de morte. Ils me dirent que la veille, après la ſeconde danſe, une des deux vieilles qui devoient mourir rentrant dans la cabane, avoit dit : » Quoi ! c'eſt-là » le Serpent piqué, cet homme *de va-* » *leur* ? C'eſt un Chef Puant ; je ne » veux point mourir pour lui : auſſi- » bien il y a ſept mois que j'ai tué le » fils du grand Chef par une méde- » cine que je lui ai donnée. « En effet elle reprenoit déja le chemin de ſa cabane, lorſque le grand Chef de guerre ayant appris cette nouvelle, envoya chercher ſa tête ; & quand on la lui apporta, il la foula aux pieds, & fit jetter le corps à la voirie pour ſervir de pâture aux carancros, en diſant : » Voilà le traitement qu'on doit faire » aux chiens. « On porta enſuite ſa tête à la cabane du mort, enveloppée d'une peau de chevreuil.

Je me rendis auprès du grand Chef de guerre, auquel je fis demander s'il mourroit beaucoup de monde ; il me répondit : » Si le François n'avoit

» point parlé, le chemin de la cabane » de mon frere au Temple auroit été » jonché de morts : ils ne mourra que » des vieilles ; j'ai déja renvoyé plus » de trente jeunes gens qui vouloient » mourir. Après tout, mon frere n'est- » il pas *de valeur* ? Est-ce un Puant ? Et » que dira le Chef des Esprits, s'il le » voit arriver tout seul ? Il dira que ce » n'est pas un Chef, & il le rejettera » de devant sa face. D'ailleurs ses deux » femmes ont toujours marché & man- » gé avec lui : il faut qu'elles aillent » avec lui ; & quand on donneroit vingt » fusils & vingt couvertures de Lim- » bourg, elles n'éviteroient pas la » mort. «

Après cette réponse, je le quittai, & trouvai la femme du Serpent piqué qui dit à tous les François : » Ve- » nez manger avec moi : je n'ai jamais » mangé avec les François ; à présent » que je m'en vais, mangeons ensem- » ble. « Et comme elle en vit quelques-uns qui avoient les larmes aux yeux, » Ne pleures point, leur dit-elle : » je sçai que tu es de mes amis ; mais » il est bon que je m'en aille. « Après

cela je fus témoin de trois danſes qui ſe firent dans le même ordre que celles du jour précédent : il y eut ſeulement cette différence, qu'à celles-ci ceux qui devoient faire le cri de mort portoient à la main un caſſe-tête tout rougi, & ſous le bras gauche un paquet de cordes de tilleul peint auſſi de la même couleur ; & que cette fois-ci on commença par la danſe de mort, qui fut ſuivie de la danſe de guerre, puis de la danſe générale ſur la place & devant la cabane du défunt. Chacun alla enſuite répeter les mêmes danſes devant ſa cabane.

Au milieu de la troiſiéme danſe, on vit arriver du Village de la Farine qui étoit auſſi un Village Natchez, deux femmes portées ſur les épaules de deux Guerriers, & ſuivies de leurs familles & de leurs nattes. Elles allerent d'abord danſer ſeules devant le Temple : enſuite elles furent reçues à danſer avec les autres ; après quoi elles s'aſſirent ſur leurs nattes. Cependant le Gardien du Temple ayant allumé un flambeau de canes au feu ſacré, le remit à un de leurs parens ; après quoi les deux Gue-

riers reprirent sur leurs épaules les deux femmes, qui suivies de leurs familles, entrerent dans la cabane du mort, & casserent une natte qu'on avoit mise devant la porte. Une des deux fut étranglée sur cette même natte; on porta l'autre hors de la cabane sur la natte qu'elle avoit apportée, où elle s'assit les jambes croisées. Là on lui fit avaler trois pillules de tabac de la grosseur environ du pouce, avec quelques coups d'eau qu'elle bût par intervalles. Aussi-tôt qu'on s'apperçut qu'elle alloit vomir, on lui couvrit la tête d'une peau de chevreuil, & lui passant une corde au col par-dessus cette peau, on se mit à tirer avec force de côté & d'autre. Cependant un de ses parens lui appuyoit fortement par devant un genouil sur l'estomac, tandis qu'un autre la serroit également par derriere; ensorte qu'elle fut étouffée plutôt qu'étranglée: pendant ce tems-là toute sa famille chantoit. Aussi-tôt que l'on put croire qu'elle étoit morte, celui qui devoit faire le cri de mort tourna trois fois autour d'elle, fit le cri autant de fois, posa six fois son casse-tête sur

la tête de la morte sans la toucher, & fit encore le même cri. Ensuite on porta son corps dans la cabane du défunt. On me dit que ces deux femmes étoient proches parentes de ce même *Taotal* dont j'ai parlé plus haut, & qu'elles étoient venues s'offrir ainsi à la mort pour réparer son honneur, & pour le faire Noble. C'est ce que j'ignore; je sçai seulement qu'il étoit un de ceux qui étrangloit, qu'il paroissoit tirer d'un très-grand cœur, & que depuis ce jour je ne l'ai pas revû dans le Village.

Le lundi quatre, sur les huit heures du matin nous entendimes quelques cris de mort & plusieurs coups de fusil; ce qui fit croire à M. de S. Hilaire qu'il étoit arrivé quelque chose de nouveau au grand Village; je lui dis que c'étoit encore sans doute quelque malheureuse victime, qui venoit s'offrir à la mort. Dans le moment même nous vîmes un Sauvage accourant à toutes jambes, qui d'aussi loin qu'il nous apperçut, nous cria: » François, viens » vîte: le grand Chef de guerre veut » se tuer; « ce qui nous fit prendre là-

parti à Meſſieurs de S. Hilaire, Duclos & à moi de courir au grand Village, pour tâcher d'empêcher ce malheur.

Comme nous en approchions, nous rencontrames M. Brontin à cheval, qui nous demanda ſi M. Dumanoir venoit; nous lui répondîmes que nous n'en ſçavions rien, & qu'il n'étoit point à l'habitation: ſur quoi il nous dit que nous avions mal fait de ne pas apporter des armes, & qu'il ne ſçavoit trop ſi ces gueux-là ne voudroient point prendre les François d'un coup de filet. Il ajouta: » On eſt venu me chercher comme » vous pour le même ſujet; & comme » j'arrivois, S. Côme eſt venu au-de- » vant de moi, & m'a dit qu'il n'oſoit » arracher le fuſil des mains du grand » Chef de guerre; que le Chef de la » Pomme & pluſieurs autres Chefs » étoient avec lui. Sur cela, je ſuis en- » tré dans ſa cabane, & j'ai vû d'abord » qu'il avoit bû; les Chefs tenoient » ſon fuſil par la croſſe, & lui par le » bout. Auſſi-tôt j'ai fait couper par un » de mes gens la corde à laquelle étoit » pendue ſa corne à poudre, que j'ai » fait cacher; enſuite j'ai ôté la pierre

» de ſon fuſil & l'amorce, & j'ai fait » cracher dans le baſſinet : c'eſt-là l'é- » tat auquel je l'ai laiſſé, pour aller » vous avertir : « Pendant ce récit nous continuions notre chemin, & nous arrivames au Village, où nous trouvames le grand Chef de guerre les yeux égarés, qui tenoit le bout de ſon fuſil, & qui nous voyant, s'écria : » Que » veulent ces François ? Pourquoi vien- » nent-ils ici ? Je ne ſuis donc pas » Chef ? je ſuis donc un Puant ? « Perſonne ne lui répondit rien. Un inſtant après il deſcendit de ſa butte, & s'approcha de la cabane de ſon frere, où il fit appeller ſes gens ; & je vis qu'après qu'il leur eut parlé, ils le frottoient avec leurs mains, & ſe frottoient auſſi eux-mêmes. Il ne fut pas poſſible d'entendre un mot de ce qu'il leur dit, parce qu'il ne voulut jamais permettre qu'on l'approchât. Il quitta enſuite ſon fuſil, & dit : » On me trai- » te comme un chien ; on m'ôte ma » poudre, on crache dans mon baſſi- » net. Mon fuſil n'eſt-il donc point à » moi ? Ne ſuis-je pas Chef ? On m'ôte » mon eau-de-vie ; & je n'en ai point :

» tout leur est *de valeur.* Pourquoi mar-
» cherai-je sur la terre *sans dessein* ? mon
» frere marche-t-il ? « Je lui fis dire :
» O Chef, écoute moi. La marchand-
» se n'est point *de valeur* au François ;
» toi seul lui es *de valeur.* Ne vois-tu
» pas notre cœur qui saigne de la mort
» de ton frere ? veux tu qu'il pleure en-
» core la tienne ? Si le François n'étoit
» point de tes amis, son cœur riroit
» de voir que les Sauvages se tuent eux-
» mêmes. As-tu les yeux fermés, pour ne
» pas voir qu'il y a long-tems que ton
» frere est au pays des Esprits, & ceux
» que tu veux envoyer après lui, ne le
» connoîtront plus ? Tais-toi, dit le
» grand Chef à celui qui lui portoit
» ainsi la parole en mon nom ; tu es
» encore trop jeune pour sçavoir cela.
» L'esprit de mon frere est encore dans
» sa cabane, puisque je lui parle. Je
» sçai que le François manque de pluie,
» que son bled & son tabac vont périr,
» *c'est beaucoup de valeur.* C'est pour-
» quoi je jeûnerai encore cinq jours,
» ensuite je me baignerai, & la pluie
» tombera ; mais je crains bien que les
» poutres de la Terre blanche ne s'en

» aillent en dérive. « M. Brontin lui fit dire : » Que cela ne ſoit point *de* » *valeur* ; je ſçaurai bien en faire faire » d'autres. « Le grand Chef de guerre entra enſuite dans la cabane de ſon frere ; il le pleura, lui parla, & ſe mit à heurler effroyablement. Le vieux Chef de la Farine pleura auſſi. Peu de tems après Meſſieurs de Villainville & Dumanoir arriverent au Village avec un détachement, & firent encore parler au grand Chef de guerre pour le détourner de ſon deſſein ; ſur quoi il répondit : » Tu dis qu'il n'eſt pas bon que je » meure, & tu demandes en même- » tems que les femmes de mon frere » ne meurent point. Si tu veux qu'el- » les marchent, il faut que je m'en » aille. « On lui dit : » Hé bien, fais » comme tu voudras ; mais il faut que » tu manges avec nous. « En même-tems il fit tuer quatre volailles, que l'on fricaſſa. Enfin après avoir encore un peu rêvé, il dit : » C'eſt eſt fait ; puiſ- » que les Chefs François on parlé, je » ne mourrai point : je mangerai ; & » quand mon frere ſera au Temple, j'i- » rai voir les François comme lui. «

Après cela il alla au Temple, où je le ſuivis. Y étant entré, il prit un paquet de petites racines liées avec de la laine rouge, les délia, en prit une & relia le reſte, en marmottant quelques paroles entre ſes dents. Enſuite il ſortit du Temple, & donna cette petite racine en grande cérémonie au vieux Chef de la Farine, qui avant de la prendre, fit trois tours autour du grand Chef de guerre, & heurla trois fois à la fin de chaque tour; après quoi il la reçut dans ſes deux mains, avec ordre de la partager entre quatre jeunes gens, qui garderoient le Temple & ſeroient étranglés dans dix mois, lorſqu'on retireroit de terre les os du Serpent piqué. Après cette cérémonie, le grand Chef de guerre ſe lava long-tems les mains, & fit mettre des cendres ſur l'eau qu'il avoit répandue. On mangea enſuite; & les danſes continuerent comme le jour précédent, ſans qu'il y eût rien de particulier.

Le mardi cinquiéme je me rendis de très-bon matin au grand Village, où après la premiere danſe, les deux femmes du Serpent piqué avec la Glorieuſe

allerent faire leurs adieux au grand Chef de guerre. La femme favorite, je veux dire celle qui en avoit eu des enfans, lui dit en l'abordant : » Chef, » c'eſt aujourd'hui que je m'en vais au » pays des Eſprits: cela eſt-il *de valeur* ? » qu'en dis tu ? Cela eſt bon, répondit-» il : pour moi, il eſt bon que je marche » encore ſur la terre ; après cela j'irai » vous trouver. Quand les Chactas » viendront ici, je traiterai de la vian-» de, dont je vous enverrai la moitié. » Mes enfans reſtent ſur la terre, ajou-» ta-t-elle ; je ne ſçai ſi tu les rejetteras » de devant toi. Non, dit-il ; tes enfans » feront les miens : n'en ſois point en » peine. « Après ces diſcours elle conſola la femme du grand Chef de guerre & la femme Chef qui pleuroient amérement, après quoi elles deſcendirent au bas de la butte, où chacune dit adieu à ſa famille. Je deſcendis auſſi pour voir ce qui ſe paſſeroit, & j'apperçus un Jongleur, qui béniſſoit les pillules de tabac qu'on avoit préparées : cette ſcene étoit accompagnée de longs heurlemens. Enfin après trois danſes, chacun ſe prépara à jouer le der-

nier acte de cette sanglante Tragédie.

Tandis que ces choses se passoient, il y avoit dans la cabane du mort un homme & une femme qui avoient étranglé leur enfant, & l'avoient jetté aux pieds du cadavre. C'étoit un de ces hommes dont j'ai parlé ailleurs *(a)*, qui profitent de ces occasions pour se faire recevoir au nombre des Considérés. Ils se tenoient tous deux debout & en silence, les yeux baissés, & ayant sous leurs pieds, comme je l'ai dit, quelques poignées de Barbe Espagnole.

Le grand Chef de guerre voyant que j'étois descendu en bas, dit: » Il est » bon que les François restent sur ma » butte, & qu'ils ne descendent point.« Dans le moment même on vint dire à M. Dumanoir que ce grand Chef vouloit se tuer, & que dans cette vûe il avoit caché un couteau dans son brayet. Mais M. Dumanoir lui ayant fait parler, il se trouva que la nouvelle étoit fausse. Le grand Chef de guerre lui fit dire: » Puisque j'ai donné ma pa-

(a) Voyez plus haut Chap. XXII. pag. 180.

» role, je ne mourrai point ; je n'ai » point deux langues : mais ſi les Fran- » çois aiment mon frere, il eſt bon » qu'ils tirent ainſi que mes gens, lorſ- » qu'il paſſera. «

Enfin le vieux Chef de la Farine qui juſques-là avoit toujours fait les fonctions de Maître des Cérémonies, cria : » Il eſt bon que tout le monde ſe reti- » re « A ce cri, tous ceux qui devoient mourir, ſuivis chacun de leur famille, & chantant la chanſon de mort, ſe diſperſerent ſur la place, & l'on vit ſortir le cadavre de la cabane, précédé de ſes deux femmes, & porté par quatre hommes ſur un brancard. On porta au Temple ſans cérémonie les coffres du mort, avec le bâton rouge dont j'ai parlé, d'où pendoient des cannes diſpoſées en cercle, qui formoient une eſpéce de chaîne percée de quarante-ſix mailles ou anneaux ; on me dit que chaque anneau devoit être compté pour un homme ou une femme tués par le défunt. A l'égard du brancard, après avoir fait en ſortant trois tours autour de la cabane, il fut porté en cérémonie vers le Temple, lieu ordinaire de la ſépul-

ture des Chefs. Lorsque le corps passa vis-à-vis de ceux à qui appartenoit l'enfant qui avoit été étranglé, ils le jetterent sur le brancard, le reprirent ensuite & le rejetterent de même, continuant ainsi jusqu'à ce qu'on fût arrivé au Temple. Là tous ceux qui devoient mourir se rangerent en demi-cercle sur leurs nattes devant la porte pour être étranglés. Ils étoient huit, sçavoir les deux femmes du défunt, son premier Guerrier, la Glorieuse, le Loué & sa femme, la mere de la Mizenne, & un marchand de casse-têtes, qui furent exécutés ensemble. Il sembloit qu'il y eût entr'eux une espéce de défi à qui partiroit le premier; avaler six pillules de tabac, présenter sa tête à la peau de chevreuil & son col à la corde, n'étoit pour ainsi dire qu'une même chose. Après leur mort, je remarquai que la femme favorite n'étoit point changée, & que la corde n'avoit fait aucune impression sur son col. Cette premiere exécution fut suivie des cris ordinaires, après quoi on étrangla encore cinq autres personnes sur la place; sçavoir la Nourrice du défunt, un Chirurgien

du Village de la Pomme, une vieille du Village de la Farine qui étoit toute blanche, & ſi décrépite, que pendant les danſes où on la portoit, aſſiſe ſur une natte, à peine pouvoit-elle remuer les bras pour marquer la cadence; & deux autres vieilles. Les deux femmes du Serpent piqué furent enterrées dans le Temple, & miſes avec lui dans la même foſſe placée au côté droit du Sanctuaire. La Glorieuſe fut auſſi enterrée à droite, mais hors du Temple, ainſi que le Loué & ſa femme qui furent mis à gauche; à l'égard des autres, leurs familles les remporterent à leur Village ſur des brancards.

Sur le ſoir un nommé Picuillon vint ſe réfugier à l'habitation avec ſa femme de crainte qu'on ne le fit mourir, parce que dans une occaſion il avoit ſervi d'Interprete au Serpent piqué; mais ils retournerent à leur Village dès le lendemain, ſur l'aſſûrance que deux Sauvages leur donnerent qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils ne mourroient qu'avec le Chef de la Farine. Le jeudi une des deux filles Sau-

vages qui, comme je l'ai dit, étoient venues le Dimanche demander une jupe à l'habitation, vint aussi s'y réfugier. Elle nous dit qu'elle étoit fille de cette femme à qui le grand Chef de guerre avoit fait couper la tête, & qu'un Guerrier venoit de les avertir de se sauver; que sa sœur s'étoit retirée chez un François du Fort qui avoit été son mari; & que pour elle, si elle ne nous incommodoit point, elle resteroit *sans dessein* à l'habitation avec son frere. On lui dit qu'elle pouvoit rester. Elle y demeura jusqu'au Dimanche suivant, qu'ayant appris que le grand Chef de guerre étoit à boire au Fort, elle pria Duclos, la grande Thérese Esclave & moi de l'y accompagner pour lui parler. Je ne pus y aller; mais au retour Duclos m'apprit qu'il n'avoit pû lui sauver la vie, qu'en disant qu'il étoit son mari.

CHAPITRE XXVII.

Suite des cérémonies qui s'obſervent aux Funérailles du grand Chef.

COMME ce que j'ai dit juſqu'ici ne regarde que la Nation des Natchez, le Lecteur ne ſera pas fâché ſans doute que je lui apprenne quels ſont dans des occaſions pareilles les uſages de quelques autres Peuples ſauvages de la Louiſiane.

Les Paskagoulas & les Billoxis n'enterent point leur Chef, lorſqu'il eſt décédé ; mais ils font ſécher ſon cadavre au feu & à la fumée, de façon qu'ils en font un vrai ſquelette. Après l'avoir réduit en cet état, ils le portent au Temple, (car ils en ont un ainſi que les Natchez) & le mettent à la place de ſon prédéceſſeur, qu'ils tirent de l'endroit qu'il occupoit, pour le porter avec les corps de leurs autres Chefs dans le fond du Temple, où ils ſont

sont tous rangés de suite dressés sur leurs pieds comme des statues A l'égard du dernier mort, il est exposé à l'entrée de ce Temple sur une espéce d'autel ou de table faite de cannes, & couverte d'une natte très-fine travaillée fort proprement en quarreaux rouges & jaunes avec la peau de ces mêmes cannes. Le cadavre du Chef est exposé au milieu de cette table droit sur ses pieds, soutenu par derriere par une longue perche peinte en rouge dont le bout passe au-dessus de sa tête, & à laquelle il est attaché par le milieu du corps avec une liane. D'une main il tient un casse-tête ou une petite hache, de l'autre une pipe; & au-dessus de sa tête est attaché au bout de la perche qui le soutient, le Calumet le plus fameux de tous ceux qui lui ont été présentés pendant sa vie. Du reste cette table n'est gueres élevée de terre que d'un demi-pied; mais elle a au moins six pieds de large & dix de longueur.

C'est sur cette table qu'on vient tous les jours servir à manger à ce Chef mort, en mettant devant lui des plats de sagamité, du bled grolé ou bouca-

né, &c. C'est-là aussi qu'au commencement de toutes les récoltes ses Sujets vont lui offrir les prémices de tous les fruits qu'ils peuvent recueillir. Tout ce qui lui est présenté de la sorte reste sur cette table ; & comme la porte de ce Temple est toujours ouverte, qu'il n'y a personne prépose pour y veiller, que par conséquent y entre qui veut, & que d'ailleurs il est éloigné du Village d'un grand quart de lieue, il arrive que ce sont ordinairement des Etrangers, Chasseurs ou Sauvages, qui profitent de ces mets & de ces fruits, ou qu'ils sont consommés par les animaux. Mais cela est égal à ces Sauvages ; & moins il en reste lorsqu'ils retournent le lendemain, plus ils sont dans la joie, disant que leur Chef a bien mangé, & que par conséquent il est content d'eux quoiqu'il les ait abandonnés. Pour leur ouvrir les yeux sur l'extravagance de cette pratique, on a beau leur représenter ce qu'ils ne peuvent s'empêcher de voir eux-mêmes, que ce n'est point ce mort qui mange : ils répondent que si ce n'est pas lui, c'est toujours lui au moins

qui offre à qui il lui plaît ce qui a été mis sur la table ; qu'après tout c'étoit là la pratique de leur pere, de leur mere, de leurs parens ; qu'ils n'ont pas plus d'esprit qu'eux, & qu'ils ne sauroient mieux faire que de suivre leur exemple.

C'est aussi devant cette table, que pendant quelques mois la veuve du Chef, ses enfans, ses plus proches parens, viennent de tems en tems lui rendre visite, & lui faire leur harangue, comme s'il étoit en état de les entendre. Les uns lui demandent pourquoi il s'est laissé mourir avant eux ? d'autres lui disent que s'il est mort ce n'est point leur faute ; que c'est lui même qui s'est tué par telle débauche ou par tel effort : enfin s'il y a eu quelque défaut dans son gouvernement, on prend ce tems-là pour le lui reprocher. Cependant ils finissent toujours leur harangue, en lui disant de n'être pas fâché contre eux, de bien manger, & qu'ils auront toujours bien soin de lui.

Les Peuples qui habitent le long de la Mobile & qu'on appelle Mobiliens,

ont un autre uſage. Ceux-ci n'ont ni Temple, ni aucun autre endroit commun, où ils puiſſent enterrer ou expoſer leurs morts. Quand donc leur Chef eſt décédé, voici ce qu'ils pratiquent. A quinze ou vingt pieds de l'entrée de ſa cabane ils dreſſent une eſpéce de théâtre élevé de terre d'environ quatre pieds & demi, & compoſé de quatre groſſes fourches de bois de chêne plantées en terre avec des traverſes; enſuite ils le couvrent de cannes liées & entrelacées, en ſorte qu'il reſſemble aſſez à un lit de Sauvages. Sur ce théâtre ils placent la biere du mort faite d'une ſeule piéce de bois de pin qui, comme je l'ai dit ailleurs, eſt incorruptible; après quoi ils mettent dedans le cadavre paré de ſes plus beaux habits, & appliquent deſſus le couvercle de la biere fait auſſi d'une ſeule piéce & en dos d'âne, & le clouent. Le mort reſte ainſi expoſé ſur ce théâtre les pieds tournés vers l'entrée de la cabane. A ſa tête eſt une grande perche plantée en terre, qui paſſe plus de ſix pieds au-deſſus de ce monument, & à laquelle ſont atttachés non-ſeulement tous les

Calumets qu'il a reçus pendant sa vie, mais encore les chevelures qu'il a levées, ou dont on lui a fait présent. On met à sa tête son chien qu'on a tué, pour aller lui tenir compagnie & chasser avec lui au pays des Esprits ; & des deux côtés de sa biere sont sa pipe, du tabac, des pierres à fusil, son fusil même, sa corne pleine de poudre, son sac rempli de balles, enfin tout l'équipage que l'on croit pouvoir lui être nécessaire en l'autre monde. De peur que ces effets ne soient volés & enlevés par quelqu'un, non-seulement on a soin de les clouer fortement, mais même on les mastique ; après quoi on couvre le tout de boue, de façon cependant qu'on puisse appercevoir le bout de ce qu'on lui a donné. Enfin pour garantir ce mausolée des injures de l'air, on éléve au-dessus une couverture d'écorce de cipre.

Cette sépulture au reste n'est point particuliere aux Chefs : tous les Sauvages de cette Nation, hommes, femmes, garçons & filles, en ont une pareille élevée de même au devant de leur cabane ; & l'on a soin de mettre auprès

de la biere d'un chacun l'ornement qui le diſtingue, un fuſil auprès d'un Guerrier, auprès d'une femme un pilon, un évantail, &c. Ainſi en entrant dans un de leurs Villages, on peut y voir également les demeures des vivans & celles des morts.

Les Yazoux & les Chacchoumas font encore moins de cérémonie. Lorſque leur Chef eſt mort, ils vont l'enterrer dans les bois, ainſi qu'un ſimple particulier, les uns d'un côté, les autres d'un autre, les parens du défunt accompagnant le convoi, & portant à la main un bâton de pin allumé en guiſe de torche. Quand le cadavre eſt dans la foſſe, tous les aſſiſtans y jettent pareillement leurs bâtons allumés; après quoi on le couvre de terre. C'eſt-là à quoi ſe borne toute la cérémonie. Il eſt vrai qu'elle continue encore pendant plus de ſix mois pour les parens du mort & pour ſes amis, qui pendant tout ce tems vont preſque toutes les nuits faire des heurlemens ſur la foſſe, & par la différence de leurs cris & de leurs voix forment un vrai charivari. Ces cérémonies, comme je l'ai dit,

sont communes aux Chefs & au Peuple; la seule différence qui distingue les premiers, est qu'à leur tête on plante un poteau, sur lequel on grave avec la pointe d'un couteau la figure qu'ils ont portée peinte sur leur corps pendant leur vie.

CHAPITRE XXVIII.

Des Sauvages antropophages, & des Hermaphrodites.

JE finis cette premiere Partie, & par conséquent tout ce qui concerne l'histoire naturelle de la Louisiane, par quelques remarques que je vais faire sur deux points, qui m'ont paru mériter quelque éclaircissement.

Presque tous les Auteurs qui ont parlé de la Louisiane, ont prétendu que ce pays étoit rempli d'hermaphrodites. Je n'assûrerai pas absolument qu'il n'y en a point, vû que je n'ai pas parcouru toute cette grande Province; mais

dans ce que j'en ai connu, c'eſt-à-dire, depuis Penſacole juſqu'à trois cens lieues au-delà des Arcanças, ce qui comprend près de neuf cens lieues de pays, je puis certifier que je n'en ai trouvé aucun. Auſſi ſerois-je fort tenté de croire qu'on a confondu, & qu'on a pris pour de véritables hermaphrodites certain homme que chez les Natchez, & peut-être auſſi parmi pluſieurs autres Nations ſauvages, on appelle le Chef des femmes. Ce qu'il y a de certain, eſt que quoiqu'il ſoit vraiment homme, il a la même parure & les mêmes occupations que les femmes : il porte comme elles les cheveux longs & treſſés, il a comme elles un jupon ou alconand au lieu d'un brayet, comme elles il travaille à la culture des terres & à tous les autres ouvrages qui leur ſont propres ; & comme chez ces Peuples qui vivent preſque ſans religion & ſans loi, le libertinage eſt porté aux plus grands excès, je ne répondrois point que ces Barbares n'abuſaſſent de ce prétendu Chef des femmes, & ne le fiſſent ſervir à leurs paſſions brutales. Ce qu'il y a encore de certain, eſt

que quand un parti de Guerriers ou de Considérés quitte le Village pour aller, soit en guerre, soit à la chasse, s'ils ne se font pas suivre de leurs femmes, ils mènent toujours avec eux cet homme habillé en femme, qui sert à garder leur cabanage, à faire cuire leur sagamité, & à pourvoir enfin à tous les besoins du ménage, ainsi qu'une femme pourroit le faire. J'ignore s'il leur sert à d'autres usages; mais je ne doute presque point que cet homme femme n'ait donné lieu à la fable des hermaphrodites.

Il y a de même beaucoup de personnes en France & ailleurs, qui s'imaginent que les Sauvages mangent les hommes, ou plutôt qu'ils se mangent les uns les autres; & à l'égard de ce point là, je puis assûrer qu'en général il n'est pas vrai, & qu'à la Louisiane; par exemple, on ne connoît aucuns Peuples qui soient mangeurs d'hommes. Cependant il faut convenir que fort loin des bords du Fleuve S. Louis, s'enfonçant dans les terres, on a trouvé une Nation nommée des Attaquapas, qui est véritablement antropopha-

ge, comme ne l'ont que trop malheureusement éprouvé deux Officiers de la Compagnie des Indes. Voici les particularités de leur histoire, telles que je les tiens d'un de ces Officiers, qui est encore aujourd'hui vivant.

En 1718. ou 1719. un vaisseau de la Compagnie parti de l'Orient pour aller à la Louisiane, fit une heureuse traversée jusqu'au Cap François de S. Domingue, où il fit de l'eau & du bois, & prit les autres rafraîchissemens dont il avoit besoin pour le reste de son voyage. De-là il remit à la voile, & gagna le Golphe de Mexique; mais soit par l'ignorance des Pilotes ou autrement, il ne put découvrir l'entrée du Fleuve S. Louis. Fatigué enfin de plusieurs recherches inutiles, il revira de bord, sortit du Golphe par le Canal de Bahama, & alla de nouveau relâcher au Cap François, où ayant pris langue, il remit à la voile, fit de nouveau la même route qu'il avoit faite d'abord, & entra une seconde fois dans le Golphe de Mexique. Mais au lieu de cingler vers le Nord, comme il auroit dû, il pénétra jusques dans le fond du Golphe au-delà

de la Baye S. Bernard, & même plus loin, où le sieur de la Salle avoit débarqué; & ayant découvert la terre, il mit sa chaloupe en mer avec quelques hommes dedans pour aller reconnoître le pays. Il leur parut fort beau, & ils revinrent à bord chargés de beaucoup de gibier.

Il y avoit au nombre des passagers qui étoient sur ce vaisseau deux Officiers destinés à servir en cette qualité dans la Colonie. Ils demanderent au Capitaine la permission d'aller à terre pour chasser; & il la leur accorda. Ils partirent donc avec la chaloupe en équipage de Chasseurs, & firent une chasse abondante qu'ils rapporterent à la chaloupe. Mais emportés par l'ardeur de la chasse, voyant d'ailleurs un pays charmant qu'ils n'imaginoient point devoir être sans habitans; & croyant que les habitations Françoises ne pouvoient pas être fort éloignées, ils prirent la résolution de demeurer à terre, & de ne point retourner au vaisseau. Le tems du départ étant arrivé, le Capitaine les ayant fait avertir de se rembarquer, ils s'en excuserent, & lui fi-

rent connoître la résolution où ils étoient de rester à terre, & d'aller chercher les habitations Françoises. Il eut beau leur représenter les accidens qui pouvoient leur arriver dans un pays inconnu, où ils alloient être exposés à être dévorés, soit par les bêtes féroces, ou même par les Barbares; peut-être aussi à être pris & conduits en esclavage : toutes ses remontrances furent inutiles, & ne purent les détourner de la résolution qu'ils avoient prise; enforte que le Capitaine voyant leur entêtement, fut obligé de faire débarquer leurs coffres avec ce qui pouvoit leur appartenir dans le vaisseau. Outre cela il leur fit encore donner à chacun un fusil, du biscuit, du vin, de l'eau-de-vie, une tente, deux lits, une marmite, de la poudre, des balles & du plomb, avec quelques marchandises. Satisfaits de ces provisions, ils firent leurs adieux au Capitaine & aux autres personnes du vaisseau, qui ne purent les voir partir sans être pénétrés de douleur d'être ainsi forcés de les abandonner dans une terre barbare, où ils étoient presque assurés de leur per-

te. Peu de tems après le vaisseau remit à la voile, & disparut.

Dans les premiers jours de leur solitude, seuls possesseurs d'un pays charmant, nos deux Officiers croyoient être dans une espéce de Paradis terrestre : rien ne leur manquoit ; ils alloient tous les jours à la chasse, & elle leur fournissoit du gibier en abondance. Cependant bien-tôt ennuyés de voir toujours les mêmes objets, ils se dirent un jour l'un à l'autre : » Que faisons » nous ici après tout ? Nous n'y voyons » pas la moindre trace d'ame vivante : » nos vivres & nos provisions finiront ; » & nous nous verrons bien-tôt expo- » sés dans ces déserts à périr de faim & » de misere. Prévenons plutôt le mal- » heur qui nous attend : cachons ici » les effets que nous avons ; chargeons- » nous de biscuit, de poudre, de bal- » les & de plomb, & allons chercher » un pays habité, où nous puissions » converser avec des hommes. «

Cette résolution étant prise, ils l'exécuterent dès le lendemain ; & après avoir caché dans le fort du bois ce qui pouvoit leur rester des effets qu'on leur

avoit laissés, ils partirent, n'emportant avec eux que quelque linge & un peu de vivres. Je ne m'amuserai point ici à décrire les peines & les fatigues qu'ils eurent à essuyer dans une route longue & pénible au travers de ces vastes solitudes, où ils ne trouvoient, ni chemins pratiqués, ni villages, ni hameaux, & où même ils manquoient souvent de vivres. De tems en tems cependant ils tuoient quelque gibier ou quelque chevreuil; mais leurs coups avertissent les naturels du pays qu'il y a sur leurs terres des Etrangers, dont les armes leur sont inconnues, ils les cherchent, ils les découvrent, ils les suivent sans en être apperçus; enfin ils les épient si bien, qu'un matin en se réveillant, nos deux Voyageurs se trouvent investis par une troupe de Sauvages qui les prennent, qui les lient, & qui avec des heurlemens affreux les conduisent en triomphe à leur village.

A peine nos prisonniers y furent-ils arrivés, qu'un des deux qui étoit gras & en embonpoint, fut aussi-tôt assommé à coups de massue, ensuite égorgé,

coupé par quartiers, & distribué comme de la viande fraîche, pour servir de festin au parti qui les avoit pris. Témoin de cette scene tragique, on peut juger quels furent alors les sentimens de celui qui restoit ; il ne croyoit pouvoir s'attendre qu'à un traitement pareil pour le lendemain. Dieu en disposa autrement ; & après avoir évité la mort, il sçut si bien par ses manieres gagner le cœur de ces Barbares, qu'ils consentirent à lui laisser la vie & à le garder parmi eux. Il y apprit leur langue, & devint même Chef de parti.

Ce fut alors qu'il leur fit entendre, que sur cette terre qu'ils habitoient il y avoit des hommes faits comme lui, qu'on nommoit des François ; qu'ils ne faisoient jamais de mal aux Sauvages comme eux naturels du pays ; qu'au contraire ils leur faisoient beaucoup de présens, leur donnant des fusils, de la poudre & du plomb ; que ces François étoient établis sur le bord d'une grande riviere ; que s'ils vouloient l'accompag er, ils iroient ensemble chercher
nçois qui étoient ses camarades,

& qui faisoient tant de bien aux Sauvages, & qu'il leur promettoit qu'ils en seroient fort bien reçus. Sa proposition fut acceptée. Il y avoit dans cette Nation quelques Sauvages qui avoient couru, & qui lui dirent qu'ils le méneroient bien à une grande riviere, mais qu'ils ne sçavoient pas s'il s'y trouvoit des hommes faits comme lui : ils se joignirent à lui avec beaucoup d'autres ; & s'étant fournis de tout ce qui étoit nécessaire, tant pour le voyage, que pour présenter le Calumet, ils se mirent en route. Au bout de quinze jours de marche, ils arriverent au bord de cette grande riviere dont les Sauvages avoient parlé, & que cet Officier jugea être le Fleuve S. Louis ; & comme ils n'avoient point de pirogue, ils firent avec des perches & des cannes une espéce de radeau, sur lequel ils s'embarquerent avec leurs effets. Ils descendirent ainsi le Fleuve, rencontrant par intervalles quelques habitations, jusqu'à ce qu'ayant doublé une pointe, ils arriverent à la vûe de la Nouvelle Orléans. Alors l'Officier François ne doutant plus qu'il n'eût trouvé

ce qu'il cherchoit, se prépara à aller présenter lui-même le Calumet au Commandant du pays dans son habillement sauvage. Ils se rendirent au Gouvernement, l'Officier marchant à la tête de sa troupe, & faisant voltiger le Calumet. Ils furent reçus comme Députés d'une Nation sauvage; & après les premieres cérémonies l'Officier ayant commencé sa harangue, comme aucun des Interpretes qui étoient présens ne pouvoit expliquer ce qu'il disoit parce qu'ils n'entendoient pas sa langue, il commença à parler François. On peut juger de la surprise, que cet événement causa dans toute l'assemblée: il conta son histoire, fit voir ses brevets, fut reconnu, bien-reçu, caressé, & redevint François de Sauvage qu'il avoit été. On fit à ceux qui l'avoient accompagné des présens, dont ils parurent très-satisfaits; & cet Officier leur fit promettre que dans la suite ils ne mangeroient plus les hommes, & qu'ils seroient amis des François. En effet ils sont venus depuis plusieurs fois à la Capitale présenter le Calumet. Leur nom d'Attaquapas si-

gnifie Mangeurs d'hommes ; c'eſt une Nation non-ſeulement ſauvage, mais encore errante, & qui n'a guere de demeure fixe.

Fin de la premiere Partie.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans cette premiére Partie.

CHAPITRE I. *Du Fleuve S. Louis, & de ſon embouchure*, pag. 3
CHAP. II. *Du climat, & de la température de l'air de la Louiſiane*, 8
CHAP. III. *Des terres de la Louiſiane, & de leur qualité*, 13
CHAP. IV. *Des Plantes, Fruits, Légumes & Herbes potageres qui croiſſent dans ce Pays*, 17
CHAP. V. *Du Ris & du Mahi, & de la maniere d'en faire du pain*, 28
CHAP. VI. *Du Tabac ; de la maniere de le cultiver & de le faire*, 34
CHAP. VII. *De l'Indigo ; maniere de le*

cultiver & de le tirer, 44
CHAP. VIII. *Des Arbres fruitiers ou sauvages de la Louisiane*, 49
CHAP. IX. *Maniére de construire des Pirogues, des Cabanes, &c.* 61
CHAP. X. *Du Goudron; de la maniere de le tirer, & d'en faire du Bray*, 66
CHAP. XI. *De la Barbe Espagnole; ce que c'est, & ses usages*, 69
CHAP. XII. *Des Mines*, 71
CHAP. XIII. *Des Animaux terrestres de la Louisiane*, 74
CHAP. XIV. *Des Oiseaux*, 87
CHAP. XV. *Des Poissons de ce Pays, & de la maniere d'y faire la Péche*, 93
CHAP. XVI. *Du Serpent à sonnettes, & des autres Reptiles & Insectes de la Louisiane*, 108
CHAP. XVII. *Des Sauvages de la Louisiane, & en général de l'origine des Sauvages de l'Amérique*, 117
CHAP. XVIII. *Suite de ce qui regarde les Sauvages de la Louisiane; leurs mœurs & coutumes*, 133
CHAP. XIX. *Suite des mœurs & coutumes des Sauvages*, 142
CHAP. XX. *De la Religion des Sauvages, & de leur sentiment sur la Divinité*, 157

CHAP. XXI. *Des Alexis, ou Jongleurs,* 169
CHAP. XXII. *Du Gouvernement des Sauvages, de leur Nobleſſe & de leur Langue,* 175
CHAP. XXIII. *De leur maniere de faire la Guerre, & de compter,* 182
CHAP. XXIV. *Cérémonie du Calumet ; ce que c'eſt,* 189
CHAP. XXV. *De la Tonne de valeur ; deſcription de cette Féte,* 195
CHAP. XXVI. *Cérémonies qui s'obſervent aux Funérailles du grand Chef,* 208
CHAP. XXVII *Suite des Cérémonies qui s'obſervent aux Funérailles du grand Chef,* 240
CHAP. XXVIII. *Des Sauvages antropophages, & des Hermaphrodites,* 247

Fin de la Table des Chapitres de la premiere Partie.